Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14261 - 6 F — DIMANCHE 2 - LUNDI 3 DÉCEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Duel agricole

LE commerce international est une source de prospérité inépuisable pour les nations. Sa croissance, ces dernières années, a dépassé de loin celle de la production, et les plus grandes réussites économiques de ce dernier quart de siècle ont reposé sur les échanges. Ces constatations désormais admises par presque tous les pays auraient dû suffire à assurer le succès de la longue négociation de l'Uruguay Round, qui doit s'achever officiellement du 3 au 7 décembre à Bruxelles.

Un échec n'est pourtant pas exclu. La centaine de pays parties prenantes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) s'était fixé voici quatre ans, à Punta del Este, en Uruguay, un objectif particulièrement ambitieux : établir sur l'ensemble du champ des échanges commerciaux des règles claires, admises par tous, qui réduiraient au minimum toutes les formes de protectionnisme. C'était un travail de Titan, allant bien au-delà des simples réductions de droits de douane qui avaient fait l'objet des sept précédents cycles de négociations. Des milliers d'heures de discussions, des millions de pages noircies pour rapprocher les positions de chacun sur les quinze thèmes abordés (subdivisés en dizaines d'autres) : l'Uruguay Round aura été la plus complexe négociation internationale de l'Histoire.

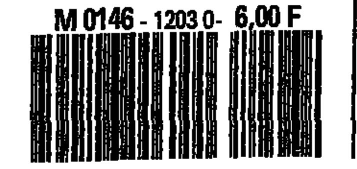
POURTANT, il risque d'échouer à cause d'un unique sujet, l'agriculture (11 % du commerce international), devenue l'abcès de fixation entre les deux principales puissances commerciales du globe, les Etats-Unis et la Communauté économique européenne qui, au GATT, se présente unie. Selon les règles du film hollywoodien, une situation complexe a été réduite à un duel sur une question simple. Les Etats-Unis (appuyés par les autres grands exportateurs agricoles) réclamaient un quasi-démantèlement de la politique agricole commune. La Communauté a, dans la douleur, accepté de réduire de 30 % sur la période 1986-1996 ses subventions à l'agriculture. Proposition rejetée. Mardi 27 novembre, à l'aube, les hauts fonctionnaires qui négociaient depuis quatre ans à Genève se sont séparés sans avoir pu accoucher d'un document préparatoire complet.

LES dirigeants politiques sont désormais au pied du mur. Les Etats-Unis ont suffisamment répété qu'il n'y aurait pas d'accord global sur le commerce mondial en l'absence d'accord agricole pour que l'on puisse craindre un échec. Peut-être l'Uruguay Round s'achèvera-t-il simplement sur de nouvelles réductions de droits de douane et l'amélioration des procédures du GATT, notamment sur le règlement des différends.

Ce serait une fin bien décevante. Cela montrerait aussi qu'il est plus facile d'obtenir de la communauté internationale un accord sur la guerre (l'ultimatum à l'Irak) que le sacrifice d'intérêts nationaux sur l'autel pacifique du commerce.

Lire page 17 l'article de SOPHIE GHERARDI

M 0146 - 1203 0 - 6,00 F



L'invitation du président américain à M. Tarek Aziz

L'Irak a accepté les offres de discussion de M. George Bush

L'Irak a accepté officiellement, samedi 1er décembre, par le biais d'un communiqué du Conseil de la révolution, l'offre de discussion lancée la veille par le président américain George Bush. Pour M. Saddam Hussein, il doit s'agir d'un « dialogue sérieux et non de rencontres formelles ». Selon la proposition de M. Bush, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, pourrait se rendre à Washington vers la mi-décembre et le secrétaire d'Etat James Baker, aller ensuite à Bagdad.

La force et le temps

Par Jacques Amalric

La logique de la guerre, naguère constatée par M. Mitterrand, vient-elle de subir une première entorse? Ce n'est pas impensable. Il est clair, en tout cas, que le discours à la nation prononcé vendredi 30 novembre par le président Bush constituera une date-clé dans la chronologie de cette « guerre annoncée » depuis le mois d'août. Une intervention qui est indissociable de l'adoption la veille par le Conseil de sécurité de la résolution autorisant, à compter du 15 janvier, le recours à la force contre l'Irak pour le contraindre à évacuer le Koweït. Les deux événements forment un ensemble. La proposition du président Bush d'envoyer M. James Baker à Bagdad et de recevoir M. Tarek Aziz à Washington n'aurait guère été crédible si les Etats-Unis n'avaient pas fait la démonstration de leur résolution.

Lire la suite page 3

Lire également

■ Une ouverture psychologique, par Jan KRAUZE ■ La stratégie de Ryad, par Françoise CHIPAUX ■ L'intérêt de Bagdad ■ Les réactions en France et dans le monde. *pages 3 et 4*



Hissène Habré a évacué N'Djamena

Des bâtiments publics ont été pillés, le 1er décembre, à N'Djamena après le départ du président Habré de la capitale. Les militaires français sont en position aux points névralgiques, et l'ambassade de France a demandé à ses ressortissants d'évacuer le pays.

Plus rien ne semble s'opposer à l'avance des forces d'Idriss Déby qui, après s'être emparées sans résistance d'Abéché, jeudi, ont pris la piste de N'Djamena. Les troupes gouvernementales, qui, depuis le début de l'offensive, ont subi revers sur revers, ne paraissent plus en mesure d'opposer une sérieuse résistance aux hommes de l'ancien compagnon d'armes d'Hissène Habré.

Dans le cadre de l'opération « Epervier », la France dispose, sur place, de quelque 1 150 militaires. Mais elle a indiqué qu'elle n'était pas partie prenante à ce *« conflit tchado-tchadien »* et que ses hommes avaient pour tâche prioritaire d'assurer la sécurité des quelque 1 250 ressortissants français.

Lire page 4 l'article de JACQUES DE BARRIN

Pénurie en URSS
L'arrivée des premiers colis de l'étranger provoque un sentiment d'humiliation — page 5

M. Mitterrand et les juges
Le chef de l'Etat reconnaît l'insuffisance des moyens de la justice — page 8

Démission de Mgr Casaroli
Le secrétaire d'Etat au Vatican atteint par la limite d'âge — page 20

Bokassa vu par Werner Herzog
« Echos d'un sombre empire », le film du réalisateur allemand — page 10

Le sommaire complet se trouve page 20

Helmut Kohl, le chancelier de l'unité

Même ses adversaires le reconnaissent : la chute du mur a permis au « géant du Palatinat » de donner toute la mesure de son talent politique

Octobre 1982. Un géant pataud monte à la tribune du Bundestag pour prononcer ses premiers mots de chancelier fédéral. Un vote de *« défiance constructive »* acquis grâce au retournement des libéraux (FDP), le parti charnière de MM. Hans Dietrich Genscher et Otto Lambsdorff, met fin à treize années de gouvernement de coalition dirigé par un social-démocrate. M. Helmut Schmidt vient de prononcer un discours-testament qui a impressionné l'ensemble des députés.

L'homme de Hambourg quitte avec dignité et panache un pouvoir dont les bases ont tout autant été sapées par des hommes de son propre parti – M. Oskar Lafontaine en tête – que par la *« trahison »* des libéraux. Helmut Kohl se présente comme le porte drapeau du *« tournant moral et spirituel »* qui doit ramener le pays sur le chemin du libéralisme économique, des valeurs familiales chrétiennes, du patriotisme de bon aloi.

L'effet produit par ce provincial au parler simple, dont le charisme ne s'exerçait jusqu'alors que sur les notables du Palatinat et les cadres d'une CDU qu'il avait patiemment façonnée à son image, est lamentable : tout ce que l'Allemagne compte de beaux esprits, de commentateurs à la plume acérée, de dîneurs en ville, est catastrophé.

Le *« petit-fils d'Adenauer »* n'a, selon eux, hérité de son aïeul politique et spirituel qu'un indécrottable provincialisme rhénan. On lui reconnaît une habileté tactique et une opiniâtreté dans la poursuite de ses objectifs, mais on lui dénie toute capacité à s'élever au dessus des mêlées politiciennes et des intrigues de couloir pour accéder au Parthénon des gloires de la politique allemande d'après guerre.

Comment un Helmut Kohl affublé, tel Louis Philippe, du sobriquet de *« la poire »* pourrait-il un jour se mesurer au grand-père sévère Adenauer, à l'artisan du miracle économique Ludwig Erhard, au Prix Nobel de la paix Willy Brandt, ou faire oublier la froide élégance professorale d'un Helmut Schmidt qu'il vient de bouter hors de la Chancellerie?

Pendant sept ans, et malgré deux élections législatives gagnées, les Allemands ont toujours eu un peu honte de ce chancelier qui ressemblait tant à la majorité d'entre eux qu'il en devenait indigne de les représenter convenablement dans le monde.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5

HEURES LOCALES

Sous la neige, la crise

Le nouveau « plan montagne » préparé par le gouvernement suffira-t-il à sortir les stations de sports d'hiver du gouffre financier?

La thrombose annoncée des villes

Les élus chargés des transports dénoncent le blocage des tarifs et les budgets peau de chagrin.

■ Débat : les Français préfèrent la région au département. ■ Cinq communes contre la délinquance. ■ Le satellite au secours de l'animation locale. ■ Dossier : les grands ensembles en révision.

pages 13 à 16

« Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, invité dimanche à 18 h 30.

La Manche à pied

Français et Britanniques ont fait leur jonction. Le tunnel pourra être mis en service le 15 juin 1993

La poignée de main entre l'ouvrier britannique, qui a abattu, le 1er décembre à midi, le dernier centimètre de craie bleue, et son camarade français, qui l'attendait au fond d'un boyau de 1,50 mètre de large, à 40 mètres sous le fond du détroit du pas de Calais, représente une étape essentielle du plus grand chantier de la planète. Après trois ans de travaux, il est désormais possible de franchir la Manche à pied sec, comme le rêvaient Napoléon – pour envahir l'Angleterre – et, par la suite, des dizaines d'ingénieurs animés d'intentions plus pacifiques.

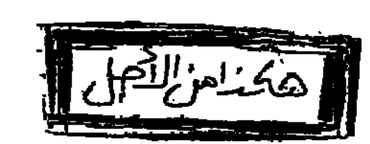
Ces retrouvailles franco-britanniques signifient d'abord que les trois tunnels prévus seront mis en service, selon toute vraisemblance, le 15 juin 1993. Il ne reste plus à creuser que 27,5 kilomètres sur 150 dans les tunnels ferroviaires proprement dits. Une trentaine de milliards de francs ont d'ores et déjà été dépensés. Il n'est plus possible d'arrêter le chantier, comme cela avait été le cas en 1880 et en 1975.

Au-delà de la prouesse technique des équipes qui ont travaillé à l'aveuglette pendant des mois, sans se tromper de plus de cinquante centimètres, il faut souligner la dimension européenne de cette infrastructure naissante. La Banque européenne d'investissements l'a soutenue par ses prêts, qui atteignent 10 milliards de francs. Mme Thatcher elle-même, qui n'a jamais désarmé contre la monnaie européenne ou contre les institutions de Bruxelles, a défendu ardemment un projet que ses concitoyens persistent à considérer comme un viol de leur insularité et de leur différence.

ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme
des lecteurs du Monde.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal le Monde et Régie Presse SA.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
Renvoyez ce bulletin
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité . ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 021 MON 01

Le Monde
Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. . (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a quarante-cinq ans

Le triomphe d'Enver Hodja aux élections en Albanie

LE dimanche 2 décembre 1945, le Parti communiste, sous l'étiquette Front démocratique, remportait 93 % des voix aux élections à l'Assemblée constituante en Albanie, dans des conditions jugées loyales par les diplomates américains et britanniques présents sur place. Le Front ayant été seul autorisé à présenter des candidats, le scrutin se limita à un vote pour ou contre les dirigeants issus de la Résistance. Il donna une caution légale au PC, qui exerçait de fait le pouvoir depuis le départ des Allemands, en novembre 1944, et qui avait déjà commencé la réforme agraire promise en expropriant les grands propriétaires absentéistes.

L'événement, qui prit le visage avenant du jeune dirigeant Enver Hodja, le « Tito albanais », totalement inconnu jusqu'alors, fut bien accueilli par les observateurs occidentaux, comme en témoigne ce commentaire du *Monde* de l'époque : *« Les élections du 2 décembre ont été, comme on s'y attendait, un succès éclatant pour le Front démocratique. Elles ont été du même coup un triomphe personnel pour Enver Hodja. Ce président de la dernière-née des Républiques européennes est encore très jeune : il n'a que trente-huit ans. Sa politique extérieure se résume en quelques mots : entente avec les « Trois Grands » et avec les Nations unies, collaboration fraternelle avec la Yougoslavie et la Bulgarie* (1). »

Le 2 décembre albanais suivait de peu la naissance de la République fédérative de Yougoslavie. Dès janvier 1946, la nouvelle Constituante proclamait l'Albanie *« République populaire »*, et adoptait une Constitution imitée de la Loi fondamentale yougoslave (elle-même copiée sur la soviétique), à l'exception des principes fédératifs. La petite Albanie marchait ainsi sur les traces de la Yougoslavie, et tout laissait penser alors qu'elle serait sinon absorbée par sa grande voisine, du moins satellisée.

L'Albanie avait été une des dernières possessions européennes de l'Empire ottoman à accéder à l'indépendance, au début du vingtième siècle. Vieille province de l'Empire romain d'Orient, elle fut soumise au quinzième siècle par les Turcs, malgré la résistance menée par le prince Skanderberg.

Un découpage arbitraire

Ses habitants ne furent pas ensuite les plus hostiles à la domination ottomane. Ils s'islamisèrent massivement et fournirent des générations de soldats aux sultans. L'épisode le plus marquant de l'histoire de l'Albanie ottomane, intervenu au début du dix-neuvième siècle, est la tentative finalement avortée d'Ali Pacha de se tailler une principauté indépendante du sultan, englobant le sud de l'Albanie et le nord de la Grèce actuelles.

Lors des guerres balkaniques, en 1912-1913, quand la Grèce, la Serbie et la Bulgarie se partagèrent les dernières dépouilles européennes de l'Empire turc, les puissances tutélaires de la région, l'Italie et l'Autriche-Hongrie, favorisèrent la création d'une Albanie indépendante, surtout pour empêcher la Serbie et la Grèce voisines de s'agrandir et de devenir trop puissantes, et accessoirement pour satisfaire les nationalistes albanais, qui s'étaient soulevés en 1912.

La « conférence des ambassadeurs » de juillet 1913 donna ainsi le jour à une *« principauté souveraine héréditaire et neutre »*, qui fut vite occupée par l'Autriche et l'Italie pendant la guerre. Après la guerre, une seconde « conférence des ambassadeurs » réaffirma son indépendance et lui fixa de nouvelles frontières, formant un petit Etat non viable qui n'englobait pas les nombreux Albanais du Kosovo limitrophe mais qui intégrait au sud une partie de l'Epire, largement peuplée de Grecs. Un découpage arbitraire gros de conflits futurs, à l'image de ce qui s'était passé dans le reste des Balkans, où le grand brassage de populations qui était intervenu à l'époque ottomane rendait impossible la création d'Etats homogènes ethniquement.

Le jeune Etat subit l'influence exclusive de l'Italie. Mussolini en fit un véritable protectorat, et du roi Zog, potentat local qui s'était autocouronné en 1928, une sorte de proconsul. Il finit par annexer carrément l'Albanie en 1939.

A cette époque, elle était de loin le pays le plus arriéré d'Europe : son économie était essentiellement pastorale, son organisation sociale qualifiée de « tribale », sa population, estimée à un peu plus d'un million d'habitants, à 90 % analphabète. Un soldat allemand présent dans le pays en 1942-1943 put consigner dans son journal qu'il y avait été témoin de *« marchés de femmes »* (2).

Comme en Yougoslavie et en Grèce, l'occupation par les forces de l'Axe suscita à partir de 1942 un puissant mouvement de résistance armée initié et pris en charge par les communistes. Il existait en 1939, en Albanie, plusieurs petits noyaux communistes indépendants les uns des autres et qui hésitaient sur la ligne à suivre. Le Komintern n'était pas parvenu à les unifier. Il semble que la création du PC albanais, en 1941, soit largement due à l'initiative des communistes yougoslaves, et qu'ils firent triompher leur ligne nationaliste.

A partir de cette date, les deux pays suivirent une évolution parallèle. Les partisans de Tito et d'Hodja, surtout des paysans, combattirent les Allemands et les Italiens au nom de la libération nationale, mais aussi dans l'espoir de voir réalisé le partage des terres après la guerre. Ils anéantirent les formations nationalistes rivales, les « tchetniks » de Mihaïlovic en Yougoslavie et les « ballistes », les partisans du Balli Kombetar (Front national), en Albanie.



AFP/PHOTO

Enver Hodja et d'autres dirigeants albanais entrant à Tirana en novembre 1944.

Quand les troupes allemandes abandonnèrent les Balkans à l'automne 1944, pour remonter vers le nord et renforcer les armées qui s'opposaient à l'avance soviétique, les partisans yougoslaves et albanais furent, chacun chez eux, en mesure de combler en totalité le vide du pouvoir ainsi créé, ce qui était en fait l'objectif principal qu'ils s'étaient fixé.

Très vite, il apparut que la Yougoslavie jouerait à l'égard de l'Albanie le même rôle de protecteur que l'Italie avant la guerre : le serbo-croate devint obligatoire dans les écoles albanaises, le PC yougoslave représenta le PC albanais aux réunions du Kominform. L'Albanie avait déjà accepté de rétrocéder à la Fédération yougoslave le Kosovo (où vit environ 40 % du peuple albanais), cette région que les Italiens lui avaient rattachée en 1941, formant la « grande Albanie » chère aux nationalistes.

La fusion des deux pays n'avait rien contre nature ; la vieille Fédération communiste balkanique, à laquelle adhéraient tous les communistes des Balkans avant-guerre, prévoyait dans son programme la réunion de tous les Etats de la péninsule en une seule entité. Il est certain également que les Yougoslaves adoptèrent un comportement brutal de grande puissance.

Des alliés trop envahissants

Enver Hodja conçut sans doute l'idée qu'il valait mieux être le premier d'un petit Etat que le second d'un grand. En tout cas, lors de la rupture Tito/Staline, en 1948, il prit le parti de Staline, coupa tous les liens avec la Yougoslavie et élimina les dirigeants albanais coupables de « titisme », lesquels venaient de le mettre en minorité au comité central du parti. Hodja s'aligna sur l'URSS, qui prit la suite de l'aide économique yougoslave. Puis il rompit à son tour avec l'URSS quand celle-ci se rapprocha de la Yougoslavie, en 1961, et s'aligna alors sur la Chine, jusqu'à leur rupture, en 1977. Ces ruptures, au nom de l'idéologie bien comprise, furent surtout motivées par le désir de tenir à distance des alliés trop envahissants. Car l'originalité du régime établi par Hodja ne vient pas tant de ses alliances successives que de sa volonté d'ériger l'étroitesse nationale en valeur suprême, sous le double drapeau de l'« albanisme » et du marxisme. Pourtant, il serait difficile d'imaginer deux notions plus contradictoires : Marx ne fut un adepte ni des frontières ni de l'autarcie, bien au contraire.

L'Albanie fut invitée à ne *« compter que sur ses seules forces »*, à tout produire par elle-même et à réduire au strict minimum ses importations. Les frontières furent hermétiquement fermées. On lança un vaste programme d'édification *ex nihilo* d'une industrie lourde. Si l'on excepte les aides yougoslave, soviétique, puis chinoise, et en l'absence de tout endettement extérieur (interdit par la Constitution), ce programme fut financé grâce à la pression constante exercée sur le niveau de vie de la population, couplée avec une dictature sans faille. Une dictature qui craignait comme la peste la circulation des hommes et des idées et présentait l'influence étrangère comme forcément pernicieuse, créant artificiellement une situation de « forteresse assiégée ». La religion fut même interdite en 1967, surtout pour priver la population du dernier moyen qui lui restait d'exprimer un comportement « déviant ».

Cette pesante coercition n'empêcha pas les dirigeants de présenter leur régime comme le *« phare du socialisme en Europe »*. En dépit de ce triomphalisme, atténué depuis la mort d'Enver Hodja en 1985 et son remplacement par Ramiz Alia, l'Albanie est restée le pays le plus pauvre et le plus arriéré d'Europe. Dans un livre publié en 1983 (3), René Dumont soulignait que si ce pays, parti de très bas, était parvenu à assurer un minimum vital que bien peu de pays du tiers-monde avaient réalisé, il ne pouvait guère offrir plus à ses habitants. Il ajoutait que ni l'agriculture (où il constatait une *« densité semi-asiatique »* de la paysannerie) ni l'industrie n'étaient désormais capables d'absorber un surplus de travailleurs, alors que l'Albanie connaît la plus forte natalité d'Europe. Elle a triplé sa population en un demi-siècle et, avec un âge moyen par habitant en 1986 de vingt-six ans, est le pays le plus « jeune » du continent.

Constat d'échec

Cette pression démographique rompt un équilibre précaire et constitue une menace pour le régime, pris au piège de ses contradictions : il faut nourrir les nouvelles générations et leur fournir un travail hypothétique, alors même que l'émigration, cet exutoire social traditionnel des Balkans, est exclue. Pis, le consensus entre la population et le régime, réel au sortir de la guerre, n'existe manifestement plus. La « crise des ambassades » de juillet dernier ou la défection récente de l'écrivain internationalement connu Ismaïl Kadaré en sont autant de signes. Les dirigeants albanais lâchent maintenant du lest, avec la promesse de rouvrir les lieux de culte, par exemple, dans l'espoir de sauvegarder leur pouvoir. Leur politique extérieure récente (statut d'observateur à la CSCE, demande d'admission au FMI), en contradiction totale avec leur credo isolationniste des quarante années passées, est d'abord un constat d'échec. La gangue qui enserrait le pays, le dernier domino des Balkans, est en train de sauter.

Les problèmes des nationalités dans les Balkans, qui avaient été « gelés » par les dictatures établies depuis la fin de la seconde guerre mondiale, reviennent aujourd'hui à la surface, exacerbés par la crise généralisée. En Serbie, des dirigeants ex-communistes se refont une santé en chevauchant la vague nationaliste, et présentent les Albanais du Kosovo comme les responsables de tous les maux du peuple. Les dirigeants de l'Albanie, dans le contexte actuel de désagrégation de la Fédération yougoslave, pourraient à leur tour être tentés de revendiquer des droits sur le Kosovo, au nom de la résurrection de la « grande Albanie », ce qui serait une façon de détourner vers les Serbes l'hostilité qu'ils sentent monter contre eux à l'intérieur.

Il était courant dans la première moitié de ce siècle de considérer les Balkans comme le *« tonneau de poudre de l'Europe »*. On ajoutait souvent alors que la mèche se trouvait en Albanie...

OLIVIER HOUDART

(1) Sous la signature d'André Pierre, le 29 décembre 1945.

(2) *In* Paul Lendvai, *l'Europe des Balkans après Staline*, Fayard, 1972.

(3) *Finis les lendemains qui chantent*, tome I (Seuil).

Proposant de rencontrer M. Tarek Aziz à Washington et d'envoyer M. Baker à Bagdad

M. Bush a tenté une ouverture psychologique vers l'Irak

***« Je demande au secrétaire d'Etat Baker d'aller à Bagdad. »* M. Bush a, vendredi 30 novembre, créé une jolie surprise. Il a pris ses critiques du Congrès à contre-pied et suscité l'approbation générale aux Etats-Unis et dans le monde en tentant une ouverture en direction de l'Irak, aussitôt après avoir obtenu à l'ONU une résolution autorisant l'usage de la force contre ce pays.**

WASHINGTON

de notre correspondant

L'initiative est d'autant plus inattendue que depuis plusieurs jours les porte-parole de la Maison Blanche rejetaient catégoriquement et avec humeur les appels de Bagdad à un *« dialogue »* présenté comme inutile. Mais M. Bush a déjà prouvé plusieurs fois, depuis le début de sa présidence, qu'il savait dissimuler son jeu, quitte à faire au besoin usage d'un soupçon de « désinformation ».

L'ouverture est apparemment surtout d'ordre psychologique : en annonçant qu'il proposait à M. Saddam Hussein de recevoir M. Baker à une date choisie à sa convenance et comprise entre le 15 décembre et le 15 janvier, et en invitant d'ici là le ministre irakien des affaires étrangères, Tarek Aziz, à venir à Washington (un peu avant la mi-décembre), le président américain a exclu toute « concession » à l'Irak. *« On ne peut accepter autre chose qu'une application totale et sans conditions des résolutions de l'ONU »*, a indiqué M. Bush. Mais il a aussi déclaré qu'il serait disposé à discuter *« dans le cadre du mandat de l'ONU, de tous les aspects de la crise du Golfe »*. Manière, apparemment, de faire comprendre à M. Saddam Hussein qu'il s'agira, malgré tout, d'autre chose que d'un simple rappel de l'ultimatum auquel il fait face.

Pourtant, si l'on s'en tient aux explications données par M. Bush au cours de la conférence de presse qui a suivi l'annonce de son initiative, sa préoccupation essentielle est de bien faire comprendre à M. Saddam Hussein ce qui le menace au cas où il ne céderait pas aux injonctions de l'ONU. A plusieurs reprises ces dernières semaines, M. Bush avait remarqué que le président irakien semblait ne pas mesurer le sérieux de la situation, ne pas « croire » à la détermination de Washington et de ses partenaires. C'est ce message que M. Baker est donc chargé d'aller porter au président irakien, en le *« regardant droit dans les yeux »*, selon l'expression de M. Bush.

L'initiative de M. Bush a bien entendu un autre objet, d'importance au moins égale : prouver au monde, et avant tout au Congrès et à l'opinion américaine, que le président des Etats-Unis n'est pas un « va-t-en guerre », qu'il fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter le pire. A cet égard, la réussite, si l'on juge par les premières réactions, est totale. C'est *« brillant »*, s'exclame, enthousiaste, un sénateur républicain. *« C'est un changement bienvenu »*, remarque le démocrate Sam Nunn, président de la commissions des forces armées du Sénat, et très critique ces derniers temps à l'égard de la politique de l'administration Bush dans le Golfe. Et un observateur salue *« ce coup de maître en matière de politique intérieure »*.

Au-delà de ces coups de chapeau, on perçoit une sorte de soulagement, tant l'attitude de M. Bush, ces derniers temps, avait suscité chez beaucoup un certain malaise : ses comparaisons de Saddam Hussein avec Hitler, le recours à des arguments douteux (la menace nucléaire irakienne), cette manière de tout subordonner à la poursuite d'un objectif unique, tout cela avait donné l'impression que le président américain perdait un peu son sang-froid et le sens des perspectives. Même le succès diplomatique de première grandeur remporté jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU laissait un peu perplexe, tant il donnait l'impression d'avoir été cher payé et de rendre encore plus probable la perspective d'un affrontement.

Jour faste

M. Bush rétablit donc la situation à son avantage. Mais s'il tend désormais une perche – fort ténue – à Saddam Hussein, il continue en même temps à préparer la guerre. Sur le terrain (l'envoi de trois cents avions supplémentaires a été annoncé vendredi), mais aussi auprès de l'opinion, qu'il s'est attaché à rassurer sur un point : si guerre il doit y avoir, a-t-il assuré, *« ce ne sera pas un nouveau Vietnam », « une guerre prolongée »*. Et M. Bush d'énoncer une liste de différences, allant de la topographie à la capacité de réapprovisionnement de l'ennemi, en passant par la motivation des troupes qui, cette fois, sont des *« volontaires »* (des soldats professionnels) et non des appelés. Le président prend aussi un engagement solennel. Cette guerre-là, si elle a lieu, *« n'aura pas une conclusion douteuse », « je ne permettrai jamais qu'on s'arrête à mi-chemin »*. Bref, on ira jusqu'au bout, et on gagnera. Si sacrifices il y a, ils ne seront pas vains.

M. Bush reviendra un peu plus tard sur ce thème, lorsqu'on l'interrogera sur ses sentiments à l'idée d'envoyer des soldats risquer leur vie dans le Golfe. Il enlève ses lunettes, s'appuie lourdement sur son pupitre, sa voix change, et soudain l'orateur gauche, le médiocre communicateur qui donne toujours l'impression d'en faire trop ou trop peu, trouve un ton complètement différent, médite à haute voix : *« On me demande sans arrêt... combien de vies ? »* (...) *« Combien de vies cela vaut-il ? Est-ce que cela vaut une seule vie ? Vous devriez lire mon courrier. Des lettres de soutien, mais qui ajoutent : s'il vous plaît, monsieur le Président, ramenez-moi mon fils à la maison, ramenez-moi mon mari »* (...) *« C'est une question difficile mais c'est au président de prendre cette décision. »* M. Bush évoque les *« principes moraux »* qui sont en jeu, explique qu'il fera tout ce qui est son pouvoir pour éviter qu'un seul coup de feu ne soit tiré, *mais il* ajoute qu'en cas d'affrontement il veut donner *« à chaque soldat américain le soutien maximum, les meilleures chances de rester en vie »*. C'est pourquoi, explique-t-il, il envoie tant de troupes dans le Golfe, c'est pourquoi il consacre tant d'efforts à renforcer la coalition.

Cela ne suffira peut-être pas tout à fait à enrayer le mouvement de protestation contre la guerre, qui commence à prendre de l'ampleur aux Etats-Unis. Mais M. Bush peut s'envoler satisfait pour une tournée d'une semaine en Amérique du Sud. Par la simple annonce d'une visite de M. Baker à Bagdad, de laquelle, selon ses propres termes, il n'attend guère *« de grands résultats »*, il a détendu l'atmosphère, fait preuve de bonne volonté, et redonné bonne conscience à ses concitoyens. Pour un président qui, ces derniers mois, semblait avoir perdu la main, vendredi fut un jour faste.

JAN KRAUZE

---

300 avions américains supplémentaires

Les Etats-Unis commenceront à envoyer plus de 300 avions militaires supplémentaires dans le Golfe la semaine prochaine, a-t-on appris, vendredi 30 novembre, de source autorisée au Pentagone. Ces renforts comprendront un escadron d'une vingtaine de chasseurs bombardiers F-117, les avions furtifs dont 22 exemplaires se trouvent déjà dans le Golfe.

Les Etats-Unis ont déjà envoyé dans la région plus de 300 avions de combat et 200 appareils basés sur porte-avions. Quelque 200 autres avions doivent également être envoyés dans le Golfe au cours des prochains mois à bord de trois porte-avions supplémentaires. En plus des F-117, les renforts comprendront des avions d'attaque au sol F-15E, des chasseurs F-16, des avions antichar A-10, des avions de ravitaillement en vol et des avions de reconnaissance RF-4C. – *(Reuter.)*

« Si l'emploi de la force est nécessaire, ce ne sera pas un nouveau Vietnam »

Voici des extraits de la déclaration faite par le président Bush, vendredi 30 novembre, avant sa conférence de presse :

« Nous sommes dans le Golfe parce que le monde ne doit pas et ne peut pas récompenser une agression. Et nous sommes là-bas parce que nos intérêts vitaux sont en jeu. Et nous sommes dans le Golfe du fait de la brutalité de Saddam Hussein. Nous avons affaire à un dangereux dictateur qui n'est que trop désireux de recourir à la force, qui dispose d'armes de destruction massive et cherche à en obtenir de nouvelles, et qui désire contrôler l'une des ressources essentielles au monde, à un moment de l'histoire où l'on écrit les règles de l'après-guerre froide.

» Nos objectifs demeurent ce qu'ils étaient au tout début. Nous voulons obtenir le retrait immédiat et inconditionnel de l'Irak du Koweït. Nous voulons le rétablissement du gouvernement légitime du Koweït. Nous voulons la libération de tous les otages et le libre fonctionnement de toutes les ambassades. Et nous voulons la stabilité et la sécurité de cette région critique du monde.

» Nous ne sommes pas seuls à poursuivre ces objectifs. Les Nations unies (...) sont tout à fait d'accord. Le Conseil de sécurité a approuvé douze résolutions condamnant l'invasion injustifiée du Koweït (...), mettant en œuvre des sanctions économiques draconiennes pour interrompre tout commerce avec l'Irak, et autorisant le recours à la force pour contraindre Saddam à se soumettre aux résolutions (...). Saddam Hussein a tout tenté pour faire de cela une lutte entre les Etats-Unis et l'Irak (...), le fait est que ce n'est pas le cas, c'est l'Irak contre le reste du monde.

» La résolution du Conseil de sécurité adoptée hier est historique. Une fois de plus, le Conseil de sécurité a mis en valeur le rôle de gardien de la paix des Nations unies. Jusqu'à hier, Saddam n'avait peut-être pas compris ce à quoi il faisait face en termes d'opinion mondiale, et j'espère que maintenant il va réaliser qu'il doit quitter le Koweït immédiatement.

« L'inflexibilité de l'Irak »

» Aucun pays ne doit pouvoir violer, piller et brutaliser un voisin. Aucun pays ne doit pouvoir rayer de la surface de la Terre un membre des Nations unies et de la Ligue arabe. Je vous assure : si l'emploi de la force est nécessaire, ce ne sera pas un autre Vietnam, ce ne sera pas un conflit qui s'éternise. Je veux la paix, pas la guerre, mais s'il doit y avoir guerre, je ne permettrai pas que nos troupes aient les mains liées derrière le dos et je vous promets qu'il n'y aura pas de fin lugubre. (...) Je ne permettrai jamais un demi-effort.

» Des gens demandent de la patience. Les Etats-Unis et le monde ont été patients. Je continuerai à l'être, mais la résolution d'hier indique clairement à Saddam Hussein : le temps presse. Vous devez quitter le Koweït et nous vous avons donné le temps de le faire.

» On me demande en permanence quel degré d'efficacité ont les sanctions de l'ONU. Je ne connais pas la réponse à cette question. De toute évidence, les sanctions ont un certain impact, mais je ne peux pas vous dire qu'elles seules résoudront tout, et par conséquent, je me félicite de la décision prise hier par le Conseil de sécurité.

» Je suis très inquiet des efforts de Saddam pour se doter de l'arme nucléaire. Imaginez sa capacité à faire chanter ses voisins s'il possédait cette arme. Nous l'avons vu recourir à des armes chimiques contre son propre peuple. Nous l'avons vu faire de son propre pays, qui devrait être riche et prospère, un pays pauvre, tout ça à cause de son insatiable appétit de matériels militaires et de conquêtes.

» Beaucoup de gens ont parlé directement à Saddam Hussein et à son ministre des affaires étrangères, Tarik Aziz. Tous ont été déçus par l'inflexibilité de l'Irak. Toutefois, (...) je vais envoyer une invitation au ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz, à se rendre à Washington pour me rencontrer, à un moment qui fera l'objet d'un accord mutuel à la fin de la semaine du 10 décembre. Et j'inviterai des ambassadeurs de plusieurs partenaires de notre coalition dans le Golfe à assister à cette rencontre.

» D'autre part, je demande au secrétaire d'État Jim Baker de se rendre à Bagdad pour y rencontrer Saddam Hussein, et je proposerai que le président rencontre le secrétaire d'Etat à une date faisant l'objet d'un accord mutuel entre le 15 décembre et le 15 janvier de l'an prochain. » – *(AFP, Reuter.)*

□ **Les diplomates américains au Koweït ont été ravitaillés.** – Le président Bush a indiqué que des Irakiens avaient fourni de la nourriture aux diplomates américains confinés dans l'ambassade américaine à Koweït. Mais il a affirmé que cela ne suffisait pas. M. Bush a déclaré ne pas savoir si l'Irak avait changé de politique à l'égard de l'ambassade, qu'ils veulent voir fermer, mais a qualifié ce développement de *« très intéressant »*. Des fruits, des légumes et des cigarettes ont été fournis jeudi aux diplomates américains par des Irakiens. – *(AFP.)*

□ **Le porte-avions *Clemenceau* en alerte à quarante-huit heures.** – Le porte-avions *Clemenceau* vient de prendre le relais du *Foch*, qui était demeuré depuis plusieurs semaines en alerte à quarante-huit heures. Cet été, le *Clemenceau* avait déjà participé, avec des hélicoptères de combat à son bord, à la mise en place du dispositif français « Daguet » en Arabie saoudite. Puis, le *Foch* avait pris l'alerte depuis le port de Toulon où le *Clemenceau*, après son retour en France, a été remis en condition opérationnelle.

Le temps

Suite de la première page

Il était capital, de ce point de vue, qu'une date-butoir soit fixée à Saddam Hussein : on sait depuis longtemps que dans cet affrontement entre démocraties (même si la coalition anti-irakienne ne compte pas que des régimes démocratiques) et dictature le temps joue en faveur de la seconde, nonobstant embargo et blocus. Il fallait donc empêcher le maître de Bagdad de jouer indéfiniment la montre.

Il le fallait d'autant plus que le front anti-irakien est en train de se déliter lentement mais sûrement. D'abord parce qu'il ne peut que révéler davantage, à l'usure du temps, son aspect contre-nature : les buts d'intervention des uns et des autres ne peuvent que diverger à moyen terme, et les pays arabes de la coalition sont pour la plupart fragilisés par la montée d'un islamisme anti-occidental et farouchement anti-israélien (pour ne rien dire de l' « alliance » parfaitement immorale conclue par les Occidentaux avec la Syrie d'un Hafez El Assad). Autant de bombes à retardement qui ne pourraient qu'exploser un jour au profit de Saddam Hussein.

Prudent sur le terrain, pour ne donner aucune raison à une attaque adverse, Saddam Hussein avait fait la démonstration de ses talents d'enliseur en promettant une libération de tous les otages – il reste encore plus de trois mille Occidentaux, sans compter des milliers de Soviétiques – d'ici au mois de mars. De quoi « tenir » jusqu'au retour de la saison torride, peu propice aux actions militaires, et jusqu'au pèlerinage à La Mecque, favorable à toutes les opérations de déstabilisation de l'Arabie saoudite.

Le calcul était d'autant plus habile que les lignes de fracture qui affectent la coalition anti-irakienne existent également à l'intérieur des démocraties, à commencer par les Etats-Unis, mais sans oublier la France et l'Allemagne – pour ne rien dire des positions atypiques de Moscou et surtout de Pékin. Il suffit de dresser la liste des bonnes âmes occidentales qui ont déjà fait le pèlerinage de Bagdad pour avoir une idée de ce faux consensus, qui menace de voler en éclats à la première épreuve de force.

Sondages aidant, le Congrès américain éprouve des doutes croissants tandis que les dirigeants allemands laissent entendre de plus en plus clairement que la crise du Golfe n'est pas la leur. La détermination française ne paraît guère plus convaincante : en dépit des efforts pédagogiques de MM. Mitterrand et Dumas, les arguments pacifico-ethniques d'un Le Pen qui parie (peut-être avec raison) sur la lâcheté générale, les prudences d'un Chevènement, le mythe d'« une politique arabe pour la France », saupoudré d'anti-américanisme et d'anglophobie, hérité du gaullisme et brandi par la plupart des orphelins du général, ont fait bien des dégâts.

L'indispensable et le négociable

C'est dans ce contexte que le président Bush ramait à contre-courant depuis plusieurs semaines. Son initiative, qui va sans doute être suivie par des gestes semblables de plusieurs autres capitales occidentales et par une recrudescence des émissaires en tous genres, ne suffit pas, loin de là, à effacer le spectre de la guerre. Mais elle recadre opportunément la position occidentale, enlève des arguments à ceux qui assimilent un peu vite fermeté et bellicisme, quitte à oublier prise d'otages et annexion d'un Etat souverain, offre une porte de sortie plus qu'honorable à un Saddam Hussein qui n'est plus diabolisé (il n'est plus question, officiellement, de l'éliminer quand on est prêt à rencontrer son ministre des affaires étrangères et à lui envoyer M. Baker). Reste à convaincre le dictateur de Bagdad de ne pas laisser passer cette dernière chance, de faire la différence entre l'indispensable (évacuation du Koweït, libération de tous les otages) et le négociable. Quarante-cinq jours et des dizaines de milliers d'hommes en renfort ne seront pas de trop pour le persuader que toute temporisation pourrait lui être fatale.

JACQUES AMALRIC

□ **M. Fabius : « Tous les efforts seront faits pour éviter la guerre ».** – M. Laurent Fabius a déclaré, vendredi 30 novembre, à Clichy (Hauts-de-Seine), que *« tous les efforts seront faits pour éviter la guerre, même si le texte de la résolution autorisant le recours à la force contre l'Irak a été voté par la France »*. Le président de l'Assemblée nationale a expliqué que la France *« n'a jamais eu d'intention belliqueuse »* et qu' *« elle essaiera de préserver la paix jusqu'au bout »*.

□ **Le Front national dénonce la « sale guerre socialiste ».** – Le secrétaire général du Front national, M. Carl Lang, a dénoncé la *« SGS, c'est-à-dire la sale guerre socialiste »*, vendredi 30 novembre à Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), au lendemain du vote de la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise du Golfe. *« Le groupe des agités de la gachette l'emporte*, a ajouté M. Lang. *Par cette résolution, on indique qu'on veut négocier après la capitulation de l'Irak. »*

Les réactions à l'offre de la Maison Blanche

Bagdad a manifesté de l' « intérêt » tout en réservant sa réponse

Plusieurs capitales arabes et occidentales ont réagi favorablement à la proposition du président George Bush de pourparlers à haut niveau en décembre entre les Etats-Unis et l'Irak, tandis que Bagdad semblait manifester discrètement son intérêt, annonçant une réponse pour samedi 1er décembre.

L'Irak a suivi avec *« intérêt »* les déclarations de M. Bush *« en vue de les étudier et d'examiner leur portée »*, mais n'y répondra pas avant samedi au plus tôt, avait-on indiqué à Bagdad. Dans les milieux généralement bien informés de la capitale irakienne, on estimait que l'offre de M. Bush constitue *« un changement »* et *« répond en partie à la nécessité, maintes fois soulignée par la direction irakienne, d'engager un dialogue direct* [avec les Etats-Unis] ». Dans la soirée de vendredi, la radio et la télévision irakiennes avaient passé sous silence l'offre du président américain, alors que des manifestations anti-américaines étaient prévues pour samedi en Irak. A Paris, l'ambassadeur d'Irak, M. Abdul-Razzak Al Hachimi, s'était félicité d'un *« pas très important »*, qui *« permettra d'obtenir (...) des négociations, au lieu de battre les tambours de la guerre »*.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, s'est dit pour sa part *« persuadé que la décision américaine va dans le sens de la paix »*. Amman a très vite salué la proposition. Estimant que la résolution 678 du Conseil de sécurité autorisant un recours à la force contre l'Irak au 15 janvier *« pourrait avoir des conséquences décisives sur l'avenir du Proche-Orient, notamment de la Jordanie »*, le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Marwan Al-Kassem, a *« accueilli favorablement une proposition ouvrant la voie à un dialogue auquel Amman a encouragé toutes les parties »*.

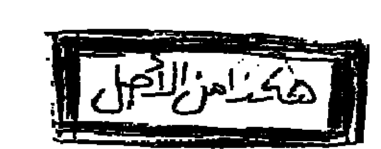
L'OLP a accueilli favorablement l'initiative américaine, estimant que ce dialogue doit *« englober tous les problèmes de la région »*. M. Yasser Abed Rabbo, membre du Comité exécutif de l'OLP, a estimé que cette initiative *« doit maintenant encourager tous les pays arabes concernés par la crise à engager un dialogue, notamment entre l'Arabie saoudite et les pays du Golfe d'une part et l'Irak d'autre part »*.

M. Dumas : à Saddam Hussein de choisir

En Europe, le ministre français des affaires étrangères Roland Dumas a estimé que l'offre américaine *« allait dans le sens souhaité par la France »*. Il a révélé que les cinq membres du Conseil de sécurité s'étaient réunis jeudi soir, à l'initiative de Paris, et s'étaient mis d'accord pour effectuer des *« démarches bilatérales »* auprès de l'Irak afin de lui faire comprendre le *« message de fermeté »* de la communauté internationale. A lui, maintenant, de choisir entre la paix et la guerre. A Londres, le nouveau gouvernement de M. John Major – qui rencontrera le président George Bush à Washington avant Noël – a accueilli avec satisfaction l'offre de dialogue américaine. Le Foreign Office a estimé que *« tout ce qui peut assurer la totale réalisation des résolutions des Nations unies est bienvenu »*.

M. Gianni De Michelis, ministre italien des affaires étrangères, dont le pays exerce jusqu'à la fin de l'année la présidence tournante de la CEE, a accueilli positivement cette démarche. Des réactions officielles favorables ont aussi été enregistrées à La Haye, à Ankara et à Madrid. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le PCF accuse la France d'avoir donné aux Etats-Unis un « feu vert à la guerre ».** – Le vote de la dernière résolution de l'ONU adressant un ultimatum à l'Irak constitue pour le PCF *« un pas d'une extrême gravité dans une escalade qui peut conduire à un épouvantable conflit armé au Moyen-Orient et peut-être au-delà »*. *« Lourde est la responsabilité des pays qui, comme la France, ont accepté de donner ainsi aux Etats-Unis un véritable feu vert à la guerre »*, affirme le Parti communiste.



LA CRISE DU GOLFE

Malgré des réticences saoudiennes

La proposition de M. Bush correspond à la stratégie de Ryad : imposer la paix par la menace de la guerre

RYAD

de notre envoyée spéciale

L'Arabie saoudite n'avait pas officiellement réagi, samedi 1er décembre, à la proposition du président Bush d'ouvrir des discussions à haut niveau avec Bagdad, et c'est sans commentaire que la presse saoudienne a annoncé la nouvelle.

Mais, si celle-ci va apparemment à l'encontre de la position saoudienne, réaffirmée encore cette semaine par le roi Fahd (*« pas de négociation possible sans l'annonce par l'Irak de son retrait du Koweït »*), Washington avait prévenu Ryad et, cette offre de la dernière chance, appuyée par un très ferme ultimatum sur un possible usage de la force, correspond à la stratégie saoudienne d'imposer la paix par la menace de la guerre.

Il n'empêche que, sollicité par deux fois ces dernières semaines par une discrète médiation omanaise et la proposition libyenne de rencontrer le président irakien, le roi Fahd avait personnellement refusé l'idée d'un dialogue, exigeant, d'abord, un geste irakien. Dans cette mesure, l'offre américaine risque donc de conforter les nombreux Saoudiens, peu convaincus des *« pures »* intentions américaines à l'égard du royaume, dans leur sentiment que les Etats-Unis ont profité, sinon quelque peu provoqué, la crise pour se réinstaller en force dans cette partie du monde vitale pour leurs intérêts. De ce point de vue, la démarche de Washington risque d'accroître le malaise dans un pays déjà sérieusement secoué par la crise.

Sur le plan politique toutefois, soucieux d'éviter une guerre aux conséquences imprévisibles, les dirigeants saoudiens ne peuvent sans doute que se féliciter de cette offre de dialogue, leur fermeté présente ne signifiant pas qu'ils sont hostiles à jamais à toute négociation une fois l'Irak retiré du Koweït et l'émir Jaber réinstallé sur son trône.

Plus qu'un signe de faiblesse ou de changement de politique, les claires allusions faites par le prince Sultan il y a un mois à certaines revendications irakiennes au Koweït – *« L'Arabie saoudite n'est pas opposée à ce que les ayants droit retrouvent leurs droits aussi équivoques soient ceux-ci »* – doivent sans doute être vues comme un geste signifiant, à Bagdad, que tout est possible, mais seulement après le retour au *statu quo ante*.

Arrière-pensées de certains

Lors de sa dernière rencontre avec le président Bush, où toutes les options militaires et pacifiques ont été discutées, le roi Fahd aurait notamment évoqué la possibilité de donner au président irakien, en cas de retrait, une garantie que son pays *ne serait pas attaqué*. Une revendication que Bagdad aurait fait transmettre à l'Arabie saoudite par l'intermédiaire d'Oman et à *laquelle Ryad ne serait pas hostile*.

En fait, on semble faire le pari à Ryad que le président Saddam Hussein pourra difficilement se remettre d'un retrait du Koweït et qu'en tout cas, dans l'avenir, il sera toujours temps de voir comment agir pour faciliter l'émergence d'une opposition cohérente au leader irakien. Que la perspective d'un rôle à donner à l'opposition irakienne à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Irak soit évoquée dans les colonnes de la presse saoudienne est, à cet égard, révélatrice des arrière-pensées de certains.

Si le plus important pour Ryad est aujourd'hui d'éviter la guerre – et l'offre de Washington constitue la première tentative sérieuse dans la recherche d'une solution pacifique – il n'en reste pas moins que les dirigeants saoudiens et, sans aucun doute, ceux du Golfe ne seraient vraiment rassurés que par la chute ou le net affaiblissement du président irakien.

Mais, cet objectif est une seconde étape que seul l'avenir déterminera, un avenir qui sera sans doute au centre des discussions entre Washington et Bagdad.

FRANÇOISE CHIPAUX

Démenti

A la suite de notre article d'Alger, « M. Bush sera jugé à Alger par un tribunal international », paru dans *le Monde* du 30 novembre, M. Hamadi Essid, représentant de la Ligue arabe à Paris, nous prie de bien vouloir démentir la nouvelle de sa participation à ce tribunal.

Le nom de M. Hamadi Essid figure sur la liste des personnalités ayant donné leur accord pour participer à ce « tribunal », convoqué à l'initiative de personnalités algériennes et qui doit se réunir du 10 au 12 décembre ; liste rendue publique dans la capitale algérienne par les organisateurs. Or, M. Essid nous précise que, contacté au téléphone par les organisateurs, il *n'avait, en fait, pas donné son accord.*

□ **Manifestation pacifiste, mardi 4 décembre à Paris.** – Des personnalités pacifistes appellent à une manifestation, mardi 4 décembre à Paris, de la place de la République à l'église Saint-Augustin, à partir de 18 h 30, pour protester contre *« l'escalade vers la guerre »*. Le PCF et la CGT ont décidé de s'y joindre.

DIPLOMATIE

Les négociations sur le désarmement

Moscou admet avoir transféré 8 000 chars en Asie soviétique

L'Union soviétique a officiellement admis, vendredi 30 novembre, avoir transféré quelque huit mille chars modernes d'Europe en Asie *soviétique pour les sauver de la* destruction conformément au traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (FCE) signé à Paris le 19 novembre dernier.

VIENNE

de notre correspondante

Selon M. Oleg Grinevski, chef de la délégation soviétique aux négociations de désarmement à Vienne, ces chars ont servi à équiper les forces soviétiques stationnées dans la partie asiatique de l'URSS, une zone non concernée par le traité FCE, qui ne s'applique qu'à l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Pour le diplomate soviétique, l'URSS disposait, début août 1990, de 24 898 chars en Europe, un chiffre qui devrait être réduit à 13 150 à la fin de 1994, date limite des réductions à effectuer selon le traité.

Les Soviétiques n'avaient pas caché le transfert de matériel militaire lourd derrière l'Oural pour *moderniser les forces soviétiques* dans cette partie de l'URSS. Mais les Occidentaux estimaient que l'URSS avait ainsi sauvé de la casse 21 000 chars, plus de 28 000 pièces d'artillerie et autant de véhicules blindés. A la reprise des négociations FCE à Vienne, les seize pays de l'OTAN du groupe consultatif commun constitué par l'OTAN et le pacte de Varsovie ont eu la surprise de constater que les chiffres indiqués par Moscou dans les documents échangés la veille de la signature du traité étaient bien en dessous de ce que prévoyait l'alliance atlantique.

Ainsi, l'URSS n'a notifié que 900 *« objets de vérification »* (bases militaires, casernes, aéroports, dépôts de matériel militaire) qui seront l'unité de compte pour le nombre d'inspections à subir par un pays. Or l'Ouest a estimé le nombre de ces objets à quelque 2 500 à 3 000 en URSS. En ce que concerne les pièces d'artillerie, dont l'URSS pourra garder 13 200 unités à l'ouest de l'Oural, Moscou n'en a signalé que 13 850, ce qui signifie que 650 seulement restent à détruire. L'OTAN avait avancé un chiffre de quelque 5 000 pièces d'artillerie à supprimer du côté soviétique.

Dans les milieux occidentaux de la négociation on fait remarquer que les données militaires échangées à Vienne demanderont des *« corrections »* des deux côtés dans un délai de quatre-vingt-dix jours prévu par le traité FCE. M. Grinevski n'a pas exclu de son côté des *« erreurs humaines »* dans la rédaction des documents en question.

WALTRAUD BARYLI

Le président américain dans cinq pays d'Amérique latine

Le président George Bush commencera le lundi 3 décembre une tournée qui l'amènera successivement au Brésil, en Uruguay, en Argentine, au Chili et au Venezuela. Ce sera la première fois qu'un président des Etats-Unis visitera le cône Sud depuis Dwight Eisenhower, il y a trente ans. Ce sera également la première visite présidentielle dans une Amérique du Sud sans dictatures. Les relations entre le Nord et le Sud du continent se heurtent à des obstacles : la lourde dette extérieure de la plupart des pays latino-américains, leur manque d'investissements étrangers et leur difficulté d'accès aux marchés extérieurs. Pour surmonter ces obstacles, le président Bush a annoncé en juin dernier un vaste programme de coopération baptisé « Initiative pour les Amériques », qui a été bien reçu en Amérique latine mais qui est lent à démarrer. *(AFP.)*

Le ministre chinois des affaires étrangères reçu à Washington

Le chef de la diplomatie chinoise, M. Qian Qichen, a été reçu, vendredi 30 novembre, pendant une demi-heure par le président Bush après un entretien de deux heures et demie avec son homologue américain, M. James Baker.

M. George Bush en a trop fait en recevant à la Maison Blanche le ministre chinois des affaires étrangères. Telle a été la réaction de M. George Mitchell, chef de la majorité démocrate au Sénat, qui a déclaré : *« Cela ne sert ni les valeurs américaines ni nos intérêts à long terme que le président Bush ferme les yeux sur les violations des droits de l'homme en Chine. »*

A l'issue d'un entretien entre *MM. Baker et Qian, le département* d'Etat a annoncé l'envoi prochain en Chine de deux hauts fonctionnaires américains, qui met fin à la suspension des échanges de haut niveau décrété par M. Bush en juin 1989.

M. Reginald Bartholomew, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires internationales de sécurité, se rendra à Pékin pour discuter de la non-prolifération des armes de destruction massive. Quant à M. Richard Schifter, secrétaire d'Etat adjoint aux *droits de l'homme, il fera une visite* séparée pour souligner l'attachement des Etats-Unis aux droits de l'homme, *« pierre angulaire » de la diplomatie américaine*, a rappelé M. Baker à M. Qian Qichen.

Entre-temps, les procès annoncés des anciens dirigeants du « printemps de Pékin » suscitent des protestations. Selon un porte-parole du Quai d'Orsay, la France propose à ses partenaires des Douze une démarche communautaire auprès de Pékin en faveur de la clémence et du respect des droits de l'homme. Amnesty International réclame, de son côté, la présence d'observateurs étrangers aux procès. Enfin, la Fédération internationale des journalistes s'inquiète du sort de deux journalistes chinois inculpés le mois dernier pour subversion mais détenus depuis un an.

AFRIQUE

TCHAD : la route de la capitale paraît ouverte aux rebelles

Les dirigeants de N'Djamena seraient en fuite

Les dirigeants tchadiens ont quitté N'Djamena avec « famille et entourage », a indiqué, samedi matin 1er décembre, à l'AFP, une source informée dans la capitale tchadienne. Après avoir pris Abéché, sans combattre, jeudi, les forces rebelles *d'Idriss Déby sont maintenant* maîtres de l'est du pays et plus rien ne s'oppose apparemment à leur progression vers N'Djamena.

Jean-Paul II avait-il parlé trop vite ? En janvier, lors de sa visite pastorale sur les bords du Chari, il s'était félicité de voir les Tchadiens *« prendre avec générosité et dynamisme le chemin de la paix »*. Un an plus tard, ou peu s'en faut, c'est sur le chemin de la guerre qu'une fois encore ils se sont engagés. Les observateurs sont unanimes à le constater : *« D'un côté comme de l'autre, les combats ont été d'un acharnement extrême. Entre le président Hissène Habré et Idriss Déby, son ancien compagnon d'armes, ce fut un match au finish. »*

Le « renard du Tibesti » qui a pourtant montré, dans le passé, tant de ruse au combat, n'a pas été en mesure, semble-t-il, de reprendre le contrôle des opérations. Depuis le début de leur offensive, il y a trois semaines, Idriss Déby et ses hommes ont, de bout en bout, conservé l'initiative. La prise d'Abéché leur a ouvert la piste de N'Djamena, à 800 kilomètres de là.

Depuis qu'en avril 1989 ses deux plus fins stratèges, Hassan Djamous, alors commandant en chef des forces armées, et Idriss Déby, son conseiller militaire, lui avaient faussé compagnie, Hissène Habré manquait d'officiers d'envergure pour assurer la relève. Cet ancien maquisard avait donc été contraint de prendre *lui-même les choses en* mains, de remobiliser les énergies d'une armée qui, au fil des ans, s'était un peu « encroûtée ».

Politique de Gribouille

Les pertes en hommes et en matériels de l'armée gouvernementale ont été à ce point lourdes que, pour contrer d'autres offensives des forces rebelles, *il lui aurait* fallu reconstituer, en toute hâte, son potentiel militaire, notamment en munitions et en engins blindés légers dont elle ne possédait plus que quelques unités. Or, aux demandes de N'Djamena, Paris, son « allié » naturel, a répondu sans le moindre empressement comme l'ont confirmé les récents propos de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense nationale.

Hissène Habré n'ignorait plus que Paris ne ferait rien pour le sauver. Les soldats français stationnés à Abéché dans le cadre du dispositif Epervier n'avaient pas *bougé le* petit doigt pour interdire l'accès de la capitale de l'Ouaddaï aux hommes d'Idriss Deby et, partant, *pour leur barrer* la piste de N'Djamena. Tout portait à croire que leurs camarades basés dans la capitale tchadienne observeraient une même neutralité si les deux frères ennemis avaient dû s'en disputer le contrôle.

Les autorités tchadiennes avaient déploré que la notion de neutralité ainsi entendue *« permette de mettre sur un pied d'égalité un gouvernement légitime issu d'élections libres et des éléments subversifs armés par la Libye »*. La France qui, par les temps qui courent, est sollicitée d'intervenir un peu partout, en Afrique et au Proche-Orient, a refusé tout net de se laisser entraîner dans l'engrenage de cette guerre civile. M. Chevènement l'a rappelé : *« Notre armée intervient pour défendre l'intégrité des Etats, pas pour soutenir des gouvernements. »*

Paris s'en est donc strictement tenu aux accords de coopération militaire, signés en juin 1976, qui prévoient des *« cessions de matériels et d'équipements »* et des mises à disposition d'instructeurs auxquels il est interdit de *« participer directement à l'exécution d'opérations de guerre »*. Pour que Paris sorte de sa réserve, il aurait fallu que le Tchad ait été victime, selon M. Chevènement, d'une *« agression caractérisée »*. Mais, à dessein, le ministre a refusé de voir dans les livraisons massives d'armes faites par la Libye aux forces rebelles la preuve, pourtant patente, d'une telle agression.

Déjà, en juillet 1983, sollicité par N'Djamena d'intervenir pour contrer les menaces libyennes, M. François Mitterand s'était « défilé », affirmant que *« les affrontements entre tendances tchadiennes avaient un caractère traditionnel »* et *« qu'Hissène Habré et Goukouni Oueddeï* (le rebelle d'alors) *sont, chacun à sa manière, des nationalistes »*. Soumis à de multiples pressions, il avait finalement donné, *trois semaines* plus tard, son feu vert à l'opération Manta.

Pour l'heure, la seule *« casse »* qu'il faille déplorer – *mais elle est* de taille – est celle de l'outil militaire. Le vainqueur de ce combat fratricide sera contraint de remettre cet outil en état. Il en ira, en effet, de son intérêt comme de celui de son partenaire français, de tenir en respect le colonel Kadhafi, leur ennemi commun, quoiqu'il puisse en paraître aujourd'hui. Pareille politique de gribouille risque, hélas ! de se faire au détriment d'autres priorités – économiques et sociales – qui devraient être celles d'un pays misérable.

JACQUES DE BARRIN

Idriss Deby, « cow-boy » des sables

Idriss Deby tient du chef de bande, qui manœuvre au milieu, voire à la tête de ses hommes, pour donner l'exemple. *De lui*, on pourrait dire, comme jadis d'un jeune capitaine, qu'il commande à la voix, si une telle proximité avec les exécutants sur le terrain avait encore réellement un sens dans les conflits d'aujourd'hui, même les plus rustiques en apparence.

Hissène Habré lui doit ses victoires des années 80, lorsqu'il était son chef d'état-major, nommé en 1982 à la tête des Forces armées nationales tchadiennes (FANT).

Mais Idriss Deby est plus habile tacticien. *« Un cow-boy »*, disent de lui les militaires français qui ont appris à apprécier ses qualités de chef en opération : la surprise, le courage physique de mettre sa propre vie à chaque fois en jeu, presque le don d'ubiquité, la discrétion ou, plutôt, le goût du silence, cette capacité du cavalier des sables à rester sans parler. *« Mais un cow-boy, ajoutent-ils, qui mènerait des Indiens à la bataille avec son fume-cigarettes aux lèvres. »*

Une complicité entre soldats

Agé de trente-sept ans, Idriss Deby a réussi au Tchad à se fabriquer une légende. Il est l'homme de ces *« rezzous TGV »*, comme on a surnommé ses colonnes de combattants extrêmement mobiles, qui se déplacent à vive allure à bord de leurs Toyota ou de leurs blindés Cascavel et qui, telle *« la tornade blanche »*, fondent sur leur ennemi à 80 kilomètres à l'heure, tirent comme dans une fantasia (sans ménager les munitions), dressent un véritable mur de feu devant eux et tournoient sans répit autour de leur adversaire.

Et, quand chaque camp est à court de munitions, Idriss Deby a enseigné à ses combattants, comme le font leurs vis-à-vis, à *se lancer les uns contre les* autres au *finish*, à bord de leurs véhicules. Le combat s'achève ainsi dans un gigantesque *stock-car*.

Ce n'est pas à l'Ecole de guerre française – Idriss Deby y a fait ses classes en 1985 – que ses professeurs de tactique lui ont appris à se battre de la sorte et à envoyer à la casse beaucoup de ses matériels, sans trop s'en soucier. Ni à Hazebrouck, près de Dunkerque, où il a, des années auparavant, été initié au pilotage des avions de ligne à hélices : il *n'est pas peu fier d'avoir été* breveté à la navigation aux instruments.

La France, Idriss Deby la connaît à sa façon, jusqu'aux hôpitaux militaires quand, chef d'état-major de Hissène Habré, il eut à faire panser ses blessures de guerre au Val-de-Grâce.

On imagine les souvenirs qu'il peut échanger avec les officiers français depuis leurs rencontres à Paris ou au Tchad, lorsque, face à l'invasion de l'armée libyenne ou de son succédané (la Légion islamique) au début des années 80, ils ont passé des soirées à dialoguer ensemble, une toile de tente posée à même le sable pour dormir et le corps enroulé dans un pancho.

Avec Hissène Habré, *la* cassure est intervenue en 1989 : le courant ne passe plus entre le président tchadien et ses lieutenants, parmi lesquels Idriss Deby, bien sûr, et son cousin, Hassan Djamous, qui l'a remplacé à la tête des FANT. Hissène Habré dénonce les *« comploteurs »* qui veulent sa place. Deby et Djamous (qui y laissera la vie) prennent la fuite. Le « cow-boy » des sables trouve asile au Soudan, où il recrute pour le compte du Mouvement patriotique du Salut (MPS) qu'il a fondé et qui va reprendre les combats dans un pays où ils n'ont pas cessé pratiquement depuis plus de vingt ans.

Aujourd'hui, Idriss Deby doit ses succès sur le terrain contre Hissène Habré à son sens tactique *et, aussi, aux armes que* Tripoli lui a fournies d'abondance ou qu'il a pu récupérer sur les forces gouvernementales *en déroute. Mais il* n'ignore pas davantage que, dans cette bataille où il marque de sérieux points, la non-ingérence *de l'armée française* – et notamment de l'aviation d'attaque dont elle est pourvue et dont il est, lui, totalement *démuni* – est indirectement un allié non négligeable. Comme s'il existait une complicité entre soldats qui s'estiment quand, au contraire, le cauchemar des tortures subies par le commandant Pierre Galopin, un officier français de renseignement tombé aux mains de Hissène Habré, le *« rebelle »* de l'époque, hante encore beaucoup d'officiers français, parmi les plus anciens.

JACQUES ISNARD

□ **Mme Mitterrand en mission humanitaire en Afrique.** – Mme Danielle Mitterrand, présidente de la Fondation France Libertés, se rendra, du 4 au *18 décembre*, au *Sénégal*, au Burkina-Faso, au Togo, au Niger et au Mali. Elle doit y promouvoir, notamment auprès des jeunes, la lutte contre le sida et les maladies endémiques. – *(AFP.)*

□ **KENYA : nouvelle vague de répression.** – Des centaines de personnes ont été arrêtées, cette année, pour avoir critiqué le gouvernement qui, par une *« nouvelle vague de répression »*, tente de réduire au silence toute opposition, affirme Amnesty International dans un rapport, publié jeudi 29 novembre, que les autorités locales ont aussitôt rejeté. Selon l'organisation humanitaire, *« des juristes, des responsables religieux, des opposants et des journalistes continuent à faire l'objet d'arrestations ou de menaces »*. – *(AFP.)*

□ **Ouverture d'une liaison aérienne avec l'Afrique du Sud.** – Le Kenya a donné le feu vert à South African Airways (SAA) pour exploiter un vol hebdomadaire entre Johannesburg et Nairobi à partir du 8 décembre, ont annoncé, vendredi 30 novembre, les responsables de SAA. Cette décision fait suite à des discussions qu'ont eues, vendredi, à Nairobi, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, et le président kenyan, M. Daniel Arap Moi. La compagnie sud-africaine a, d'autre part, annoncé la mise en place d'une liaison avec les Seychelles, à compter d'avril 1991. – *(AFP.)*

EUROPE

L'arrivée des premiers colis alimentaires

La population soviétique éprouve un sentiment d'humiliation

Alors que les premiers chargements de l'aide alimentaire occidentale parviennent à Moscou, l'heure est de plus en plus en URSS aux interrogations. Comment expliquer l'état désastreux de l'approvisionnement, alors que le pays dispose de ressources immenses?

MOSCOU

de notre correspondant

La dernière récolte de céréales a été particulièrement abondante, 240 millions de tonnes, un chiffre inégalé depuis longtemps, et qui ne justifie pas que les étalages des grandes villes soient aussi vides. M. Gavriil Popov, le maire réformateur de Moscou, a accusé vendredi 30 novembre des kolkhozes et sovkhozes, les exploitations collectives d'Etat, de retenir *«au minimum la moitié»* de leur production de blé. *«Nos barons de l'agriculture livrent leur dernier combat à la perestroïka. Ils savent que demain, avec la privatisation des terres, ils n'existeront plus.»* Le maire de Moscou a toutefois souligné qu'il était *«tout à fait inadmissible»* d'avoir recours aux prélèvements, *«armes à la main»*, comme cela se fit par exemple en 1918, pendant la guerre civile. Car ce n'est pas la première fois que les campagnes soviétiques refusent de nourrir les villes. Maintenant, elles sont peu intéressées par des livraisons à l'Etat, étant donné le peu de valeur du rouble.

Mais on dit aussi à Moscou, où la municipalité réformiste est installée depuis six mois, que la dégradation de l'approvisionnement de la capitale est éminemment politique et vise à discréditer les nouveaux responsables auprès de la population. On constate d'ailleurs que la situation est aussi critique à Leningrad, une autre municipalité dirigée par des libéraux. Les grandes villes en URSS étaient autrefois relativement épargnées par les pénuries, qui frappaient en revanche de plein fouet les villes d'importance moyenne. Car le formidable combat entre partisans du maintien du centralisme et ceux d'une vaste libéralisation se poursuit. A preuve les débats passionnés au Congrès des députés de Russie consacrés à la privatisation de la terre. Si l'Assemblée s'est prononcée vendredi pour le principe de la réforme agraire présentée par Boris Eltsine et prévoyant la propriété privée, rien n'indique que cette réforme sera adoptée sans modifications majeures, réduisant sa portée de façon substantielle. Ces débats illustrent l'ampleur des résistances des mentalités dans un pays qui n'a connu que très peu de temps, quelques années avant la première guerre mondiale, des exploitants agricoles privés. Le premier ministre de Russie Ivan Silaev évaluait à environ 20 % le nombre des kolkhoziens tentés par l'aventure de l'exploitation individuelle.

L'autre raison de la dégradation de l'approvisionnement est le système de distribution soviétique corrompu et vermoulu, véritablement gangrené par la «mafia» comme par d'infimes employés-truands puisant dans les dépôts. Le maire adjoint de Moscou, M. Sergueï Stankiévitch, évaluait à 15 ou 20 % le pourcentage des produits qui disparaissent à Moscou entre les dépôts et les magasins.

Pour faire face, M. Gorbatchev a publié vendredi un décret renforçant les contrôles à tous les niveaux de la distribution, mobilisant à cet effet le KGB, la police et *«les travailleurs»*, qui se rendront dans les entreprises et les dépôts pour s'assurer de l'acheminement aux points de vente. M. Gavriil Popov veut de son côté envoyer ses députés en mission de contrôle. Mais si le maire de Moscou hésite encore sur les mesures de rationnement à prendre, Leningrad vient de franchir le pas: pour la première fois depuis 1947, les cartes de rationnement viennent d'y refaire leur apparition, à la satisfaction des habitants.

Les premiers chargements de l'aide étrangère sont arrivés entretemps à Moscou et Leningrad. Un avion cargo avait atterri jeudi à Moscou-Cheremetievo, venant d'Allemagne, avec des dizaines de tonnes de produits alimentaires à son bord, destinés en particulier aux enfants des hôpitaux de Moscou et de sa région. Les sentiments de la population devant cette aide étrangère sont partagés entre la honte et le scepticisme, la population s'estimant humiliée.

Car même si de nombreux Soviétiques déclaraient récemment, dans un sondage, craindre l'apparition de la famine, c'est bien plutôt d'explosions sociales qu'il pourrait s'agir. Les responsables du Kremlin ont dû se résoudre à demander une aide étrangère d'ampleur pour donner un répit à une population harassée. Celle-ci pourrait être tentée pour la première fois par des révoltes, dont les grèves des mineurs de l'année dernière ne constituaient qu'un signe avant-coureur. – *(Intérim.)*

La communauté internationale se mobilise pour aider l'URSS

Dans le sillage de l'Allemagne, qui s'est engagée dans une opération d'aide alimentaire massive à l'URSS, de nombreux pays occidentaux ont annoncé ou étudient une aide d'urgence à la population soviétique, qui va affronter, selon une étude de l'ONU, son hiver *«le plus rude depuis la guerre»*.

Après le chancelier Kohl, qui avait décidé jeudi de livrer gratuitement les centaines de milliers de tonnes de stocks de vivres accumulées à Berlin-Ouest durant la guerre froide, le président von Weizsaecker a pris le relais dans un article publié samedi 1er décembre dans *Die Welt* pour demander aux Allemands de continuer de fournir des dons. La Bundeswehr va également livrer 28 000 tonnes de rations militaires devenus superflues avec la réduction de ses effectifs et des centaines de tonnes de médicaments provenant de l'armée de l'ex-RDA.

Des collectes ont été également lancées en Autriche, en Suisse, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Italie. Le Canada a octroyé 130 millions de dollars à l'URSS pour l'achat de produits alimentaires, l'Autriche a déjà débloqué 10 millions de dollars et la Norvège 7 millions de francs, la Finlande a annoncé une aide alimentaire pour la Carélie, région frontalière où vit une minorité finnoise. Même le Japon, qui demeure le plus réticent en raison de son contentieux territorial avec l'URSS, a lui aussi assoupli sa position en annonçant qu'il était prêt à fournir une aide médicale.

Quant à la France, qui a accordé fin octobre une aide alimentaire de 100 millions de francs à l'URSS, elle étudie, elle aussi, la possibilité d'une nouvelle aide d'urgence, indique-t-on à Paris, tout en privilégiant l'idée d'une action coordonnée dans le cadre des Douze. Le conseil européen qui s'ouvre le 14 décembre à Rome devrait approuver une aide d'1 milliard de dollars à l'URSS.

Pour sa part, M. Bush a réaffirmé au cours de sa conférence de presse de vendredi qu'il était prêt à fournir une aide humanitaire à l'URSS si celle-ci était nécessaire, et que les Etats-Unis attendent pour cela une requête soviétique. Il a indiqué qu'il devait bientôt prendre la décision de lever ou non l'amendement Jackson-Vanik (qui interdit l'octroi de crédits américains à l'URSS jusqu'à ce que ce pays ait adopté une loi libérale en matière d'émigration), notant que, bien que cette loi n'ait pas encore été adoptée par le Soviet suprême, l'URSS laissait partir un grand nombre de juifs soviétiques. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Helmut Kohl le chancelier de l'unité

Suite de la première page

Novembre 1990. Le magazine américain hyper-sophistiqué new-yorkais *Vanity Fair* consacre seize pages à tresser des louanges à un *«King Kohl»* présenté comme *«l'homme au monde jouant le rôle le plus important dans la création d'un nouveau système politique porteur de succès»*. Les persifleurs de naguère font amende honorable. Helmut Schmidt le premier, qui le crédite de n'avoir, dans la réalisation de l'unité allemande, *«commis aucune faute, en politique intérieure au moins»*. Willy Brandt juge de son côté *«hautement respectable»* le bilan des huit ans de pouvoir exercé par Helmut Kohl. Les barons de la CDU qui, comme Lothar Spath ou Heiner Geissler, s'étaient ligués pendant l'été 1989 pour fomenter un putsch contre un chancelier perdant une élection régionale après l'autre sont contraints à d'humiliants voyages à Canossa pour éviter d'être rejetés dans le néant politique d'une chiquenaude kohlienne. Suprême hommage, le magazine *Der Spiegel*, jusque-là fer de lance médiatique du harcèlement anti-Kohl vient de dresser, à la veille des élections, le catalogue des mérites du *«géant chanceux»*, une prose que le principal intéressé déclare avec coquetterie *«ne pas lire»*, comme il se vantait naguère de ne jamais jeter un œil sur les réquisitoires destructeurs du *Spiegel* contre le «chancelier-des-gaffes».

Un poids accru

Aux côtés d'une Margaret Thatcher mise à l'écart par ses «amis» conservateurs, d'un George Bush sujet à des sautes de popularité inquiétantes, d'un François Mitterrand menacé d'une nouvelle cohabitation, Helmut Kohl fait figure d'un leader du monde occidental aux arrières politiques assurés. Pour faire face aux défis de l'unification et aux bouleversements européens, il dispose d'un pays économiquement solide et socialement stable. Le poids international du chancelier de l'Allemagne unifiée s'est accru du fait de l'agrandissement géographique et démographique du pays qu'il dirige, mais aussi en raison du respect et de l'admiration teintée d'envie que l'on éprouve, à l'Ouest comme à l'Est, pour ce *«modèle allemand»* qu'il incarne aujourd'hui.

L'unité allemande a-t-elle fait d'Helmut Kohl un autre homme, métamorphosé en aigle le dindon que beaucoup s'amusaient à voir se pavaner dans la cour des nations? Les panégyristes qui l'encensent aujourd'hui sont aussi partiaux et injustes que les contempteurs – ce sont parfois les mêmes! – qui le vilipendaient hier. L'homme Kohl, qui a fêté ses soixante ans dans cette année 1990 où l'Allemagne avait rendez-vous avec l'Histoire, n'a fondamentalement modifié ni son comportement ni son mode d'exercice du pouvoir. Ce qui a changé, ce qui donne l'impression qu'une métamorphose s'est produite, c'est la perception du public – allemand et étranger – de cet homme que les circonstances ont placé dans une position-clé sur l'échiquier politique mondial. La période de stagnation, d'immobilisme intérieur et de blocage de la situation internationale du début des années 80 jetait une lumière cruelle sur les insuffisances théoriques et rhétoriques d'un homme incapable de faire rêver une Allemagne qui s'ennuyait dans son bien-être.

Au contraire, la mise en mouvement de l'Histoire, qui requiert de ceux qui en sont les principaux acteurs un art de l'action et de l'improvisation, une capacité de réaction instinctive à des événements imprévus, lui a permis de donner toute la mesure de son talent politique. La droite nationale, qui brandissait le thème de l'unité dans les discours dominicaux et faisait en coulisse grief à Helmut Kohl de sa tiédeur patriotique, ne peut que s'incliner: l'unité est faite, et les tenants d'une *«très grande Allemagne»* englobant les provinces de l'Est cédées en 1945 à la Pologne sont marginalisés.

Les thuriféraires d'une entente avec l'Est, ces nationalistes de gauche, qui comme Egon Bahr, menaient l'*Ostpolitik* de Willy Brandt et d'Helmut Schmidt jusqu'à la limite extrême de la compromission avec le totalitarisme post-stalinien, ne peuvent que saluer les relations privilégiées qu'entretiennent aujourd'hui le chancelier allemand et le président soviétique. M. Helmut Kohl n'offre à présent à ses adversaires politiques qu'une surface d'attaque réduite au minimum, les contraignant à jouer les Cassandre d'une hypothétique catastrophe économique dans l'ancienne RDA.

«C'est un don de Dieu que de pouvoir penser simplement», avait dit Konrad Adenauer. Helmut Kohl a reçu plus que sa ration de ce talent qu'il s'attache à ne pas dénaturer par une trop intense fréquentation des esprits compliqués ou d'ouvrages savants. Comme beaucoup d'hommes politiques, il lit surtout des biographies: on affirme dans son entourage qu'il a récemment pris du plaisir à la lecture d'un livre sur la vie de Jean-Paul Sartre. Il ne tient pas les *«experts»* en grande estime, et surtout ne se laisse aucunement impressionner par leurs conclusions pour fixer son action. On a pu le constater dans un moment décisif du processus d'unification, lorsqu'il décida d'instaurer l'union monétaire au 1er juillet 1990 au taux de un deutschemark pour un mark-Est, au grand dam des pontes de la Bundesbank.

Celui que les Allemands de l'Est appellent respectueusement *«Herr Doktor Kohl»* préfère s'entourer de solides praticiens que de *«Herr Professor»*, une espèce avec laquelle il a tendance à entrer rapidement en conflit: ce fut le cas avec Kurt Biedenkopf qu'il chassa du secrétariat général de la CDU ou avec l'historien conservateur Michael Stürmer qui ne fit qu'un bref passage dans le staff de ses conseillers.

La formation de son jugement s'appuie plutôt sur des discussions informelles avec des hommes qui lui inspirent instinctivement confiance, avec qui il se sent en communauté d'esprit et de valeurs. Il tient, par exemple, sa porte toujours ouverte au professeur Joseph Rovan pour parler de la France. Son attitude dans l'«affaire Kurt Waldheim» s'est rapprochée de celle du chasseur de nazis Simon Wiesenthal, avec lequel il entretient d'étroites relations. *«Pro-Waldheim»* lorsque celui-ci le soutenait par antipathie pour les socialistes, Helmut Kohl prit ses distances lorsque Simon Wiesenthal jugea que le président autrichien prenait un peu trop ses aises avec la vérité historique.

En huit ans de présence au pouvoir, il a eu le temps de tester ceux de ses vieux amis qui étaient capables de l'assister efficacement, de passer de la politique provinciale à l'exercice de responsabilités nationales et mondiales. Il y eut des échecs qui mirent un terme à des amitiés très anciennes: Waldemar Schreckenberger, Philipp Jenninger ou Friedhelm Ost ont été écartés du cercle rapproché des collaborateurs du chancelier, preuve ayant été faite qu'ils avaient atteint les limites de leur compétence. En revanche, l'équipe qui a pris en main la réalisation de l'unité *«au pas de charge»* s'est révélée d'une efficacité exemplaire lorsqu'il a fallu assurer l'intendance politique et juridique des décisions prises d'instinct et sans longues études préalables par le chancelier.

Wolfgang Schauble, le ministre de l'intérieur récemment victime d'un attentat qui risque de le laisser paraplégique, s'est révélé comme un successeur potentiel de Helmut Kohl: il a mené avec maestria les négociations compliquées aboutissant à la conclusion du traité d'unification de la RFA et de la RDA. Le chancelier doit à Horst Teltschick, son conseiller diplomatique, d'avoir pu imprimer sa marque au règlement des aspects extérieurs de l'unité, un domaine où M. Genscher surveille jalousement ses prérogatives. Le nouveau secrétaire général de la CDU, Volker Rühe, a été l'artisan de l'engagement intensif du parti dans la campagne électorale victorieuse en RDA, en mars 1990. Ce sont là des hommes jeunes – aucun d'entre eux n'a dépassé la cinquantaine – sur lesquels Helmut Kohl peut s'appuyer plus que sur une équipe ministérielle dont beaucoup de membres sont politiquement dévalués.

Le faiseur de miracles...

Il va donc entamer son troisième mandat à la chancellerie avec le capital de confiance plus élevé que jamais dans sa carrière politique. S'il a acquis, à l'Ouest et à l'étranger le respect dû au dirigeant qui a réussi, il suscite chez ses compatriotes de l'Est des sentiments d'affection et de reconnaissance qui assoient sa popularité sur une base beaucoup plus large que celle de son parti. *«J'ai observé qu'il existait chez les citoyens de l'ex-RDA un certain penchant pour ma personne»*, constate-t-il, faussement modeste, en rentrant de l'une de ses tournées électorales à l'Est où la foule lui a fait comme toujours une fête scandée par des *«Hel-mut! Hel-mut!»* qui lui vont droit au cœur.

«Avant, les gens votaient pour la CDU malgré Kohl, cette fois-ci, ils vont voter pour ce parti à cause de Kohl à l'Ouest, et beaucoup à l'Est ne voteraient pas chrétien-démocrate s'il n'y avait pas Kohl», écrit *Der Spiegel*. Le chancelier est un politicien trop expérimenté pour oublier que les foules sont versatiles et qu'un triomphe électoral fondé sur un surinvestissement affectif de sa personne peut, au bout de quelques mois, se muer en un rejet tout aussi passionnel.

L'Allemagne s'est habituée à une sorte d'Helmut-thaumaturge qui réalise des miracles en appliquant une recette qu'un diplomate occidental appelle la *«méthode du général Boum»*. Il s'agit d'un général prussien tourné en dérision par Jacques Offenbach dans *la Grande-Duchesse de Gerolstein* dont la tactique se résume à *«foncer droit devant et cogner tant qu'on peut»*. Et puis, lui-même le reconnaît d'ailleurs, on ne peut compter toujours sur cette chance insolente qui a accompagné son action pendant les douze derniers mois.

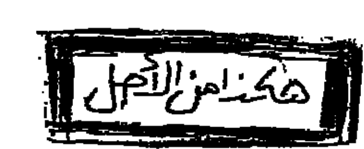
Les défis auxquels le chancelier va devoir faire face dans la période qui s'ouvre nécessiteront peut-être d'autres modes d'approche faisant davantage appel au sens du compromis, à l'esprit de finesse: c'est le cas de la construction européenne à laquelle Helmut Kohl veut imprimer sa marque et celle de son pays. Ayant mis en mouvement une société jusque-là encline à préférer la préservation des acquis à la conquête de nouveaux rivages, le chancelier *«nouvelle manière»* devra également prendre garde à maintenir sous son contrôle des tendances qu'il a réussi jusqu'à présent à canaliser dans des limites acceptables par les voisins de l'Allemagne. Le patriotisme redécouvert peut virer au chauvinisme, et la conscience d'avoir réussi en une insupportable arrogance.

LUC ROSENZWEIG

POLOGNE: au second tour de la présidentielle

L'épiscopat appelle à voter pour M. Walesa

L'Eglise catholique polonaise a appelé vendredi 30 novembre à voter en faveur de M. Lech Walesa au second tour de l'élection présidentielle, dans une lettre qui devait être lue dimanche dans toutes les églises. *«Nous réalisons quels ont été les efforts de la nation, unie autour de l'idée de Solidarité, pour se débarrasser du fardeau du système totalitaire.» «L'élection du chef de l'Etat est (...) le couronnement de ce dur labeur et de ses victimes»*, déclarent les évêques, dans ce qui constitue leur première intervention dans la campagne. Ils appellent clairement, bien qu'indirectement, à voter pour M. Walesa, qui sera opposé au second tour, dimanche 9 décembre, à M. Stanislaw Tyminski. Selon un premier sondage, M. Walesa obtiendrait 58 % des voix (soit 18 % de mieux qu'au premier tour), contre 30 % à M. Tyminski (7 % de plus). Ce sondage a été réalisé, avant l'appel des évêques, par un institut de la radio et télévision polonaise (OBOP), dont les prévisions au premier tour avaient été proches des résultats. – *(AFP, Reuter.)*



POLITIQUE

Pour la préparation de son vingt-septième congrès

La direction du PCF ne parvient pas à endiguer la contestation

La préparation du vingt-septième congrès du Parti communiste, convoqué du 18 au 22 décembre à Saint-Ouen, est entrée dans sa phase ultime avec la tenue, ce week-end, à travers toute la France, des dernières conférences de section précédant les conférences fédérales, qui se tiendront les 8 et 15 décembre pour désigner les délégués chargés de représenter la base militante.



M. Maxime Gremetz, le responsable de la politique étrangère au secrétariat du PCF, qui ne passe pas pour un révolutionnaire, affirmait, il y a une semaine, que le vingt-septième congrès de son parti s'annonçait *«exceptionnel»* et qu'il l'était même déjà *«dans sa préparation»*. Il ne croyait pas si bien dire. Jamais congrès du PCF n'avait été précédé d'un tel tourbillon de prises de position contestataires.

Et même si, un peu partout, la ligne définie par M. Georges Marchais et la direction du parti continue de prédominer largement, de nombreux militants se montrent ouvertement favorables aux propositions de M. Charles Fiterman visant à *«revivifier le projet communiste»*. Il s'agit là d'un phénomène sans précédent à l'intérieur d'un parti dont la culture historique interdit, en principe, les manifestations d'indiscipline à l'encontre de l'état-major.

On ne compte plus les «contributions» rendues publiques par leurs auteurs mécontents de ne pas les voir paraître dans les colonnes de *l'Humanité* et de *Révolution*. Militante depuis *«plus de trente-huit ans»*, Mme Simone Heurtier, secrétaire de la cellule Marcel-Allegot de Meudon (Hauts-de-Seine) – ville dont cette universitaire est conseillère municipale, – écrit au *Monde* qu'elle est *«amenée, pour la première fois»*, à se *«poser des questions graves sur la capacité des dirigeants actuels du parti à définir des perspectives politiques fiables. Car maintenant*, écrit-elle, *je n'ai plus confiance en ces dirigeants, quels que soient par ailleurs leurs mérites individuels ou leur passé courageux de résistants. La crise de la conscience communiste, qui frappe aujourd'hui tous les militants qui osent réfléchir, et qui savaient, eux, depuis longtemps, ce qui se passait réellement dans les pays de l'Est, m'oblige à ne plus faire confiance aveuglément à toutes les analyses contradictoires, et parfois incohérentes, de dirigeants visiblement dépassés et par les événements et par la nécessaire adaptation idéologique et stratégique que ces événements devraient entraîner.»*

De même, l'ancien directeur de l'école centrale du PCF, M. René Jannelle, un «vétéran» qui eut naguère M. Marchais pour «élève» et milite aujourd'hui dans le Loiret, s'en remet à la presse extérieure au parti pour juger extrêmement inconsistant le chapitre du projet de résolution consacré à la situation internationale. *«Où la direction du parti veut-elle en venir*, demande-t-il, *avec des appréciations qui ne peuvent que marginaliser davantage le parti ? Aussi aberrante soit-elle, je ne vois qu'une raison : ne lui fallait-il pas, pour que rien ne change dans le parti, dans son fonctionnement, avoir recours à la tactique dite de la «forteresse assiégée» ? Quand le danger est imminent, l'heure n'est pas aux changements...»* La cellule de Lorris, à laquelle appartient M. Jannelle, s'est prononcée, à l'unanimité, pour la *«réécriture»* de ce chapitre et pour la convocation d'un congrès extraordinaire sur la base des propositions de M. Fiterman.

Cette dernière demande est appuyée également par plusieurs sections, notamment par l'une des sections les plus importantes d'Indre-et-Loire, celle de Saint-Cyr-Vouvray, par la section de Villerupt (Meurthe-et-Moselle), réclamant le départ de M. Marchais, par la section de la commune de Pontorson (Manche), conquise par le PCF aux dernières municipales, qui a rejeté à l'unanimité le projet de résolution et voté une motion dont le texte commence par la citation d'un propos de Mikhaïl Gorbatchev à Erich Honecker avant la chute du mur de Berlin : *«Quand on prend du retard sur la vie, on est puni par elle...»*

«Consignes de fermeture...»

Quand il n'est pas carrément repoussé, comme à Firminy, avec la participation du maire, M. Théo Vial-Massat, député de la Loire, dont la section s'est prononcée à vingt-six voix contre deux et deux abstentions, le projet de résolution est souvent très amendé. C'est le cas, en particulier, dans beaucoup de sections de Paris et de Marseille, bien que le point de vue de la majorité semble, dans ces deux agglomérations, demeurer prédominant.

Les «refondateurs» ou «rénovateurs» font, partout, flèche de tout bois. Dans le Var, un groupe de quatre-vingt-trois militants, emmenés par le maire de La Garde, M. Maurice Delplace, *«en sympathie»* avec M. Fiterman, a lancé, vendredi 30 novembre, un appel à la démocratie interne en dénonçant *«le rituel classique de préparation du congrès, le projet unique de la direction, la référence au centralisme dit «démocratique» opposée au spectre des tendances, la discussion limitée à l'objectif de rallier les militants à une position pré-établie de la direction, qui sont l'un des héritages du stalinisme...»*

La bataille est particulièrement vive en banlieue parisienne, en Seine-Saint-Denis en particulier, où les «refondateurs», regroupés derrière M. Jack Ralite, ont donné le ton de la fronde. Près de trois cents personnes ont participé, jeudi 29 novembre à Montreuil, à une soirée organisée par les militants refusant, comme l'ancien ministre de la santé, *«l'alternative de la dissidence ou du silence»*. A Saint-Denis, la conférence de section prévue le week-end prochain aura lieu à huis clos. Ainsi en a décidé la direction fédérale, pour assurer *«la sérénité des débats»*, alors que, traditionnellement, tous les militants peuvent assister aux échanges des délégués des cellules.

Il apparaît, en effet, que les débats internes ne se déroulent pas partout dans le climat de «fraternité» souhaité par l'état-major national du PCF. Selon M. Jacques Grangé, chargé de mission auprès de la municipalité d'Orly, ce qui s'est passé lors de la conférence de la section de Noisy-le-Grand-Gournay relève de la caricature : *«Avec deux cents adhérents et onze cellules, c'est environ une soixantaine de délégués qui auraient dû participer à la conférence de section. De fait, c'est seulement une vingtaine qui furent présents, deux cellules n'étant pas représentées. Si effort il y eut pour faire participer les cellules, il fut sélectif de la part de la direction de section, visant d'abord à s'assurer la présence de «bien-pensants». Manifestement, les déclarations de Georges Marchais sur le caractère «ouvert» du congrès ont été doublées par d'autres consignes de fermeture à la mesure de l'importance de la contestation exprimée en Seine-Saint-Denis. Le résultat fut à l'image de ces manœuvres : sur vingt-trois votes exprimés, il y en eut dix-neuf pour le projet de résolution, deux contre et deux abstentions. Sauf surprise, le comité de section ne comptera pas de «vilain petit canard» parmi ses membres, et aucune voix hétérodoxe ne pourra représenter les communistes de Noisy à la conférence fédérale...»*

Débordée par cette effervescence, la direction du PCF apparaît sur la défensive. M. Marchais s'est démené, vendredi, dans les colonnes de *l'Humanité*, pour répliquer au mystérieux «Jean Fabien», ce «militant masqué» qui se cache depuis six ans sous un pseudonyme en prétendant parler au nom d'un groupe de contestataires et qui a bénéficié, mercredi soir, du canal de TF 1 pour faire la promotion de son dernier livre, plein d'anecdotes assassines sur les rapports entre le secrétaire général du parti et M. Fiterman. Puis, le même jour, le secrétariat du comité central, déjà saisi de plusieurs protestations contre la prochaine présence au congrès d'une délégation du PC chinois, a été conduit à prononcer *«énergiquement»* la *«condamnation»* des procès politiques annoncés en Chine à la suite des *«événements de Tiananmen»*...

C'est sans doute M. Jean-Michel Toulouse, modeste porte-parole de la cellule de Saint-André-lès-Lille (Nord), qui a le mieux résumé le sentiment de bon nombre de militants désorientés en écrivant, vendredi, dans les colonnes de *l'Humanité* : *«Le vingt-septième congrès est le congrès de la dernière chance. Ou bien le parti, dans son ensemble, comprend qu'il doit changer ; ou bien il disparaît...»*

ALAIN ROLLAT

Le témoignage de Mme Mireille Bertrand

Un texte embarrassant pour M. Marchais

Mme Mireille Bertrand n'est pas bavarde. A l'occasion du vingt-sixième congrès du PCF, en décembre 1987, elle avait souhaité abandonner ses fonctions au bureau politique où elle siégeait depuis quatorze années. A quarante-cinq ans, Mme Bertrand estimait qu'*«il est bon, pour soi-même, de se remettre en question et de savoir changer d'activité»*. Elle l'avait expliqué dans une lettre dont M. René Piquet, membre du bureau politique, avait lu *«quelques passages»* aux congressistes.

Rompant un silence de trois années, elle a fait parvenir, fin octobre, une contribution destinée à être utilisée dans la «tribune de discussion» de *l'Humanité*, pour le congrès, que nous avons publiée dans nos éditions du 1er décembre. A la mi-novembre, elle s'est inquiétée, auprès de M. André Lajoinie, président de la commission qui supervise la publication des contributions, du sort réservé à la sienne. Pour justifier son refus de la publier, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale aurait argué que ce texte était plus *«personnel»* que *«politique»*. En outre, selon lui, Mme Bertrand expliquait son départ du bureau politique, dans des *«termes contraires»* à sa lettre de 1987, dont personne, au demeurant, en dehors de la haute direction du PCF, n'a jamais eu connaissance intégralement.

Devant l'insistance de l'ancienne dirigeante, M. Lajoinie a accepté de soumettre sa contribution à la commission *ad hoc*, mercredi 28 novembre. La question aurait été évoquée lors d'une réunion du bureau politique, le lundi précédent. Ce jour-là, M. Georges Marchais se serait opposé personnellement à la divulgation du texte de Mme Bertrand en estimant que cela ne serait *«pas un service à lui rendre»*. La «commission Lajoinie» a entériné ce refus, et *l'Humanité* a été dans l'impossibilité de diffuser ce texte embarrassant pour l'équipe du secrétaire général.

O. B.

La conférence des Parlements de la Communauté

Les élus se prononcent pour une Europe fédérale

La conférence des parlements de la Communauté européenne, qui s'est tenue à Rome du 27 au 30 novembre, s'est achevée sans qu'il soit question de son institutionnalisation souhaitée par les Français. Elle ne se réunira à nouveau que si *«des événements majeurs le justifient»*, ce qui constitue une victoire pour les plus pro-européens des parlementaires, lesquels sont apparus très majoritaires lors du vote de la déclaration finale.

ROME

de notre envoyée spéciale

Vendredi 30 novembre, Mme Simone Veil, élue européenne, a quitté le palais Montecitorio, siège de la Chambre des députés italienne, le sourire aux lèvres. *«Il y a un an, jamais ce texte n'aurait été adopté»*, disait-elle. Le texte en question, plaidoyer pour l'Europe fédérale, venait d'être adopté à une très large majorité (cent cinquante voix pour, treize contre, vingt-six abstentions) par une assemblée informelle, composée aux deux tiers de parlementaires nationaux et, pour l'autre tiers, de parlementaires européens.

Tout pouvait arriver au cours de cette conférence inédite. Mais le plus probable des scénarios, vu les conditions dans lesquelles la réunion avait été préparée, était l'affrontement entre élus nationaux et élus strasbourgeois.

Première surprise : les parlementaires nationaux, que l'on croyait rétifs à une intégration très poussée de l'Europe, synonyme pour eux de perte de pouvoir, ont fait leur, la vision de leurs confrères européens, militants, pour la plupart, de l'union européenne. La déclaration finale prône la transformation de la Communauté en union européenne *«sur une base fédérale»*. Elle introduit les notions de défense et de sécurité, en stipulant que *«la Communauté européenne a un rôle-clé à jouer au sein des Nations unies et de la CSCE et au sein de l'alliance atlantique, compte tenu de la situation particulière de certains membres* (allusion à la neutralité de l'Irlande) *et qu'il convient de redéfinir les relations avec l'UEO»*. Les parlementaires européens n'en sont pas encore revenus...

Leurs homologues venus des douze capitales partagent leurs vues sur la manière dont les institutions européennes doivent évoluer au terme de la conférence intergouvernementale sur l'union politique ! Du moins les élus de Strasbourg ont-ils réussi à faire avaliser un texte qui reprend l'essentiel de leurs conceptions : partage du pouvoir législatif entre le conseil des ministres et le Parlement européen ; publicité des débats du conseil des ministres, attribution de pouvoirs exécutifs à la Commission européenne, etc. Deuxième surprise : contre toute attente, ce n'est pas en fonction de leur nationalité mais de leur appartenance politique que les parlementaires se sont groupés (*le Monde* du 29 novembre).

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la déclaration finale a bénéficié d'une telle adhésion. Il n'y eut que les socialistes français pour oser se démarquer de leur famille. Mais il faut également noter, à un mois de la présidence luxembourgeoise, la position des trois membres de la délégation du grand-duché : chacun s'est abstenu. En revanche, tous les Allemands, tous les Belges et tous les Italiens se sont prononcés en faveur de ce texte, de même que les travaillistes britanniques.

Si le Labour fait maintenant de l'Europe son cheval de bataille, M. Nigel Spearing, lui, n'a pas encore été convaincu par son état-major. Chef de la commission de la Chambre des communes chargée des affaires communautaires, ce travailliste a lancé une violente diatribe contre la déclaration finale après avoir voté contre.

Cette conférence des Parlements n'ayant pas d'existence juridique, il est vrai que la déclaration adoptée n'a aucune valeur contraignante. Les gouvernements en feront ce qu'ils voudront lorsque, autour de la table de négociation, leurs experts mettront au point la révision des traités. Pour les plus sceptiques, le document ira rejoindre le placard aux archives. A moins qu'au bout de quarante ans de construction européenne, l'avis des élus soit pour la première fois véritablement entendu.

MARIE-PIERRE SUBTIL

La France à la traîne

ROME

de notre envoyé spécial

La France va-t-elle reprendre son ancienne place à la traîne de la construction européenne ? Les votes intervenus à Rome et les propos tenus par les uns et par les autres peuvent le laisser penser : sur les treize délégués à la conférence des Parlements de la Communauté européenne qui ont voté contre la résolution finale, deux sont français (Mme Nicole Catala, député RPR, et M. Jean-Claude Lefort, député communiste) ; surtout, sur les vingt-six abstentions volontaires, dix-huit émanent de Français (les onze représentants du PS, à l'exception de M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste au Parlement européen, et de M. Claude Cheysson qui n'a pas participé au vote, et les sept autres délégués du RPR). La motion, qui a été approuvée par la grande majorité des membres de cette conférence, n'a donc pratiquement trouvé de soutien, en France, qu'à l'UDF.

Gaullistes et socialistes ont non seulement partagé le même vote, mais en ont donné la même explication. Lorsque dans les couloirs de la Chambre de députés italiens, où se tenait cette conférence, M. Laurent Fabius a expliqué : *«Notre abstention signifie que nous approuvons l'accélération de la construction européenne, mais que nous contestons certains éléments de cette motion»*, M. Michel Cointat (député RPR d'Ile-et-Vilaine) l'a interrompu pour faire remarquer : *«C'est aussi le sens de notre vote.»* Tout au long de la discussion des amendements il est même apparu clairement que les uns et les autres souhaitaient une *«Europe des Etats»*, une *«Europe des nations»*, pour reprendre les formules du général de Gaulle.

Une autre des phrases-chocs du fondateur de la Ve République – *«L'Europe de l'Atlantique à l'Oural»* – n'est toutefois pas reprise à leur compte par les socialistes, alors qu'elle continue à servir de référence au RPR. C'est au nom de cette idée que M. Christian de la Malène, président du groupe du RPR à l'Assemblée de Strasbourg, a affirmé qu'une union européenne à douze était *«un contresens historique»*, à l'heure de la disparition du rideau de fer. M. Fabius, au contraire, s'est battu pour que le renforcement de la Communauté précède son éventuel élargissement.

Mais à côté de cela il était plus que symbolique d'entendre M. Yves Guéna (sénateur RPR de Dordogne) demander que l'on *«ne brûle pas les étapes»*, et M. Charles Josselin, président socialiste de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, refuser *«une fuite en avant»*.

Autre symbole fort : la signature en commun de plusieurs amendements par l'ensemble des représentants de l'Assemblée nationale française, alors que M. Fabius, à l'ouverture des travaux, avait demandé que la conférence ne siège plus par délégations nationales mais par groupes politiques. Lorsque M. Cointat a continué à défendre la nécessité d'un Sénat européen, il disait tout haut ce que M. Michel Vauzelle, le président socialiste de la commission des affaires étrangères au Palais-Bourbon, pense sans oser le dire publiquement, se contentant de réclamer *«l'insertion des Parlements nationaux dans le processus de prise de décision européen»*.

Socialistes emberlificotés

La démarche des socialistes français ne pouvait qu'être emberlificotée. Le bureau exécutif de leur parti vient d'adopter une déclaration parlant de *«la finalité fédérale»* de la construction de l'Europe et refusant toute institutionnalisation d'une coopération entre Parlements nationaux et Parlement européen ; or des hommes comme MM. Fabius, Josselin et Vauzelle souhaitent un tel renforcement de cette coopération que cela ressemble fort à une institutionnalisation. Leur attitude à Rome est apparue come la recherche d'une revanche après leur défaite de Paris.

Le discours officiel du président de l'Assemblée nationale a été d'une parfaite orthodoxie avec la position de son parti. Mais dans les faits c'est lui qui a amené la délégation française à se montrer si réticente. Pour justifier le vote final, il a mis en avant le refus de la majorité de la conférence de reconnaître dans sa motion l'existence du Conseil européen, et donc le rôle des chefs d'Etat et de gouvernement, mais aussi l'analogie, faite dans ce texte, entre la Commision des Communautés et un gouvernement. Cette prise de position de l'ancien premier ministre ne peut que satisfaire M. Jean-Pierre Chevènement, mais déplaire à M. Jacques Delors. Car dénoncer les *«eurobéats»*, ou *«un schéma de fédéralisme accéléré»*, ne peut que l'aider dans sa volonté de rassembler, dans la bataille interne au PS, les «chevènementistes» et les «poperennistes».

L'attitude des délégués français à Rome ne peut toutefois être jugée à cette seule aune parisienne. Le rôle joué par M. Fabius ne pourra qu'inciter les dirigeants européens à y voir une indication de la position de M. François Mitterrand. Son deuxième septennat devait être celui de la construction de l'union politque. Cette volonté ne pourra être que contrariée par la démonstration que la majorité des élus français n'ont pas la même conception de cette union que leurs partenaires. Il est peut-être révélateur que, à la veille des importantes échéances du mois de décembre (début des conférences intergouvernementales sur l'union politique et l'union économique et monétaire), ceux qui affirment être les plus proches du chef de l'Etat aient tenu à manifester leur différence aussi clairement.

THIERRY BRÉHIER

EN BREF

□ **M. Jacques Blanc réélu président de l'Association nationale des élus régionaux.** – M. Jacques Blanc, président UDF-PR de la région Languedoc-Roussillon, a été réélu, mercredi 28 novembre, président de l'Association nationale des élus régionaux (ANER) qui regroupe les conseillers régionaux de l'opposition. MM. Jean-Paul de Rocca-Serra, président RPR de la Corse, et Charles Millon, président UDF-PR de la région Rhône-Alpes ont été élus vice-présidents. M. Maurice Dousset, président UDF de la région Centre a été désigné comme trésorier et M. Charles Baur, président UDF-PR de la Picardie, comme secrétaire.

□ **M. Dray favorable à une réforme institutionnelle.** – M. Julien Dray, député PS de l'Essonne, a souhaité, vendredi 30 novembre, sur France-Inter, une réforme institutionnelle *«pour que le Parlement joue pleinement son rôle»*. M. Dray a critiqué l'usage de l'article 49-3 de la Constitution, *«une véritable bombe atomique qui joue en permanence contre le Parlement»*, et s'est prononcé pour un retour au scrutin proportionnel, une limitation du mandat présidentiel à deux mandats de cinq ans et une limitation plus stricte du cumul des mandats.

□ **M. Juppé souhaite une solution aux primaires *«d'ici à la fin de l'année»*.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a jugé, vendredi 30 novembre, à Déols (Indre) qu'il était *«indispensable»* que le RPR et l'UDF trouvent *«d'ici à la fin de l'année»* une solution concernant l'organisation de primaires pour désigner un candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle. *«Si nous nous présentons désunis, nous allons au casse-pipe»*, a ajouté M. Juppé.

□ **M. de Villiers : *«La nation française est en voie de désagrégation»*.** – M. Philippe de Villiers, député UDF de la Vendée, estime, dans un entretien à *Valeurs actuelles* daté du 3 décembre, que *«la nation française est en voie de désagrégation»*. *«Toute l'action du gouvernement, et récemment encore le nouveau statut de la Corse, a pour effet d'accélérer l'atomisation»*, indique M. de Villiers

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés approuvent la création de l'agence de l'environnement

Les députés ont adopté, dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 novembre, le projet de loi portant création d'une agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie, qui avait déjà été approuvé par le Sénat (*le Monde* du 17 novembre). Le texte a été voté par trois cent vingt et une voix (PS et UDC) contre deux cent vingt-deux (RPR et UDF). Le groupe communiste s'est abstenu.

Le projet, présenté par M. Brice Lalonde, ministre délégué à l'environnement, vise à regrouper les moyens de trois agences existantes : l'Agence nationale pour la récupération des déchets (ANRED), l'Agence pour la qualité de l'air (AQA) et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), qui est de beaucoup la plus importante.

Au cours du débat, le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, a annoncé qu'une étude approfondie des trois établissements actuels avait été confiée à un comité de pilotage, lequel devra remettre ses conclusions le 15 janvier prochain. Afin d'apaiser les inquiétudes des personnels, le gouvernement a accepté un amendement présenté par Mme Huguette Bouchardeau (app. PS, Doubs), qui prévoit de procéder à « *l'harmonisation des conditions d'emploi et de rémunération* » des salariés de la future agence avant la fin de 1991.

L'Assemblée nationale a, par ailleurs, supprimé une disposition introduite par le Sénat, visant à créer une « *commission de surveillance* » où les parlementaires auraient été majoritaires. Sur la proposition de M. Claude Birraux (app. UDC, Haute-Savoie), elle a, en revanche, institué un « *conseil scientifique* » dont la composition sera arrêtée conjointement par les ministres de l'environnement, de la recherche et de l'industrie.

J.-L. S.

L'Office national des forêts élargit son champ d'action

Les députés ont adopté, vendredi 30 novembre, le projet de loi présenté par M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt. Seul le groupe communiste a voté contre, tandis que les députés socialistes, RPR et UDC se prononçaient en faveur de ce texte. Le groupe UDF n'a pas participé au vote.

Ce projet de loi prévoit des mesures d'adaptation et de modernisation en faveur du statut des organismes coopératifs agricoles et concernant le champ d'action de l'Office national des forêts (ONF). Pour M. Mermaz, ce projet permettra aux coopératives de rechercher des moyens modernes de financement et de favoriser des formes d'organisation « *associant mieux les fournisseurs de technologie, de réseaux commerciaux et de capitaux* ». Au nombre des sources nouvelles de financement, figurent notamment le relèvement du taux minimal de l'intérêt versé aux parts sociales, l'extension de la liste des associés non coopérateurs et la possibilité d'émettre des certificats coopératifs d'investissement et des obligations.

Le projet étend les capacités d'intervention technique et financière de l'ONF en lui permettant de réaliser des études et des prestations d'ingénierie auprès de toute personne publique ou privée en France ou à l'étranger. M. Mermaz a rappelé que l'ONF gérait un million sept cent mille hectares de forêt domaniale et deux millions cinq cent mille autres pour le compte des collectivités publiques propriétaires. Il a également rappelé que son chiffre d'affaires représentait trois milliards de francs. « *Par son capital humain et matériel*, a rappelé le ministre de l'agriculture, *il tient une place de premier plan dans la production de bois et dans l'aménagement de l'espace forestier. C'est un outil très précieux pour la mise en valeur d'un secteur où les besoins ne cessent d'augmenter.* »

L'ONF pourra également développer les ventes de bois façonnés par des entreprises privées (en plus des ventes de bois sur pied), prendre des participations dans des établissements financiers spécialisés. L'ONF pourra également apporter son savoir-faire en matière d'aménagement de golfs ou de parcs. Ce projet prévoit aussi d'instituer dans les forêts publiques, quand cela s'impose, un règlement destiné à mieux assurer la protection de la forêt.

Les députés ont adopté un amendement du gouvernement qui prévoit que l'indemnité annuelle d'attente versée aux agriculteurs de plus de cinquante-cinq ans et de moins de cinquante-neuf ans dont l'exploitation a été reconnue non viable n'est pas saisissable par les créanciers. Un autre amendement précise que le bénéfice de prestations en nature de l'assurance maladie demeure ouvert pour ces agriculteurs. Enfin, les députés ont adopté à l'unanimité deux projets de loi techniques relatifs au code rural et au code forestier, d'une portée purement formelle.

PIERRE SERVENT

Un rapport sur la pollution de l'eau

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale consacrée à la pollution de l'eau et à la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques a rendu public son rapport vendredi 30 novembre. M. Guy Malandain (PS, Yvelines) en était le président et M. Gilbert Millet (PCF, Gard) le rapporteur. Les commissaires RPR n'ont pas approuvé ce rapport de près de quatre cents pages. Ils ont estimé qu'il était « *orienté dans un sens excessivement planificateur. Nous n'approuvons pas*, précisent-ils, *la dénonciation de la politique agricole commune telle qu'elle transparait dans le rapport et nous soulignons le caractère un peu simpliste du lien établi entre le développement de l'agriculture qualifiée d'« intensive » et la pollution par les nitrates* ». Les commissaires UDF ont fait de même en émettant des réserves sur le fond et sur la forme. L'UDC a choisi, quant à elle, de s'abstenir.

Dans ses conclusions, le rapporteur affirme la nécessité et l'urgence d'une planification de la politique de l'eau : « *C'est une grande question nationale aux enjeux économiques et écologiques d'envergure.* » Il émet également le vœu de voir les assemblées élues (départementales, régionales) être mieux associées au fonctionnement des comités et des agences de bassins.

□ **Création d'un groupe d'études parlementaire sur la « désinformation » à l'Assemblée nationale.** – Plus de soixante députés, membres de tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale, ont décidé de créer un groupe d'études parlementaire sur la « désinformation », afin de réfléchir à une « *déontologie de l'information* ». Les membres de ce groupe d'études affirment que des « *débordements* » et des « *dérives* » se produisent notamment sur « *les affaires étrangères, la défense, la production, la politique intérieure et les droits de l'homme* ».

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

La stratégie au passé et au futur

LE monde bouge, plus vite, plus profondément, qu'il ne le fait habituellement, en dehors des guerres mondiales et des révolutions planétaires, ou se voulant telles. Ce n'est pas une impression passagère, il y a les faits que prodigue l'actualité et qui, en bouleversant des paysages figés et familiers, atteignent à la dimension historique.

Pas de doute, le monde bouge et réactive toutes les interrogations, conjectures, hypothèses, que l'on peut faire à son sujet en termes de géopolitique et de stratégie. C'est le genre de voyage qu'il vaut mieux ne pas entreprendre sans précautions et sans bagages. A la mesure de ses possibilités, et à la merci de ses fournisseurs, cette chronique a précisément vocation de répondre à l'ordinaire ou à l'urgence de ces besoins en matériaux propres à fournir une base de réflexion. Or elle tenait en réserve quelques livraisons récentes qui peuvent nous aider, par rapport à l'actualité, à prendre du recul et à mieux entrevoir l'avenir.

Comme toujours, cela ne va pas sans un retour vers le passé. Aussi le général Gallois, auteur de plusieurs ouvrages de stratégie, théoricien du concept de dissuasion, revient-il, avant de se lancer dans la prospective, sur la manière dont les peuples et les pays, à travers leurs dirigeants ou leurs prophètes, ont, au long de l'histoire, pensé les moyens et les possibilités de leur puissance potentielle ou rêvée. Son essai, intitulé *Géopolitique, les voies de la puissance,* refait ce chemin au cours duquel des empires se sont imposés et ont disparu, des nations se sont créées, des frontières se sont déplacées au gré des regroupements, invasions et conquêtes, sous la pression du nombre et avec le concours du progrès technique et de la modernité des armes.

Les conditions, les moyens, les acteurs, les penseurs de ces géopolitiques en action sont exposés, analysés, critiqués grâce à une documentation qui, constamment, passe de la référence au passé historique à l'état présent des lieux et à ce qu'on peut prévoir de l'avenir. S'il est exact, comme le note le professeur René-Jean Dupuy dans sa préface, qu'il ne s'agit ni d'un manuel ni d'un traité, ce n'est point que la matière d'une information complète et pédagogique fasse défaut, mais parce qu'elle est au service de la démonstration à laquelle l'auteur s'emploie.

Pierre Gallois n'occulte pas les faiblesses du raisonnement géopolitique appliqué à la réalité lorsqu'il ignore certains facteurs humains ou idéologiques. Et ses dérives aussi, lorsqu'il se prévaut de la science et s'inspire de la métaphysique pour justifier quelque nationalisme, ou, par exemple, le pangermanisme (jusqu'à se compromettre avec le nazisme). Le stratège réapparaît pour souligner le bouleversement qu'a introduit l'arme nucléaire – en particulier le sous-marin nucléaire lanceur d'engins – dans la conception traditionnelle de la guerre : cette dernière s'est trouvée dépourvue de sens dès lors qu'elle ne pouvait empêcher une riposte aussi dommageable que l'attaque.

La limite de la géopolitique, on la mesure en constatant que les grandes puissances ont accumulé depuis quarante ans, et en vain, un potentiel d'armement excessif par rapport au seuil de dissuasion nécessaire. Aujourd'hui, explique le général Gallois, la géopolitique vire de bord en inversant l'ordre de ses préoccupations. Empreinte de déterminisme à l'origine, elle a d'abord étudié l'influence de l'environnement (géographie, climat, peuplement, richesses naturelles) sur les sociétés ; désormais il lui faut prendre en compte l'épuisement du milieu par l'homme. Elle doit intégrer dans ses calculs le poids de l'opinion, les valeurs et les contraintes des démocraties, la banalisation d'armes redoutables qui, avec la précision des moyens d'attaque verticale, étendront le champ de la dissuasion, l'apparition de nouveaux armements, les brassages prévisibles de populations, les déséquilibres démographiques, les disparités de richesses, les difficultés d'adaptation à la course au progrès, notamment en matière d'enseignement, la compétition spatiale.

Dans la complexité grandissante du monde contemporain, la géopolitique reste, selon l'auteur, « *un guide précieux* » qui, comme le montrent les exemples d'application aux Etats-Unis et à l'empire soviétique, permet sinon d'obtenir des réponses à toutes les questions, du moins de poser correctement celles auxquelles l'avenir répondra.

On retrouve Pierre Gallois, ainsi que Lucien Poirier, autre éminent expert, dans ce qui sera aussi un guide précieux sur l'art de la guerre, des origines au nucléaire. Ils y figurent à un double titre : comme producteurs de réflexion stratégique et comme parrains, en quelque sorte, de cette *Anthologie mondiale de la stratégie* qu'a établie Gérard Chaliand. En effet, Lucien Poirier en a rédigé la préface, et Pierre Gallois la postface.

Entre leurs contributions défilent plusieurs millénaires de pensée stratégique, une véritable somme sur le sujet : mille six cents pages, près de cent cinquante auteurs cités, des textes empruntés à des traités chinois, sanskrits, arabes, persans, byzantins, dont un cinquième étaient inédits en français. Aux côtés des grands classiques du genre, Gérard Chaliand a privilégié des auteurs peu ou pas connus du public. Dans son introduction, qui est en elle-même un essai sur l'usage et la maîtrise de la violence guerrière dans le cours des relations humaines, il souligne combien la nature de la guerre a évolué selon les époques et le niveau technique des armes. Des transformations lentes enregistrées jusqu'au XVe siècle, on est passé à une accélération de plus en plus rapide des progrès technologiques.

Cette mise en perspective de l'art de la guerre depuis les origines corrige certaines des idées reçues en ce domaine et en fait émerger de nouvelles. « *L'antagonisme fondamental du IVe siècle avant notre ère jusqu'au XIVe siècle après J.-C, à l'échelle du continent eurasiatique, est celui entre nomades et sédentaires* », affirme G. Chaliand. L'auteur relativise les excès de « *la réinterprétation nationaliste de l'histoire depuis le haut Moyen Age* » et conteste la causalité morale souvent attribuée au déclin des empires. Il relève que, sur le plan de la théorie militaire, les stratèges chinois et byzantins se révélèrent plus aigus que les chefs de guerre occidentaux et musulmans. Il souligne enfin la part de plus en plus grande prise par la stratégie indirecte, qui agit par des moyens autres que militaires et avec d'autant plus d'efficacité que le progrès des communications et la sensibilité des opinions publiques ont accru la vulnérabilité civile.

Dans sa *Critique de la stratégie*, Jean-Paul Charnay aborde la question du point de vue philosophique. Il constate que le contenu du concept « stratégie » s'est modifié au cours des âges et qu'il est sorti du champ de bataille au point de se laisser emporter par des dérives sémantiques qui peuvent lui donner des sens totalement divergents. L'engouement actuel pour ce terme reste ambigu et traduit, par rapport à une anxiété ambiante, des besoins mélangés de rationalité, de « scientificité », de cohérence, de prévisibilité, afin de réduire le hasard et de retrouver une maîtrise perdue. La stratégie apparaît dès lors comme « *une activité psychique et comportementale organisatrice par rapport aux environnements et aux autres* ». C'est peut-être trop lui demander, et l'auteur lui attribue plus modestement la capacité d'œuvrer « *à l'étude des modes de conduite et de rééquilibrages interindividuels et intergroupaux selon les procédés de lutte relatifs aux milieux considérés* ». La stratégie deviendrait l'art de gérer le moins mal possible les relations avec l'autre, sous toutes les formes où il se présente.

► ***Géopolitique, les voies, de la puissance,* par Pierre Gallois. Plon, 474 pages, 160 F.**

► ***Anthologie mondiale de la stratégie,* par Gérard Chaliand. Robert Laffont, collection « Bouquins », 1 600 pages, 150 F.**

► ***Critique de la stratégie,* par Jean-Paul Charnay. L'Herne, 324 pages, 140 F.**

COMMUNICATION

La mort de Raymond Bourgine

Un patron de presse et un moraliste

Raymond Bourgine, sénateur (app. RPR) de Paris, président du conseil de surveillance du groupe Valmonde SA qui édite notamment *Valeurs actuelles* et *Spectacle du monde-Réalités*, est mort d'un cancer vendredi 30 novembre à Paris (*le Monde* du 1er décembre). Il était âgé de soixante-cinq ans.

Si politiquement Raymond Bourgine penchait résolument à droite, son parcours de journaliste puis de patron de journaux comme *Valeurs actuelles* et *Spectacle du monde-Réalités* dresse de lui le portrait plus nuancé d'un professionnel hostile à la confusion entre presse et campagne électorale et d'un amateur de transparence financière. Homme de convictions, farouche défenseur du libéralisme, il était aussi un moraliste pour lequel la presse ne pouvait être la vassale de la politique et risquait à ce jeu d'encourir une condamnation en bonne et due forme.

Ce moraliste formé à la lecture de Voltaire et surtout de Pascal aimait à répéter aux cent vingt salariés de son groupe de presse sa profession de foi journalistique, empruntée à Talleyrand : « *Je ne blâme ni ne loue, je raconte.* » Travailleur infatigable, cet amateur de sports de combat détestait perdre son temps et incitait ses journalistes « *à comprendre et à dire* » en s'attachant au respect des faits et en refusant les attaques *ad hominem*. Ce qui n'a pas empêché *Valeurs actuelles* d'être condamné pour diffamation, notamment pour avoir laissé entendre d'une organisation humanitaire qu'elle était un agent du PCF.

Feuille d'impôt

Il fait ses premières armes, à l'agence de presse France-Afrique à dix-sept ans. Mais c'est après la guerre, pendant laquelle il fut volontaire dans l'armée d'Afrique, qu'il démarre réellement sa carrière. Après un passage à la *Vie française*, ce passionné d'histoire des idées et d'économie entre en 1948 à l'hebdomadaire *Aux écoutes de la finance* de Paul Levy, dont il est rédacteur en chef à vingt-trois ans. Il rachètera le titre lors de sa mise en vente, le baptise *Finance* qu'il intègre à son groupe de presse créé en 1955, la Compagnie française de journaux (CFJ) dont il est actionnaire majoritaire avec sa femme, le reste du capital (20 %) étant confié à ses collaborateurs.

Finance devient le creuset de *Valeurs actuelles*, un hebdomadaire économique et financier auquel Raymond Bourgine intègre de nouvelles rubriques (politique, culture, etc.) afin d'en faire un news magazine à part entière. Il lance aussi le mensuel *Spectacle du monde*, « revue de luxe et de droite ».

La bonne santé de son groupe intéresse le groupe d'industries et de banques (Saint-Gobain, CGE, Suez, Banque d'Indochine) qui édite alors *l'Agefi* et *l'Information*, devenu ensuite *le Nouveau Journal*. De 1967 à 1970, sans percevoir de salaire, Raymond Bourgine, nanti du titre de PDG, passera la moitié de son temps au chevet de ces deux journaux afin de les remettre sur les rails. Mais *Valeurs actuelles* et *Spectacle du monde*, auquel il rajoute un temps *Réalités* racheté à Hachette avant que ce titre ne soit arrêté, redeviennent vite ses préoccupations principales.

A côté de ses activités de presse, Raymond Bourgine diversifie son groupe dans le brochage, l'édition (avec la Compagnie française de librairie, forte de quarante titres et d'auteurs comme Jean-Baptiste Duroselle ou le pape Jean-Paul II), le routage, l'exploitation de fichiers d'abonnement, le marketing direct. Dès 1971, Raymond Bourgine met en pratique son souhait d'être financièrement transparent. Son groupe de presse, à l'exemple du *Monde* ou du *Canard enchaîné*, publie depuis cette date son compte d'exploitation annuel. Et le journal électoral qu'il lance en 1972, *le Bien commun*, publiera en dernière page sa feuille d'impôt, ce qui fera d'ailleurs malicieusement dire au *Canard* que le patron de *Valeurs actuelles* gagne plus qu'un premier ministre...

Sans héritier direct, Raymond Bourgine s'était inquiété ces dernières années du sort de son groupe et rêvait de le transmettre à ses salariés. Avec 90 000 exemplaires vendus pour *Valeurs actuelles* et environ 100 000 pour *Spectacle du monde*, un bénéfice d'exploitation de 4,3 millions de francs en 1989 pour un chiffre d'affaires de 120 millions, celui-ci se porte bien. Quelques mois avant sa mort, Raymond Bourgine avait fait adopter à son groupe Valmonde-Compagnie française de journaux le statut de société anonyme à directoire et conseil de surveillance. C'est l'un de ses fidèles, M. François d'Orcival, directeur général et directeur des rédactions de *Valeurs actuelles*, qui sera nommé président du directoire, tandis que lui dirigera jusqu'à sa mort le conseil de surveillance.

YVES-MARIE LABÉ

□ **Une élection sénatoriale partielle à Paris.** – Les élections sénatoriales, à Paris, ont lieu à la représentation proportionnelle. Les listes comportent autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir, en l'occurrence douze. Lorsqu'un siège devient vacant, c'est le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier candidat élu qui remplace le sénateur élu sur cette liste. Lors de l'élection de septembre 1986, la liste commune du RPR et de l'UDF avait remporté onze sièges sur douze. A la suite de la disparition de Dominique Pado, le 18 mai 1989, le douzième candidat de cette liste, M. Bernard Guyomard, avait fait son entrée au Sénat. Comme il ne reste plus de suivant de liste, le décès de Raymond Bourgine entraîne obligatoirement l'organisation d'une élection partielle, au scrutin majoritaire à deux tours, dans un délai de trois mois.

Hors normes

Au printemps 1982, alors qu'enflait la protestation contre une gauche idéologique, Raymond Bourgine s'était insurgé, dans nos colonnes, contre le détournement « *politicien* » d'une manifestation contre le terrorisme par ses propres amis de l'opposition, dont certains avaient défilé aux cris de « *Defferre assassin, Badinter en Syrie !* ». Il nous avait écrit : « *La politicaillerie est un mauvais calcul : on ne gagne des électeurs qu'avec de la tenue, en méritant leur estime.* »

Cette anecdote résume l'homme politique : profondément de droite, d'une droite traditionaliste et nationaliste, il n'en était pas moins tout aussi profondément légitimiste. Il avait d'ailleurs, toujours dans nos colonnes, dénoncé avant l'élection présidentielle de 1981 l'argument de la peur utilisé par les amis de M. Giscard d'Estaing. Son libéralisme lui interdisait de craindre l'alternance ; son patriotisme lui fit apprécier la politique extérieure de M. Mitterrand comme le discours et l'action de M. Chevènement.

Sa conviction le portait à favoriser, au nom de ce qu'il croyait être le combat pour l'identité nationale, un rapprochement entre MM. Chirac et Le Pen ; sa lucidité l'avait conduit à plusieurs reprises à souligner les mérites de la gauche gouvernante. Bref, il était hors normes, tirant de ses origines insulaires et ultramarines (il était réunionnais) un caractère fier et ombrageux. Humaniste, homme d'une grande tenue, il méritait à coup sûr l'estime et le respect.

J.-M. C.

Blocage des négociations à FR 3

Le mouvement de grève se poursuit à FR 3 et paralyse la réalisation des journaux télévisés régionaux et nationaux, en dépit des négociations entamées vendredi 30 novembre, entre les syndicats (SNJ, CFDT, CGT et FO) et Mme Dominique Alduy, directrice générale de la chaîne.

Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, a reçu une délégation de FR 3 Nord-Pas de Calais, à l'issue d'un colloque à Lille le 30 novembre. Elle a souhaité « *que des négociations s'engagent afin que l'image de FR 3* » qu'elle juge positive « *ne soit pas ternie par la poursuite de ce conflit* ».

Les négociations semblent cependant bloquées, la direction de FR 3 estimant ne pas disposer d'une enveloppe financière suffisante. Les syndicats réclament un salaire minimum de 11 200 F mensuels pour les journalistes et une définition de plans de carrière. La grogne monte dans les régions, où des journalistes dénoncent des écarts de salaire de l'ordre de 3 000 F à l'embauche, entre Paris et la province.

SOCIÉTÉ

La journée de protestation du monde judiciaire et le discours de M. Mitterrand devant la Cour de cassation

En réponse aux grévistes du monde judiciaire qui exprimaient leur mécontement pour la troisième fois en six mois, le président de la République s'est prononcé vendredi 30 novembre pour une réforme partielle du statut des magistrats, dissociant le grade et la fonction de juge, afin de mieux garantir leur indépendance, sans envisager toutefois une refonte du Conseil supérieur de la magistrature par le biais d'une réforme constitutionnelle. Intervenant devant les hauts magistrats, à l'occasion du bicentenaire de la Cour de cassation, à Paris, M. François Mitterrand a également reconnu que le budget de la justice n'était « pas suffisant ».

Dans le même temps, quelque deux mille cinq cents professionnels de la justice manifestaient tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du palais de justice de Paris. Des incidents ont marqué la manifestation.

L'intersyndicale s'est déclarée « satisfaite » de l'importance de la mobilisation. Au palais de justice de Paris, la plupart des magistrats avaient tenu à assurer au moins une partie de leurs audiences en évoquant « l'intérêt du justiciable ». Cependant les chambres ont ouvert leurs portes avec des retards variant de une à deux heures et beaucoup de dossiers ont été renvoyés. En province, et jusqu'en Polynésie, les tribunaux ont fonctionné au ralenti : à Marseille, Lyon, Lille, Aix, les tribunaux n'ont assuré qu'un service minimal, alors qu'à Bastia, Nice, Toulouse, et dans l'ouest de la France (hormis Rennes) ils ont été complètement paralysés. Dans plusieurs prisons, notamment à Fleury-Mérogis, les surveillants ont bloqué les portes des établissements.

A Lyon, l'intersyndicale a décidé de lancer, à compter du lundi 3 décembre, une opération de « retour à la légalité ». *« Il ne s'agira pas d'une grève du zèle qui aboutirait à pénaliser les justiciables,* précise un magistrat, *mais d'une stricte application des textes et des règles qui sont quotidiennement enfreints pour cause de pénurie et de sous-effectifs. »*

Des promesses au milieu des cris

La tension était évidente, physique, palpable. Depuis des heures, les abords du palais de justice de Paris étaient quadrillés par les forces de l'ordre. A plusieurs centaines de mètres du théâtre des opérations, les cars de CRS avaient pris place. En tuniques bleues et rangers, jambes solidement écartées, les policiers étaient égrenés le long des quais. Il ne fallait pas d'incidents, puisque le président de la République, devant la plus haute juridiction de France occupée à fêter dignement son bicentenaire, allait, enfin, parler de la justice, sous l'œil des juges les plus éminents de France et de leurs homologues étrangers, polonais, sénégalais, hongrois, britanniques, tchèques ou allemands.

Dans le même temps, sous la houlette d'une joyeuse cohorte au bord du monôme, à l'abri des soupentes des locaux syndicaux du palais de justice, un autre genre de fête s'organisait, et l'on frissonnait déjà des plaisirs de l'interdit. Grève, statutairement interdite pour les magistrats comme pour les surveillants de prison; manifestation, interdite dans les modalités prévues par la police. Ces deux mondes-là, en principe, n'auraient pas dû se rencontrer. C'est bien pourquoi les autorités, soucieuses des bonnes manières, avaient confisqué la place Dauphine, lieu prévu de la manifestation, juste sous les fenêtres de la salle de parade où, toutes dentelles dehors, la haute hiérarchie judiciaire, en compagnie des plus prestigieuses autorités de l'Etat, souhaitait se retrouver paisiblement entre gens de bonne compagnie.

Si la rencontre ne fut pas physique, elle fut du moins tout à fait sonore. Alors que les discours succédaient aux discours, en bouffées, le bruit, la clameur même des manifestants, s'insinuait dans la Cour de cassation. Les têtes se tournaient, un peu gênées. Déjouant les barrières métalliques disposées en chicane, les manifestants étaient parvenus, à la faveur d'un jeu de piste qui les avait réjouis, tout près du lieu de la grand-messe.

Etrange rapprochement – alors que l'on dressait le buffet du soir, que l'on disposait les fleurs de somptueux bouquets, que des buissons de fruits et de beaux jambons roses attendaient de trouver leur place sur les buffets – que les serveurs en veste blanche amidonnée essuyaient les verres, que celui de ces manifestants toutes banderoles déployées et de ces hautes personnalités des mondes politique et judiciaire, tout juste séparés par du marbre et une lourde porte de bois. Au plafond de la Cour de cassation, dans ses voiles bleus, une dame flanquée d'un angelot accompagne une inscription qui n'a rien d'un graffiti : *« E justitia lumen »* (de la justice, sort la lumière...)

Des fenêtres, lorsque l'on se penchait discrètement, on pouvait voir galoper quelques policiers et l'on devinait qu'un peu plus loin l'ambiance devait être nettement moins civilisée. M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, rappelait au président de la République, naguère si ému par la crise lycéenne, ses propres paroles : *« Une société qui n'écouterait pas sa jeunesse préparerait mal son avenir. »* Il espérait que *« hors les bruits et les cris »*, de la crise, il faudrait bien sortir. Sans doute, faute de tomber dans l'inconvenant, ne s'est-il pas autorisé à aller plus loin. Et le président lui a répondu, s'adressant, au-delà de la Cour de cassation, à ceux dont les cris perturbaient l'étiquette. Sans fioritures, M. Mitterrand a défendu sa conception de la justice, lui que l'on n'a jamais entendu dire *« à l'instar d'un de* [ses] *illustres devanciers* [le général de Gaulle] *que toute l'autorité, y compris judiciaire procédait du chef de l'Etat »*.

Réforme de l'aide légale

« Peut-être que d'aucuns, le regard rivé à l'événement, plus soucieux d'anecdotes que d'analyses » ne voudront-ils pas l'entendre : mais le chef de l'Etat annonce clairement le cadre au-delà duquel il ne veut pas aller. Oui, il est favorable à une réforme de l'aide légale, oui, il faut plus de moyens à la justice, et il s'engage à un effort budgétaire régulier, année par année jusqu'à la fin de son mandat. Oui, il veut bien d'une réforme du statut de la magistrature, une réforme par le biais de la loi organique, mais, qui, laisse-t-il entendre, pourrait aussi conduire à modifier le fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature. Oui, il a confiance dans les juges. Ce n'est pas rien. Mais les circonstances mêmes de cette annonce – alors qu'ébahis ceux à qui s'adresse ce discours découvrent qu'on les traite comme des casseurs en puissance, tout drapés dans leurs robes qu'ils puissent être – lui donnent-elles des chances d'être entendue?

L'insigne maladresse avec laquelle ont été traités ces manifestants qui, à tort ou à raison, ne se sentent pas tout à fait comme les autres, l'humiliation qu'ils ont ressentie d'être bousculés et pour certains matraqués dans l'enceinte même du palais de justice, le filtrage sélectif qui laissait le champ libre à la police mais non aux représentants de la justice n'ouvrent pas vraiment la voie à une grande réconciliation entre un gouvernement à qui l'on arrache par une mobilisation sans précédent des concessions pourtant non négligeables, et un petit peuple de magistrats, avocats, fonctionnaires, qui a le sentiment d'avoir, comme jamais auparavant, été traité avec mépris. Les cahiers de doléances, patiemment collectés depuis plusieurs semaines et parfois enrubannés de tricolore, sont restés dans les besaces, et, malgré les promesses, la colère une nouvelle fois est montée d'un cran.

AGATHE LOGEART

Juges contre policiers

Qu'un magistrat, en robe qui plus est, vienne à tâter du caoutchouc renforcé des matraques des gendarmes mobiles, et toutes les professions de la justice se rebiffent. Il faut dire qu'on n'avait jamais vu ça : noir contre noir, robes contre uniformes, vendredi 30 novembre au milieu de la galerie des prisonniers du palais de justice de Paris.

Choqués par l'étendue du dispositif de sécurité, étonnés par la détermination de professions habituellement pacifiques, éducateurs, greffiers et surveillants de prison regardaient, sans vraiment y croire, les avocats et les juges se joindre à eux, arracher les barrières de protection, bousculer les forces de l'ordre, réclamer la *« liberté pour la justice »*, hurler leur sentiment d'être *« tous des lycéens »*, ou fustiger *« Mitterrand délinquant »*. *« C'est vrai qu'on n'en revient pas »*, reconnaissait Yves Rousset, délégué CFDT-justice et porte-parole de l'intersyndicale, ses cahiers de doléances destinés au président de la République encore sur les bras. *« Mais c'est le résultat de leur bêtise. S'ils n'avaient pas interdit la manifestation, les gens n'auraient pas explosé comme ça. »*

« Le fait du prince »

Une explosion tournant à l'hystérie chez cette avocate, parfaitement maquillée pour l'occasion, insultant les gendarmes et haranguant la foule pour réclamer que *« les vrais hommes leur rentrent dedans ! »*. Une révolte prenant aussi parfois des airs de partie de cache-cache lorsque près de deux cents personnes, profitant du dédale des couloirs du palais de justice pour prendre à revers les gendarmes, se retrouvèrent à une centaine de mètres de la porte de la Cour de cassation où le président de la République s'apprêtait à prononcer son discours. Lorsque les forces de l'ordre stoppèrent leur progression, ils étaient à quelques pas du buffet prévu pour la clôture des festivités. Deux heures plus tard, un magistrat exhibait encore son « trophée », une petite branche de sapin arrachée d'un bouquet. Et toujours ce même constat : *« On nous a pris pour des casseurs... »*

Parmi les quelque deux mille cinq cents manifestants venus de toute la France, de Strasbourg à Quimper, de Nice à Boulogne-sur-Mer, il n'en était pas un pour excuser la décision du préfet de police d'interdire la place Dauphine, lieu de protestation initialement prévu. Si les responsables syndicaux attendaient le résultat de la requête en référé formée pour « voie de *fait* » contre le préfet par la fédération CFDT de la justice – requête rejetée dans l'après-midi, – les autres avaient déjà jugé. *« On a d'abord cru que c'était un gag,* souriait Jean-François Rivaud, juge d'instruction au tribunal de Laon (Aisne). *Puis on s'est demandé si on était au Chili. Une pareille atteinte au droit d'expression, c'est incroyable. Mais ça n'a démobilisé personne. Au contraire, Saint-Quentin et Soissons nous ont rejoints. »* Didier Dalin, président de la Fédération nationale de l'union des jeunes avocats, dénonçait, quant à lui, le *« fait du prince »* et la *« dérive vers une république bananière »*.

Pour condamner, comme Jean-Christian Vaulot-Pfister, du Syndicat de la magistrature, *« la justice à deux vitesses »*, *« celle des pauvres, celle qui est dans la rue, et celle des riches, bien assise sous les lambris dorés de la Cour de cassation »*, fonctionnaires, magistrats et avocats ont donc franchi une étape dans la contestation. *« Une étape dans l'escalade de la violence »*, reconnaissait un « faisant-fonction de greffier ».

Pourtant, hormis quelques bosses, comme celle arborée, après la bataille, par Claude Pernollet, membre du bureau de l'Union syndicale des magistrats (USM), personne n'a été blessé. Mme Marianne Lassner, juge d'instance au tribunal du 10e arrondissement, a porté plainte pour *« violences et voies de faits »*. Bousculée, traînée au sol par des hommes en uniforme, elle n'était que légèrement contusionnée. Mais, comme chez beaucoup d'autres, la blessure était ailleurs. Ecœurée, le regard enveloppant les cars de CRS encore en place sur le quai d'en face, une jeune greffière, qui venait protester pour la première fois, ne comprenait toujours pas : *« On était chez nous. Pourquoi ne nous ont-ils pas laissé manifester? »*

NATHANIEL HERZBERG

Les déclarations du président de la République

« Je fais confiance aux magistrats »

● **La loi d'amnistie.**

« Hormis celles qui violent les principes fondamentaux, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise loi, pour le juge, pas de loi bien ou mal votée, mais la loi votée par les représentants du peuple, et la grandeur du juge est de s'incliner devant elle sans prétendre à un « droit de remontrance » disparu avec les parlements de l'Ancien Régime (...).

● **Le procès du pouvoir exécutif.**

« Vous veillez au respect de la loi, vous protégez les libertés individuelles. Telle est votre mission, la plus noble sans doute, qui exige que soient assurées l'importance et la dignité de la fonction judiciaire et qui appelle, de la part des autorités de l'Etat, une considération particulière.

» Voilà bien la question! me répondront ceux qui, dans cette salle et au-dehors, prennent part au débat très animé et très actuel qui porte aussi bien sur les principes (par exemple, qu'en est-il de l'indépendance de la magistrature?) que sur les moyens statutaires et matériels dont disposent les magistrats et les auxiliaires de justice pour accomplir leur tâche. Débat – et souvent polémique – qui brouille les faits, ravive les passions : polémique – et souvent procès – fait au pouvoir exécutif et que j'entends mettre au clair devant vous.

» Il y a beau temps que vous n'assistez plus à la valse des tribunaux d'exception créés ou dissous, créés et dissous au gré de leur complaisance à l'égard du pouvoir politique. Il y a beau temps que vous n'entendez plus le ministre de l'intérieur prétendre publiquement et précipitamment au terme d'une brève enquête de police sur l'assassinat d'un ancien ministre que l'affaire est bouclée et les coupables découverts.

» Il y a beau temps que vous n'entendez plus, ou que vous n'avez pas vu, un garde des sceaux suspendre de ses fonctions un juge d'instruction coupable d'avoir publié un article, sous un pseudonyme, dans un important quotidien. J'arrête là, la liste serait longue.

» Je suis, mesdames et messieurs, le garant de l'indépendance de la justice et jamais je n'aurais accepté, si l'on y avait pensé, que l'on manquât à cette règle fondamentale de nos institutions (...).

● **Affaires.**

» Si l'on voit surgir cette foison d'affaires suspectes, malhonnêtes, ce n'est pas tant que les mœurs des milieux politiques, sportifs, industriels ou autres soient plus corrompues qu'hier. Bien que là où l'argent règne on ne doive jamais s'étonner des effets qu'il produit. C'est aussi que les juges se savent libres d'agir (...).

» Au demeurant, le Parlement vient de voter une loi dont l'objet est précisément d'assainir dans certains domaines, les marécages où se sont envasés trop d'élus et de non-élus et depuis trop longtemps, que dis-je, depuis toujours, tous partis confondus, faute d'un code écrit. Je souhaite que, grâce à ce texte venu bien tard, mais il est là, soient réprimées ces infractions contraires à la morale, celle que connaissent, que comprennent et que pratiquent les honnêtes gens tout simplement (...).

● **Statut des magistrats et réforme du Conseil supérieur de la magistrature.**

» On discute beaucoup du Conseil supérieur de la magistrature. J'ai moi-même, naguère, pris part à cette controverse, et l'on me renvoie de temps à autre – c'est de bonne guerre – à mon engagement de 1981, rédigé en ces termes : « l'indépendance des magistrats sera assurée par la réforme du Conseil supérieur de la magistrature », formule brève et même je l'admets un peu courte, mais je n'ai rien à y redire. Faut-il recourir pour cela au grand appareil d'une révision constitutionnelle? Certains le souhaitent qui voudraient rompre tout lien avec le chef de l'Etat. L'article 64 de la Constitution dit, en effet : « Le Président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. » Et qu'il « est assisté, par le Conseil supérieur de la magistrature ». Mais alors, je vous le demande, qui serait le garant de votre indépendance dans notre République? Les organisations professionnelles et syndicales? La corporation? Sous le prétexte de protéger les magistrats contre les abus éventuels du pouvoir politique, toujours soumis au contrôle du Parlement et de l'opinion publique, on instaurerait l'emprise, sur la magistrature, des pouvoirs irresponsables (...).

» Plus sage, il me semble, serait de modifier la loi organique du 22 décembre 1958. Là-dessus, l'imagination est libre, là aussi (...) Quoi qu'il en fût et pour ce qui me concernait, j'ai veillé dans la pratique à laisser aux membres du Conseil supérieur de la magistrature leur entière liberté de choix. Depuis plus de neuf ans, il ne m'est jamais arrivé de substituer d'autres noms à ceux qui m'étaient proposés. J'en avais le droit. Mais j'avais aussi le devoir de protéger l'esprit même de nos lois, telles du moins que je les souhaite (...).

● **Moyens.**

» Former, moderniser, alléger, simplifier, c'est bien ce que j'attends de tous. Encore, à cette fin, les magistrats, les fonctionnaires, les auxiliaires de justice ont-ils besoin, c'est évident, d'autres moyens que ceux qu'ils ont. Cela ne peut être résolu sur un seul budget, je veillerai tout au long de mon mandat à ce que l'effort soit poursuivi d'année en année et, le cas échéant, amplifié (...).

● **Confiance.**

» J'essaie de trouver le mot qui traduira le mieux ma pensée. Et, plus que ma pensée, le sentiment qui m'habite à l'égard de tous les magistrats dont vous [les magistrats de la Cour de cassation] *êtes les interprètes. Je les sais tous au service de nos idéaux, au service de la République, au service de la justice et que cela soit entendu, je leur fais confiance. »*

Rejet de la plainte de la famille Crombet

« Sans intention discriminatoire »

Le parquet de Lille a rejeté vendredi 30 novembre la plainte déposée par les avocats de la famille de Patrick Crombet contre le président de la 8e chambre correctionnelle du tribunal de Lille, M. Dominique Couturier, pour *« discrimination en raison d'un handicap »*. Patrick Crombet, vingt et un ans, devenu tétraplégique après avoir reçu une balle tirée par le sous-brigadier Alain Joyez, est mort le 7 novembre. Une semaine auparavant, s'était déroulé le procès (*le Monde* du 10 novembre) au cours duquel le président Couturier n'avait pas laissé Patrick Crombet s'exprimer, estimant que ce *« spectacle n'avait pas lieu d'être en audience publique »*. Pour la mère et les défenseurs de la victime, Patrick Crombet se serait ensuite laissé mourir. Une information judiciaire pour recherche des causes de la mort est en cours.

En rejetant la plainte, le procureur de Lille, M. Olivier Guérin, a estimé que c'était *« sans intention discriminatoire »* que le tribunal avait refusé d'entendre Patrick Crombet, mais seulement *« parce qu'il s'estimait suffisamment informé »*. Me Dupond-Moretti, défenseur du jeune homme, a condamné cette décision : *« Nous envisageons de déposer une plainte devant la chambre d'accusation, car il va de soi que si un restaurateur refusait à un handicapé l'accès à son établissement, au motif qu'il n'est pas question de donner un spectacle, il serait poursuivi. »*

N. H.

□ **Le Comité pour la vérité sur la disparition du pasteur Doucé refuse l'adhésion de l'inspecteur Dufourg.** – Se déclarant *« délié de* [son] *obligation de réserve et désireux de voir éclater la vérité dans l'affaire de l'enlèvement et de l'assassinat du pasteur Doucé »*, l'inspecteur des Renseignements généraux, Jean-Marc Dufourg, qui avait été chargé de surveiller les activités du pasteur, a demandé à adhérer au Comité pour la vérité sur la disparition du pasteur Doucé. L'association a répondu par la négative : *« Nous ne saurions accréditer la dernière manœuvre »* de M. Dufourg, qui a, le 19 juin, *« violemment agressé le pasteur Doucé en tambourinant à sa porte à 1 h 30 du matin en tenant des propos qui se voulaient menaçants »*. Le Comité organisait samedi 1er décembre à 19 heures une marche entre la tour Eiffel et le parvis des Droits-de-l'Homme du Trocadéro.

□ **Le FLNC revendique deux mitraillages et un attentat à l'explosif.** – Le FLNC a revendiqué vendredi 30 novembre à Ajaccio, par le canal dit habituel, les mitraillages des façades des palais de justice de Bastia le 27 novembre (*le Monde* du 29 novembre) et d'Ajaccio le lendemain, ainsi qu'un attentat à l'explosif qui avait causé des dégâts matériels au palais de justice d'Aix-en-Provence jeudi 29 novembre.

Les « affaires » du football

La Fédération propose des sanctions sévères

M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF), est entré en jeu vendredi 30 novembre dans la crise que traverse son sport. A l'issue d'un conseil fédéral exceptionnel, il a rendu publiques diverses propositions qui seront soumises à la prochaine assemblée générale de la FFF, en mars 1991.

Si elles sont adoptées, elles devront ensuite être approuvées par le secrétariat à la jeunesse et aux sports et le Conseil d'État. La plus spectaculaire concerne l'argent « noir » du football : *« Tous les dirigeants, joueurs et entraîneurs qui seront convaincus, soit d'avoir proposé ou remis des sommes occultes, soit de les avoir sollicitées ou acceptées, feront l'objet d'une sanction allant d'un an de suspension à la radiation. »*

En marge de cette proposition, le conseil fédéral souhaite qu'une table ronde soit organisée réunissant les autorités du football, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, le ministère du budget et l'association des maires de grandes villes. Il entend également saisir les commissions compétentes de la FFF – la commission nationale de discipline et la direction générale de contrôle de gestion – des affaires actuellement instruites.

Enfin, le président de la FFF devrait prochainement se porter partie civile dans l'instruction ouverte contre le SC Toulon, de manière à avoir accès au dossier. *« Quoi qu'il arrive, nous sommes fermement décidés à aller au terme du processus engagé pour une transparence totale »*, a conclu M. Fournet-Fayard.

Réunis en séminaire à Paris, les présidents de clubs membres de l'Union des clubs professionnels de football (UCPF) ont, de leur côté, adopté plusieurs propositions qui seront soumises le 8 décembre à l'assemblée générale de la ligue nationale. Les plus importantes concernent la réduction du nombre de joueurs professionnels autorisé dans chaque club – il passerait de vingt et un à dix-neuf en première division dès la saison 1991-1992 – et l'interdiction faite aux clubs de rémunérer des intermédiaires lors des transferts. En outre, l'UCPF propose qu'aucun club en proie à des difficultés financières n'ait le droit d'engager de nouveaux joueurs.

Ph. Br.

SOCIÉTÉ

Pour protester contre leur nouveau statut

Les pompiers manifestent à leur tour à Paris

A l'appel de leur intersyndicale (CFDT, CGC, autonomes et CFTC) et de leur Fédération nationale, plus de 30 000 sapeurs-pompiers étaient appelés à manifester, samedi 1er décembre à Paris de la place de la Nation à la place de la République.

Ils auraient tout organisé de la même façon si un tremblement de terre s'était produit. Pour encadrer la manifestation, un *« PC de crise »* a été mis en place, avec une direction des secours, des services de radio, de sécurité, etc.

En défilant en tenue, les sapeurs-pompiers prennent le risque de sanctions, mais ils montrent ainsi qu'ils sont déterminés à refuser le nouveau statut rendu public le 25 septembre dernier par le gouvernement. Leur fédération nationale qui regroupe la presque totalité des 222 000 sapeurs-pompiers et quatre syndicats dénoncent le texte qui trahit, selon eux, les accords Durafour sur la grille de la fonction publique. Les 20 000 sapeurs-pompiers professionnels et les 200 000 volontaires attendaient de ce nouveau statut qu'il règle en profondeur d'anciennes revendications et qu'il calme certaines inquiétudes. Ils sont déçus.

La prévention et les secours reposent actuellement sur une organisation communale des corps de sapeurs-pompiers. Ces derniers souhaitent une structure départementale : *« Les équipements importants ne peuvent être acquis qu'au niveau des départements, sinon de la région,* explique le commandant Delaigue, secrétaire général du Syndicat national des officiers professionnels. *Il faut d'énormes moyens pour lutter contre les feux de forêt ou les risques chimiques. Les communes traversées par le TGV, par exemple, ne peuvent s'équiper des moyens nécessaires pour parer à une catastrophe ferroviaire. »*

34,74 francs de l'heure

Si le gouvernement partage cet objectif, il refuse toutefois la création d'une direction nationale demandée par les syndicats. Elle permettrait, selon eux, non seulement de mieux coordonner les secours mais d'harmoniser les règles de fonctionnement. Actuellement, selon les casernes, les sapeurs-pompiers travaillent sur des rythmes très différents, (de 24 à 36 heures de travail consécutives pour un à deux jours de repos).

Les volontaires, qui assurent le quadrillage des zones semi-urbaines et rurales, apportent une aide indispensable aux sapeurs-pompiers professionnels. Les organisations professionnelles et les pouvoirs publics s'accordent sur la nécessité d'améliorer leur protection sociale. Mais ces volontaires posent des problèmes de disponibilité. Leurs absences répétées créent souvent des difficultés avec leur employeur. C'est pourquoi le ministre de tutelle, M. Philippe Marchand, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, suggère que leur statut s'inspire de celui des élus avec des garanties professionnelles et un crédit d'heures pour la formation. Mais les pouvoirs publics ne souhaitent pas imposer aux collectivités locales une augmentation de la vacation versée aux volontaires qui n'atteint cependant que 34,74 F de l'heure.

La peur d'une militarisation

Le sentiment d'être mal compris des pouvoirs publics, alors qu'ils se savent unanimement appréciés par la population, ravivent leur crainte d'être un jour remplacés par l'armée. Une rumeur ne circulait-elle pas récemment dans les casernes de France selon laquelle les militaires basés en Allemagne feront office de sapeurs-pompiers à leur retour en France ?

L'armée organise les secours à Paris depuis Napoléon et à Marseille depuis l'incendie des Nouvelles Galeries en 1936, mais les sapeurs-pompiers voient *« une militarisation rampante »* dans plusieurs des dispositions récentes. Ils dénoncent ainsi le décret du 1er août dernier qui permet d'utiliser des appelés du contingent comme auxiliaires dans les corps de sapeurs-pompiers.

D'autre part, les pouvoirs publics s'étonnent de l'hostilité des sapeurs-pompiers aux unités d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile. Trois unités de six cents appelés encadrés par des militaires existent déjà, deux sont en projet. Elles n'ont pas de compétences territoriales et sont placées sous l'autorité du ministre de l'intérieur qui leur donne l'ordre d'intervenir dans des circonstances bien particulières. On les a vues en France, appelées en renfort, sur les feux de forêt ou les marées noires. Elles sont également intervenues sur les tremblements de terre de Mexico, d'Arménie, des Philippines et d'Iran. *« C'est de la poudre aux yeux,* disent les représentants des sapeurs-pompiers. *Ces unités coûtent cher et sont incompétentes. »*

Les sapeurs-pompiers qui *« ne veulent pas,* disent-ils, *se faire avoir comme les infirmières »* menacent, s'ils ne sont pas entendus après leur manifestation du 1er décembre, de passer à des formes d'action plus *« radicales »*. On peut, dans ces conditions, se demander si la proposition de M. Philippe Marchand de placer des représentants des sapeurs-pompiers à la direction de la sécurité civile suffira à calmer le mécontentement d'une profession bien décidée à montrer son *« esprit de corps »*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

M. Lalonde crée un institut de recherche sur l'environnement industriel

M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, devait inaugurer, vendredi 30 novembre à Verneuil-en-Halatte (Oise), le nouvel Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), qui doit prendre le relais de deux organismes appelés à disparaître, le CERCHAR (Centre d'études et recherches de Charbonnages de France) et l'IRCHA (Institut de recherche chimique appliquée).

Le CERCHAR dispose de 50 hectares à Verneuil-en-Halatte (Oise), où sont menés des essais d'explosion et d'incendie propres aux mines de charbon. Quelque 470 personnes (dont 140 ingénieurs) travaillent sur ce site. L'autre centre de recherche, l'IRCHA, possède des laboratoires à Vert-le-Petit (Essonne), où 132 personnes s'appliquent au contrôle de la qualité de l'air et des eaux (potables ou usées) et mènent des études d'écotoxicologie. Etant donné le déclin de l'exploitation du charbon en France, le CERCHAR ne consacre plus que 20 % de ses activités à ce produit. Ses laboratoires se sont reconvertis notamment dans les poudres et explosifs, ainsi que dans la recherche de nouvelles sources d'énergie comme les déchets de papeterie et la bagasse (tiges de canne à sucre) dans les départements d'outre-mer.

Quant à l'IRCHA, créé en 1958 par le ministère de l'industrie, il était en sursis depuis plusieurs années déjà. Menacé de disparition par les gouvernements successifs, il survivait à coups de compressions de personnel et de mouvements de grève. Une quarantaine de ses employés pourraient être intégrées à l'INERIS, *« en guise de préretraite »*, dit-on au ministère de l'environnement...

Comme l'explique le directeur du CERCHAR, M. Michel Turpin, l'INERIS a l'ambition de devenir *« le laboratoire scientifique français de référence en matière d'environnement et de risque industriel ».* Ses domaines de compétence s'étendront à l'ensemble des pollutions chimiques et des risques technologiques, à l'exception des risques nucléaires, qui restent la chasse gardée de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN).

ROGER CANS

□ **L'Institut français de l'environnement à Cergy-Pontoise.** – L'autre organisme créé par le « Plan vert » est l'Institut français de l'environnement (IFE), une sorte d'« INSEE verte » qui doit devenir la grande banque des données de l'environnement. C'est finalement Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) qui a été retenu comme lieu du siège de l'IFE, à la demande de M. Alain Richard, député rocardien du Val-d'Oise et rapporteur du budget de l'environnement.

DÉFENSE

M. Renon : la France ne peut pas faire d'impasse en matière de défense

S'en prenant à ceux qui pourraient exiger de toucher prématurément *« les dividendes de la paix »*, pour reprendre une expression de M. Laurent Fabius partisan de ralentir la progression du budget militaire, M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat à la défense, a déclaré, vendredi 30 novembre à Paris, que *« la France ne peut faire d'impasse sur tel ou tel volet de ses moyens de défense »*. M. Renon s'adressait à deux cent vingt officiers (dont soixante-quinze étrangers de quarante et un pays différents) en stage, pour trois mois, au cours supérieur interarmées (CSI), qui forme les futurs cadres des grands commandements interarmées.

Dans son allocution, le secrétaire d'Etat a donné en quelque sorte les grands axes de la nouvelle programmation militaire 1992-1996, en cours d'élaboration par le gouvernement. *« Les grandes orientations retenues en ce qui concerne le choix des systèmes d'armes majeurs de la décennie à venir,* a dit M. Renon, *ne sont en rien remis en cause par les événements actuels ».*

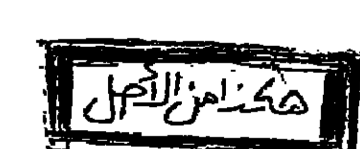
Pour lui, en effet, la modernisation des forces nucléaires passe par la construction des sous-marins de nouvelle génération et la poursuite du programme de missile Hadès. Le secrétaire d'Etat a souligné *« l'utilité du porte-avions nucléaire »*, *« la priorité à accorder au programme du char Leclerc »*, *« la nécessité de l'avion Rafale »* et celle de l'hélicoptère de combat Tigre. *« Aucun de ces programmes, pour ne citer que les plus importants, n'est inutile au regard des événements actuels »*, a conclu M. Renon, dont le but, a-t-il expliqué aux stagiaires étrangers, était de les persuader que *« la France n'entend pas baisser sa garde au-delà de ce qui serait raisonnable dans le contexte présent ».*

M. Chevènement met en place un plan social pour les personnels civils en Allemagne

A l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, mercredi 28 novembre, la constitution d'un groupe de travail interministériel qui devra proposer une série de mesures sociales en faveur des personnels civils affectés auprès des forces françaises en Allemagne et voués à rentrer en France après le départ, d'ici à 1994, des trois divisions blindées cantonnées outre-Rhin.

Ces personnels civils sont au nombre de 8 800, tous statuts et toutes nationalités confondus, si l'on exclut ceux qui sont affectés à la garnison de Berlin et auprès de la brigade franco-allemande, non concernés par le retrait décidé par M. François Mitterrand. Ils relèvent principalement de l'éducation nationale, des affaires étrangères, des affaires sociales, des finances et de l'intérieur. Il s'agit d'agents de droit privé français ou allemand et de fonctionnaires.

Selon M. Chevènement, des mesures sociales (indemnité exceptionnelle de mutation, allocation chômage, dérogations douanières, etc.) ont été présentées à la mi-novembre aux syndicats et, sur l'initiative du ministre, une commission franco-allemande de reclassement sera créée pour faciliter la réinsertion outre-Rhin des contractuels d'origine allemande.



CULTURE

CINÉMA

Le miroir de Bangui

Selon Werner Herzog « Echos d'un sombre empire » n'est pas un documentaire sur Bokassa mais un portrait de chacun de nous

Une armée oblique de crabes rouges déferle en crissant sur une plage d'apocalypse. Dans un zoo abandonné, un chimpanzé prisonnier fume une cigarette derrière ses barreaux et lance à son geôlier un regard de désespoir. Entre ces deux scènes d'un robuste symbolisme se déroule le dernier film de Werner Herzog, *Echos d'un sombre empire*. Sous l'apparence d'un magazine télé (documents, entretiens, enquête), c'est une déambulation à travers le règne de Bokassa Ier, empereur de Centrafrique. On visite le palais en ruines, la chambre froide, la mare aux crocodiles. *« Il mangeait vraiment les gens, Bokassa ? » « Oui, oui monsieur, ça c'est vrai »* ...

Interrogés par le journaliste Michael Goldsmith, un homme doux, sensible, qui a été lui-même enfermé dans les geôles de Bangui, des témoins défilent, les épouses de Bokassa, ses filles, ses gendres, toute une tragique famille d'opérette. On revoit la grandiose et grotesque cérémonie du « couronnement » de l'ancien capitaine de l'armée française, que nous avions, à l'époque, cautionné... On ne sait pas très bien où Werner Herzog se situe, quel est son parti, sa part de fascination et de dégoût. Pour toute réponse, il offre, et sans parcimonie, le malaise.

« Vous intéressez-vous au « cas » Bokassa depuis longtemps ?

– Depuis plus de vingt ans. J'étais en République centrafricaine, un mercenaire allemand dont le nom était très proche du mien avait été impliqué dans un coup d'Etat avorté. On m'a arrêté, j'étais très malade, malaria, bilharziose. Tout cela n'était pas très plaisant.

– Comment définir votre film ?

– En tout cas, ce n'est pas un documentaire. Quand vous regardez une boîte de soupe Campbell d'Andy Warhol, ce n'est pas un document sur le potage. Dans *Echos d'un sombre empire* il y a beaucoup de scènes dirigées comme dans un film de fiction, la scène de la fin, notamment, avec le singe.

– Scène terrible...

– Oui. Quand nous sommes arrivés dans ce zoo, nous avons vu cet animal. Les soldats lui avaient appris à fumer, l'avaient rendu totalement dépendant du tabac. Il nous a tendu la main pour mendier une cigarette. Mike Goldsmith m'a dit : *« Je ne peux pas supporter ce spectacle. »* Pendant la nuit nous avons écrit la scène, l'avons tournée le lendemain en six prises.

« Au pied de la lettre »

– Ce singe humain, trop humain, nous ramène à l'idée d'hommes emprisonnés, ceux que Bokassa a enfermés, et peut-être à Bokassa lui-même...

– Non, non ! C'est une maladie occidentale que de voir des connexions métaphoriques partout ! Pour moi les choses sont plus claires, plus simples, un singe est un singe, une cigarette est une cigarette, et Bokassa est Bokassa.

– Vos images sont trop fortes pour ne pas prêter à interprétation.

– Ce n'est pas de mon fait. J'ai un problème, je ne peux pas penser en termes de symboles, d'ironie. Je prends tout au pied de la lettre, littéralement. De là proviennent mes difficultés avec la langue française. Je pourrais la parler, mais je m'y refuse. Les Français aiment leur langue, aiment l'ironie qu'ils pratiquent avec délices, et moi, je suis totalement perdu... Je le répète, pour moi Bokassa est Bokassa.

– Une question obsédante court à travers le film. Bokassa a-t-il ou non mangé de la chair humaine ?

– La vérité est hors de notre portée. Mais pas les faits. Vous voulez un fait ? En voilà un : Bokassa était un cannibale. Aussi simple que ça. Et peu importent les conclusions d'un tribunal, peu importe que les témoins mentent ou pas. C'est un fait. Cependant j'insiste : je ne suis pas en possession de la vérité, et il est bon que le mystère demeure. J'ajoute que le *cannibalisme*, pour nous passablement atroce, n'est pas exceptionnel dans d'autres cultures que la nôtre... Plus terrible pour moi est la vision que Bokassa donne de l'Europe, s'appropriant la « grandeur » napoléonienne et la rejouant dans une farce distordue, il nous tend un miroir, nous met ainsi en face de nous-mêmes, de la part la plus noire, la plus lugubre de nous-mêmes.

– La vie de Bokassa est aussi un roman.

– Oui. Il avait deux filles, une vraie, une fausse, toutes deux appelées Martine, et qui se marient le même jour, en blanc. On voit leur mariage, c'est un document. Tout le monde est mort maintenant. Le premier gendre, abattu, accusé d'avoir comploté contre son beau-père, sa femme assassinée. Leur bébé âgé de quelques jours a été tué par le mari de l'autre Martine, un médecin. Qui a été exécuté après la chute de Bokassa. C'est un chapelet ininterrompu d'horreurs ! Une tragédie shakespearienne.

– Qu'espérez-vous que le public conserve de ces « Echos d'un sombre empire » ?

– Je n'ai pas de conseils à donner. Tout ce que je peux dire, c'est que j'aime beaucoup ce film, il est de la famille *d'Aguirre* ou de *Nosferatu*. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN



DR

Le couronnement de Bokassa : grandiose et grotesque.

ARTS

Peinture de mémoire

Dans la nouvelle galerie Maeght Hélène Delprat expose ses œuvres récentes : éclectisme, ironie et maîtrise

Hélène Delprat est de retour d'Afrique. Après plusieurs années d'une *peinture noire et épaisse*, semée de croquis préhistoriques et de profils de fétiches, œuvres monumentales mais d'un néo-primitivisme un peu répétitif, son style s'allège, la monochromie ténébreuse disparaît, références et allusions se multiplient. Elle ne visite plus le seul musée de l'Homme, mais tous les musées à la fois, d'art antique et d'art moderne, et tous leurs départements, de Sumer à l'abstraction russe en passant par Pompéi. De tant d'images et de citations disparates, elle compose des tableaux et des gouaches, celles-ci plus réussies encore, où l'incohérence devient figure de style.

Les éléments qui s'y laissent reconnaître, un Actéon en train de se changer en cerf, un Hermès, une hélice d'avion, ne suggèrent pas un récit. S'ingénierait-on néanmoins à reconstituer une fable, les phrases tracées sur l'image en lettres capitales et les titres anéantiraient cet effort absurde. Pourquoi Bradamante, l'héroïne du *Roland furieux*, a-t-elle son beau nom tracé sur une abstraction qui semble un blason incomplet ? Pourquoi *Un beau ténébreux* sinon par dérision ? Delprat voyage dans le désordre d'une âme moderne qui ne conserve plus de la littérature et des beaux-arts que des fragments et des signes vidés de leur sens.

Sa peinture n'est donc ni fraîche ni joyeuse. On y distingue, à demi effacés, les crânes qui achèveraient d'en faire une suite de vanités. Si vives soient-elles, ses couleurs ont peu d'éclat. Les formes aiguës et plates abondent, qui relèvent moins du désir de restaurer l'abstraction que de celui de « boucher » la toile, afin que l'œil n'ait aucune profondeur où s'échapper. Tout le ramène à la surface, car il n'y a plus rien en dessous. Par sa mélancolie saturnienne, cette peinture sonne vrai et juste dans l'époque.

Elle est accrochée dans la nouvelle immense galerie Maeght, un hotel particulier du Marais somptueusement restauré et aménagé. Un bronze monumental de Miro dans la cour pavée, des fleurs partout, tout y est lumineux et du meilleur goût, de sorte que les œuvres dures et inquiètes d'Hélène Delprat font un étrange contraste avec l'espace qui les contient.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Maeght, 12, rue Saint-Merri. Jusqu'au 9 février.

L'Afrique internationale

Depuis quelques années, il se répétait parmi les amateurs qu'un bon, vraiment bon peintre contemporain africain, nommé Ouattara, avait séjourné à Paris dans l'indifférence générale dans les années 80 avant de connaître la célébrité à New-York, où il était l'intime de Jean-Michel Basquiat. Ses œuvres récentes, peintures, collages et pastels, ne vérifient pas cette réputation alléchante.

Les poncifs du primitivisme de deuxième ou troisième génération s'y retrouvent tous, le « rupestre-grumeleux-pictographique comme au Sahara », le « symbolisme-animal-chamanique » néo-égyptien et néo-vaudou, les bricolages avec bois flotté et crâne humain. Les titres sont à l'avenant, et en anglais, ce qui fait tout de même beaucoup plus mystérieux. Il y a un *Phythagor and Thot*, pour archéologue uniquement, et une *Trance of the Shaman* dédiée aux amateurs d'ethnographie.

Quant à la peinture, elle balance entre Cucchi et Paladino, se souvient de Basquiat et n'ignore pas – *euphémisme – Schnabel. On n'en* ferait pas mention si cette exposition n'était cruellement symptomatique du désarroi contemporain, lequel croit se sauver en composant des salades de références. Et si elle ne réduisait la peinture africaine contemporaine à une collection de stéréotypes pseudo-sauvages et pseudo-mystiques, du genre de l' « Afrique éternelle et mystérieuse ».

Ph. D.

► Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte, 75006 Paris. Jusqu'au 20 décembre.

MUSIQUES

Le charme du dépouillement

« Parole d'amore scritte a macchina », un nouvel album de Paolo Conte

Une pochette dessinée au trait noir par Hugo Pratt, un titre long comme un jour brumeux – *Parole d'amore scritte a macchina* – une machine à écrire, des gramophones, des amours bleutées, des maestros tristes et des rois du swing : pour son dixième album, Paolo Conte récapitule ses fascinations antérieures.

Chanteur de charme et critique raffiné, il affirme son appartenance à l'époque, la fin d'unsiècle. Il en adopte l'esprit, celui qui consiste à se retourner sur toutes ses années vécues pour en extraire la nostalgie des moments de splendeur. Dandy mal rasé à la voix rocailleuse, l'avocat italien, auteur de chansons à texte et amoureux de Bessie Smith, d'Amstrong ou de Earl Hines, se penche sur l'entre-deux-guerres avec émerveillement. Une époque marquée par la naissance du jazz. Paolo l'érudit voue à cette musique une passion vécue à petits pas, à force de lectures, d'écoutes et de découvertes : *« Un incroyable basculement, un art pauvre se hissant au rang d'art noble. On n'a plus jamais revu cela. »*

Avec *Parole d'amore...*, Paolo Conte voulait retrouver le chemin de ses débuts, en 1974. Non pas changer de style (*« A mon âge, et avec mon caractère, c'est difficile »*) mais revenir à la simplicité de la forme. Un piano, une basse et deux guitares sèches. La batterie, qui *« déclare le rythme de manière bien trop grossière »*, est laissée sur la touche. La mélodie est soutenue par des voix, quatre choristes, deux Ghanéennes et deux Anglaises de Turin, parfois par l'accordéon qui donne des airs de ritournelles campagnardes.

L'enregistrement commence par un superbe *Dragon*, tout en glissades de swing, non-dits délicieux, chœurs en anglais – *« You are a long, long train »*, – réponses en italien. Le compositeur solitaire parsème cette langue *« qui lui donne du fil à retordre à force d'être musicalement plate et dépourvue d'accents toniques »*, de bribes d'anglais, machines à relancer la cadence. Fétichiste, amoureux transi, danseur de tout, Paolo Conte joue en douze titres les caméléons délicieusement égocentriques.

Trait d'union entre une Italie romantique et une Amérique qu'il a su laisser en filigrane, Paolo Conte représente un phénomène singulier dans la péninsule. D'autres, Francesco De Gregori, Lucio Dalla, ont renoué avec la chanson à texte. *« Mais l'habitude de marier les mots et la musique fait encore défaut. »* L'auteur-compositeur qu'une discrétion naturelle tient à l'écart des milieux du show-bizz – pourtant, il fournissait en chansons des vedettes comme Adriano Celentano – est content d'avoir su conquérir un public *« intelligent et cultivé »*, qui sait avec lui *« tourner autour d'une idée, d'un mot »*.

Préparé depuis un an, enregistré dans un studio campagnard mais performant des environs de Turin, où réside le chanteur, ce dixième album cristallise les obsessions, mais surtout les qualités littéraires et musicales de Paolo Conte. *« L'idée que l'on puisse écrire une lettre d'amour avec une machine à écrire m'obsédait. Je me suis souvenu de ma profession d'avocat, des divorces.* Parole d'amore scritte a macchina *est l'histoire d'un homme qui reconnaît entre les lignes officielles les mots de sa femme. C'est émouvant. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Un CD WEA

Voix d'outre-tombe

Une réédition, en cinq disques compacts, des premiers enregistrements du début du siècle

L'essor du disque compact a suscité un nouvel engouement pour le patrimoine de la chanson. Pourtant les rééditions reprennent généralement les mêmes artistes et les mêmes titres. La collection *Chansophone*, distribuée par Mélodie, choisit une voie originale en ressuscitant les premiers enregistrements acoustiques de Fréhel, Damia, Marlène Dietrich, Joséphine Baker et Mistinguett.

Première découverte de cette réédition : les débuts au studio d'enregistrement, en 1909, d'une jolie Bretonne de dix-huit ans, à la grâce toute naturelle, Marguerite Boulch' dite Pervenche, avant d'adopter le nom qui désigne le cap breton de la baie de Saint-Brieuc : Fréhel. Une violente déception sentimentale l'amène à un exil volontaire en Russie, puis en Turquie et en Roumanie. Quand elle revient à Paris en 1923, alourdie physiquement, méconnaissable, usée par les abus de drogue et d'alcool, elle popularise une série de goualantes réalistes : *J'ai le cafard, la Rue de la joie, Hantise, Quand on a trop de cœur* qui n'avaient jamais été rééditées.

Fréhel partagera le succès de quelques unes de ces chansons avec Damia qui, elle, possédait naturellement ce que l'on appelle la « noblesse du populaire ». La voix profonde, ample, prête à se briser, pleine de sanglots et de révoltes mêlés, chante *la Rue de la joie* mais aussi *les Goélands* et *le Grand frisé*.

Les trois autres CD offrent le même bonheur de découverte : les premiers enregistrements berlinois (1928) de Marlène Dietrich, ses versions anglaise et allemande de l'*Ange bleu*, sa période « jazz berlinois » et ses débuts à Hollywood ; la « francisation » de Joséphine Baker, le métissage des rythmes noirs avec les trilles parisiennes ; la version originale (1920) de *Mon homme* par Mistinguett, les classiques (*Valencia*) d'une reine du music-hall dans leur enregistrement acoustique.

CLAUDE FLÉOUTER

► Dist. Mélodie CD 70100, 70101, 70102, 70103, 70104 lms.

Ligeti coupe court

Création française des trois premiers mouvements d'un concerto pour violon « en devenir »

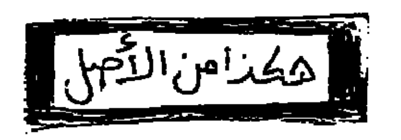
Le *Concerto pour violon* de Ligeti, dévoilé à Paris par l'Orchestre de Paris les 28 et 29 novembre, quelques semaines après sa création mondiale à Cologne, est une œuvre *« in progress »* ou, disons-le plus simplement, une œuvre inachevée. Depuis que Kent Nagano a fait travailler aux musiciens parisiens ces douze petites minutes diaboliques que sont les trois mouvements terminés, Ligeti en a bouclé un quatrième, un cinquième suivra.

L'œuvre est en quelque sorte la propriété privée de Saschko Gawriloff : c'est ce violoniste allemand qui en a passé commande personnellement (aidé par la WDR pour le financement) ; c'est lui qui l'a affronté une première fois à Cologne, une seconde fois à Paris cette semaine, lors de concerts inscrits dans le programme hongrois du Festival d'automne ; c'est lui qui l'affrontera sans doute longtemps, avant qu'un autre aventurier de sa trempe prenne le relais en compagnie d'un chef aussi intelligent et travailleur que Nagano.

Trois mouvements fugitifs, insaisissables. A force de s'intéresser aux marginaux américains (Nancarrow pour l'intempérance rythmique, Partch pour les timbres atypiques), à force d'écouter des musiques asiatiques ou africaines, le compositeur hongrois a mis de côté la plupart des paramètres dont se nourrit généralement la musique européenne – mélodie audible ou suggérée, timbres plus ou moins identifiables, rythmes à peu près repérables. Il se passe sans arrêt des événements déconcertants dans l' effectif orchestral très disparate, très éclaté, très « musique de chambre » que Ligeti a disposé en étoile.

Ainsi, et c'est amusant, la mesure que bat le chef d'orchestre ne s'appuie sur rien que l'on puisse entendre ; ainsi, et c'est paniquant, on ne sait pas si les cordes au second mouvement jouent faux involontairement ou par respect de la partition (la seconde solution est la bonne). Une fois de plus, Ligeti s'amuse avec nous à colin-maillard : c'est un ludique. C'est aussi un tragique, comme le prouve le second mouvement de son *concerto*, une passacaille, un train de la mort.

ANNE REY



AGENDA

SAMEDI 1er - DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

En collaboration avec le festival d'Amiens : les Aborigènes dans les archives australiennes : Nice Coloured Girls (1978), de Tracey Moffat, Night Cries (1990), de Tracey Moffat, We Came from the land (1988), de Jerrinja et Wreek Bay, Eelemarni (1985), de Lorraine Mafi Williams, 17 h ; Hommage à Fritz Lang : le Secret derrière la porte (1946, v.o.), de Fritz Lang, 19 h ; Hommage à Fritz Lang : Cape et poignard (1946, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 21 h.

DIMANCHE

En collaboration avec le festival d'Amiens : la Reconstitution (1969, v.o. s.t.f.), de L. Pintilie, 15 h ; The Red Bowmen (1978), de Chris Owen, 17 h ; Hommage à Fritz Lang : House by the River (1949, v.o.), de Fritz Lang, 19 h ; Hommage à Fritz Lang : Guérillas (1950, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg : Roadkill (1989), de Bruce McDonald, 20 h.

DIMANCHE

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg : Seated Figures (1988), de Michael Snow, See you later (1990), de Michael Snow, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordique -les documentaires : la Fabrication du goudron en Laponie (1916) : la Naissance d'une pirogue (1936, v.o. traduction simultanée) : la Pêche d'hiver à Rymattyla (1939, v.o. traduction simultanée) : l'Histoire de la rue Saint-Henri (1936, v.o. traduction simultanée), d'Uno Pihlström ; Rythmes et chansons (1936, v.o.) : l'Appel de la Finlande (1932) : Actualités Finlandia 1 (1943, v.o. traduction simultanée) : Actualités Finlandia 10 (1943, v.o. traduction simultanée) : Laponie détruite -les routes autour de Rovaniemi (1940-1945), de Brita Wrede, 14 h 30 ; Chez George-Shakespeare & Cie (1966, v.o. traduction simultanée), d'Eric M. Nilsson ; Europe 1900 (1967, v.o. traduction simultanée), d'Eric M. Nilsson, 17 h 30 ; Une vie respectable (1979, v.o. traduction simultanée), de Stefan Jarl, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordique -les documentaires : Au-delà du chagrin et de la douleur (1983, v.o. s.t.f.), d'Agneta Elers-Jarleman, 14 h 30 ; la Ville s'éveille (1954, v.o. traduction simultanée), de Jorn Donner ; l'Or vert de la Finlande (1937-1948, v.o. traduction simultanée), d'Yrjö Haapanen ; le Dernier des bûcherons (1979) : le Barrage aux saumons (1964, v.o. traduction simultanée), de Niilo Valonen ; Un samedi (1967), d'Heikki Partanen ; le Renne (1969, v.o. traduction simultanée), d'Aito Makinen ; la Ballade des forêts nordiques (1973, v.o. trduction simultanée), de Markku Lehmuskallio ; Un poème d'eau vive (1963), de Risto Jarva, 17 h 30 : Un observateur en Finlande (1983, v.o. traduction simultanée), d'Antti Peippo ; le Garçon de granit (1979, v.o. traduction simultanée), d'Antti Peippo ; Olavi Virta (1972, v.o. traduction simultanée), de Peter von Bagh ; Décembre (1969, v.o. traduction simultanée), de Peter von Bagh, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

De Gaulle à l'écran : 1963 : le couple franco-allemand : Conférence de presse du 14 janvier 1963, 14 h 30 ; Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, De Gaulle ou l'Eternel Défi -une Europe tricolore (1987) de Jean Labib, 18 h 30 ; l'Étau (1969, v.o.) d'Alfred Hitchcock, 20 h 30.

DIMANCHE

De Gaulle à l'écran : 1965 : de Gaulle candidat : Entretiens de Gaulle -Michel Droit, 14 h 30 ; les Elections présidentielles 1965 (1965), Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, Mon général -ses dernières campagnes (1980) d'Olivier Guichard, 18 h 30 ; Paris hors les murs (1966) d'Olivier Ricard, Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LA CITÉ DES DOULEURS. Film chinois de Taiwan de Taiwan, couleurs, 2h38. Drame de Hou Hsiao-Hsien, v.o. : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANCING MACHINE. Film français de Gilles Béhat : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE. Film franco-allemand de Werner Herzog : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ENFANT MIROIR. Film britannique de Philip Ridley, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FILLE DU MAGICIEN. Film français de Claudine Bories : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PETITE SIRÈNE. Film américain de John Musker et Ron Clements, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRETTY WOMAN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU. Film français d'Alain Mazars, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DELTA FORCE 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DR M. (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÊVES (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Jacques et son Maître charpentier : 20 h 30, dim. 15 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Fen : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 17 h 30 et 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Anne Paulla Talla : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Revue : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. L'Idéal : 20 h 30.

BASILIQUE NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECOURS (42-84-15-14). Le Cri de la miséricorde : 21 h, dim. 17 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Le Château de Cène : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Dracula-rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h. Exercices de style : 19 h, dim. 16 h.

BERRY (43-57-51-55). Gustave Parking : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). La Tempête : 15 h et 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Pourquoi s'privé : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Liliom : 21 h, dim. 16 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis en alternance : 15 h 30, dim. 13 h. Agamemnon en alternance : 19 h 30, dim. 13 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE-DES-PEUPLIERS (47-26-79-37). La Crique : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Charles-Albert Cingria : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Genèse, d'après la Bible : 15 h et 20 h 30, mer., jeu. 18 h 30.

PARIS EN VISITES

LUNDI 3 DÉCEMBRE

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« La Seine, ses vieux ponts, la batellerie », 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Les fastes de l'Opéra Garnier », 14 h 30, dans le hall, statue de Lulli (Arts et caetera).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« La sculpture romane après l'an 1000 », 14 h 30, entrée du Musée des monuments français (Paris historique).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Les salons de l'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully (Mme Cazes).

« La chapelle du Val-de-Grâce », 14 h 30, entrée place A.-Laveran (S. Rojon-Kern).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le couvent des Carmes », 14 heures, 70, rue de Vaugirard (D. Bouchard).

« Trésors de la cathédrale russe. Les Eglises de Rome et de Constantinople. La grammaire et la facture des icônes », 15 heures, 12, rue Daru (I. Haulier).

« L'hymne au parfum. Rétrospective du parfum à travers les âges », 15 heures, 109, rue de Rivoli (M. Hager).

« Les papiers peints panoramiques, au Musée des arts décoratifs », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Collections égyptiennes du Louvre », 15 heures, devant le Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« La nouvelle dation Picasso », 16 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Simon Vouet. La renaissance de la peinture française au dix-septième siècle », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Monuments historiques).

« Permanence du bleu : de Matisse à Yves Klein », 19 heures, Centre Georges-Pompidou (Musée national d'art moderne).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Crime et justice face à l'échéance de l'an 2000 », par D. Szabo (Académie des sciences morales et politiques).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'autoportrait en Europe. Le peintre tel qu'il est, tel qu'il se voit, tel qu'il se veut », par S. Saint-Girons (Maison de l'Europe).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Jean-François Champollion et l'exploration de la Nubie », par J. Leclant (cycle : hommage à Champollion).

Centre André-Malraux, 102, rue de Rennes, 18 h 30 : « Le langage de la peinture. Le tableau et son époque », par G. Almy (Association Palette).

20, rue des Tanneries, 20 h 30 : « Evangile, politique et sociétés » (1re partie), par P. Blanquart (Le Saulchoir, tél. 43-37-14-52).

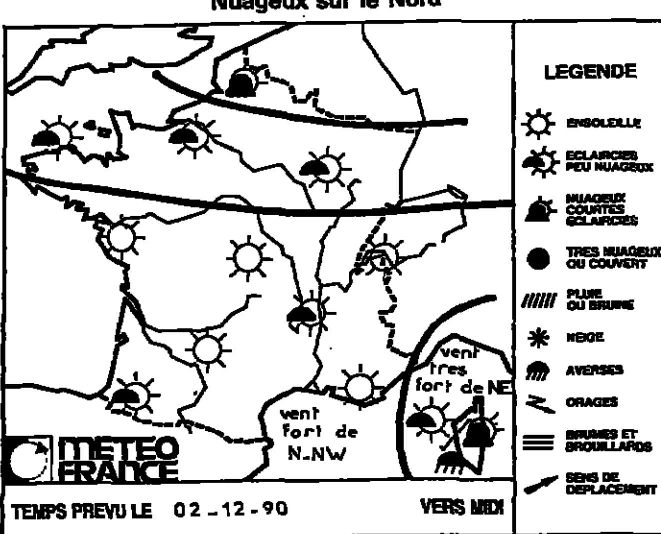
La Sorbonne (amphi Turgot), 20 h 30 : « Astronomie et place de l'homme dans l'univers », table ronde animée par A. Cirou, avec P. Caro, B. Carter, M. Casse et J. Kavalevsky (Université européenne de Paris).

AGENDA

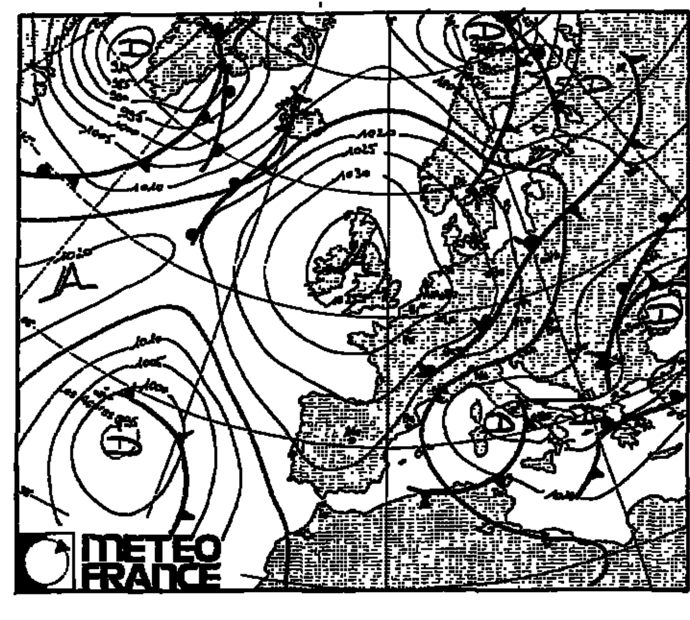
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 2 décembre

Froid et ensoleillé
Nuageux sur le Nord



SITUATION LE 1er DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le début de semaine sera frais. Encore largement ensoleillé lundi, le temps deviendra temporairement plus nuageux mardi.

Lundi 3 décembre : Fraîcheur ensoleillée.

Quelques brumes et brouillards locaux apparaîtront en cours de nuit, mais ils se dissiperont pour laisser une très large place au soleil.

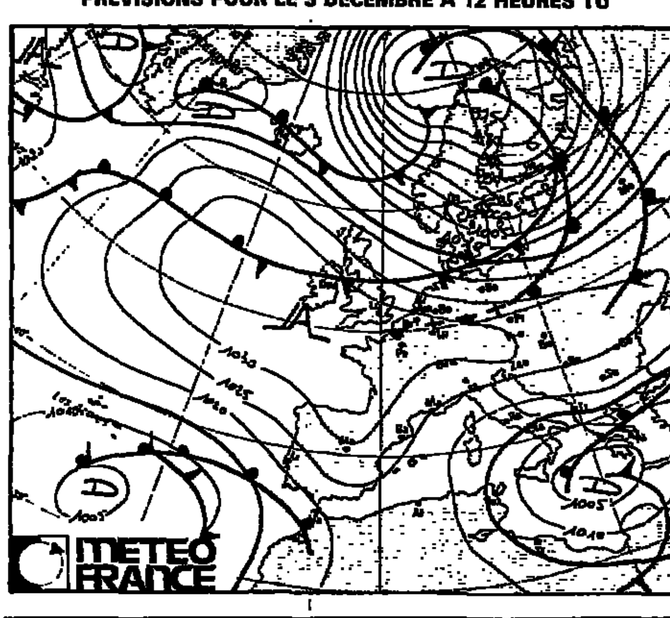
La Corse connaîtra encore des passages nuageux, surtout en matinée. Mais le soleil fera tout de même de belles apparitions.

Le mistral soufflera à 30 km/h entre la Corse et le continent, le vent d'est sera soutenu ; à 60 km/h.

Les températures minimales seront très fraîches : du Nord-Est au Centre-Est, au Massif central et vers le Sud-Ouest, elles seront de l'ordre de – 3 à – 6 degrés, localement – 8 degrés. Vers le Nord-Ouest, elles atteindront 0 degré et seront légèrement positives sur les côtes. Près de la Méditerranée, elles avoisineront 0 degré.

Les températures maximales varieront de 0 à 4 degrés sur la moitié nord ainsi qu'en vallée du Rhône. Dans le Sud-Ouest, elles atteindront 3 à 6 degrés et c'est sur la côte méditerranéenne, qu'elles seront les plus douces : de 8 à 10 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 3 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1er-12-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-11-90 à 6 heures TU et le 1er-12-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	7	2	D
BORDEAUX	9	2	D
BOURGES	7	1	D
BREST	10	7	C
CAEN	9	4	-
CHERBOURG	9	7	C
CLERMONT-FER.	3	0	N
DIJON	5	-3	D
GRENOBLE-SM-H	7	2	D
LILLE	8	-1	D
LIMOGES	4	-1	N
LYON	4	0	D
MARSEILLE-MAR	5	2	D
NANCY	6	-4	-
NANTES	10	2	D
NICE	15	5	D
PARIS-MONTS	9	1	D
PAU	5	-2	D
PERPIGNAN	8	6	D
RENNES	9	4	D
ST-ETIENNE	2	1	-
STRASBOURG	5	-3	D
TOURS	9	1	N
TOULOUSE	5	1	D
POINTE-A-PITRE	30	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	13	6	N
AMSTERDAM	7	-2	C
ATHENES	20	14	P
BANGKOK	34	23	D
BARCELONE	11	4	D
BELGRADE	6	1	•
BERLIN	2	-5	N
BRUXELLES	3	-3	N
LE CAIRE	25	14	D
COPENHAGUE	1	-6	D
DAKAR	25	21	D
DELHI	25	10	D
DJERBA	16	11	N
GENEVE	6	-1	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	21	12	D
LISBONNE	11	5	D
LONDRES	8	6	C
LOS ANGELES	25	11	D
LUXEMBOURG	5	-4	D
MADRID	10	-3	D
MARRAKECH	20	7	N
MEXICO	20	7	B
MILAN	2	-2	N
MONTRÉAL	8	-6	C
MOSCOU	0	0	C
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	21	3	D
OSLO	3	-8	D
PALMA-DE-MAJ.	13	0	D
PÉKIN	3	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	27	22	D
ROME	12	6	N
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	3	-7	N
SYDNEY	23	20	D
TOKYO	21	17	D
TUNIS	13	8	P
VARSOVIE	2	-4	•
VENISE	11	1	D
VIENNE	5	-1	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 1er décembre

TF 1

20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.25 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : *Formule sport.*
0.20 Journal et Météo.

A 2

20.40 Téléfilm : La nuit africaine.
22.15 Variétés : Etoile-palace.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Divertissement : Drôles de têtes en liberté.

FR 3

— *De 20.00 à 0.05 la Sept* —
0.05 Magazine : L'heure du golf.
0.50 Sport : Tennis. Finale de la Coupe Davis : Etats-Unis-Australie.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Dangereuse défense.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
— *En clair jusqu'à 0.00* —
23.00 Musique : Red hot and blues.
0.00 Cinéma : Derrière la porte verte 2.

LA 5

20.40 Téléfilm : Ninja blanc, l'ennemi des ténèbres.
22.25 Téléfilm : Un mort dans la cave.
0.00 Journal de minuit.
0.15 Magazine : Désir.
0.45 Michel Boujenah à *l'Olympia.*

M 6

20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Prise au piège.
22.15 Téléfilm : *Agenda secret.*
23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Musique : Rap line.

LA SEPT

21.05 Soirée spéciale *Allemagne de l'Est.*
22.45 Soir 3.
23.00 Allemagne de l'Est (suite).

Dimanche 2 décembre

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : *Vidéo-gag.*
15.40 Série : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Auteuil.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Invité : le professeur Léon Schwartzenberg.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Aldo et junior. □
22.25 Flash d'informations.
22.35 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Les Chinois à Paris. □
0.45 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin.
16.35 Série : Eurocops.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : Le denier du colt.
22.10 Documentaire : Les chants de l'invisible.
23.10 Magazine : Plastic.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Série : Le saint.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.00 Magazine : Belles et bielles.
17.30 Magazine : *Montagne.*
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Série : Les grands.
22.15 Magazine : Le divan. Invité : Patrice Leconte.
22.35 Journal et Météo.
22.55 ► Cinéma : Le masque d'or. ■■
0.45 Sport : Tennis.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Le péché du parrain.
15.35 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.25 Magazine : Un œil sur elles.
16.35 Documentaire : Zoom sur les insectes.
17.00 Les Nuls... l'émission (rediff.)
18.00 Cinéma : Martin's day. ■
— *En clair jusqu'à 20.33* —
19.35 Flash d'informations.
19.40 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.33 Cinéma : *Voyageur malgré lui.* ■
22.30 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
1.15 Cinéma : Maman a cent ans. ■■

LA 5

13.35 Série : Deux flics à Miami.
14.35 Sport : Tennis.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Papillon. ■
23.10 Série : Saracen.
0.05 Le journal de minuit.
0.15 Théâtre : Peau de vache.

M 6

13.30 Série : Madame est servie
14.00 Série : Roseanne.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.50 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Duel au-dessus du Pacifique.
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.30 Cinéma : Good bye Emmanuelle. □
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Rediffusions.

LA SEPT

14.00 Opéra : Madame Butterfly.
16.30 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (3).
17.20 *Théâtre : Inventaires.*
18.30 Téléfilm : Le cerf-volant.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée.
20.30 Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina. ■
22.15 Court métrage : L'amour vénal.
22.30 Hommage à Pierre Braunberger.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5403

HORIZONTALEMENT

I. On fait payer celui qui le porte. Quand elle est folle, il y a des risques. – II. Est dur de la feuille. Pas mis au feu. Une ville et un bassin. – III. Accueillit plus d'une fois des pontifes. Pour faire l'appel. En Europe. – IV. Pâques, par exemple. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est liquide. – V. Quand elle est grave, on peut descendre bien bas. N'est pas très pur à la cuisine. – VI. Théâtre d'une bataille. Peuvent être mis dans un plateau de « fruits ». – VII. Se met dans des plis. Symbole. – VIII. Abréviation pour le patron. Regardée comme par un mouton. Evoque un empire. – IX. Entre trois et quatre. Quelque chose qu'il faut parfois faire rentrer dans le crâne. Circule à l'étranger. – X. Qu'on a envoyée au pieu. Se rendrait. – XI. Ne dure qu'un temps. Est bon pour la corde. D'un auxiliaire. – XII. Qui a circulé. Dans un alphabet étranger. Bon pour le panier. Marécage. – XIII. Le bon côté des choses. Place d'armes. – XIV. Fleuve. Couleur de chou. Fait preuve d'attachement. – XV. Pour faire la planche. Qu'on ne peut pas faire attendre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II							■					■			
III						■			■						
IV				■										■	
V										■					
VI						■	■	■						■	
VII		■											■		
VIII	■			■						■					■
IX			■		■							■			
X								■						■	
XI						■						■			
XII			■				■						■		
XIII								■							
XIV		■			■						■				
XV						■								■	

VERTICALEMENT

1. Une blancheur qui n'est pas virginale. Peuvent être occupées par une dame. – 2. Certaines sont essentielles. Est plus chaud qu'une bise. – 3. Au-dessous du prix. Grecque. On n'en parle que quand il est grand. – 4. N'est donc pas comme de l'argent. Peut percer quand il est aigu. Mettrai en place. – 5. Travaille parfois avec des loupes. La mère d'Apollon. – 6. Passe à Saint-Omer. Note. Partage le Vexin. Peut griser quand il est pur. – 7. Qui a donc compati. On les étouffe pour qu'ils ne puissent pas s'échapper. Un signal. – 8. Qui fait beaucoup cracher. Utile *pour lancer la balle. Alla ruminer.* Vieille ville. – 9. Symbole. Permet de sauver la façade. – 10. Quand on y est, on ne sait plus quoi dire. Mesure. Ne sont pas utilisés quand il faut retourner. – 11. Nous apportent le charbon. – 12. Fournit des vins du midi. Guide. – 13. Lancés pour jouer. Endroit où il peut y avoir un point. Possessif. – 14. Ne se laisse pas plaquer. Coule chez des voisins. N'est pas un rapide. – 15. Adjectif souvent mis au féminin. Voler comme une grue.

Solution du problème n° 5402

Horizontalement

I. Ciboulot. – II. Aleurodes. – III. Rétrécira. – IV. Tue. Thé. – V. Osier. Une – VI. Liées. – VII. Ça. Rêve. – VIII. Humeur. – IX. Eternelle. – X. Sel. Elu. – XI. Locustes.

Verticalement

1. Cartouches. – 2. Iléus. Autel. – 3. Bétail. Mélo. – 4. Our. Eider. – 5. Urètre. Unau. – 6. Loch. Erre. – 7. Odieuse. Let. – 8. Ter. Ville. – 9. Saleté. Eus.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Raymond Bourgine,
Mme Gisèle Bourgine,
Mlle Monique Grand,
Et leur famille,
font part du rappel à Dieu, le jeudi 29 novembre 1990, de

M. Raymond BOURGINE,
journaliste,
sénateur de Paris.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

Il n'y aura pas de faire-part.

(Lire page 7.)

– Le directeur de l'Institut Pasteur a le profond regret de faire part du décès de

M. Noël RIST,
professeur honoraire
à l'Institut Pasteur,

survenu le 23 novembre 1990, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu à Blonay-sur-Vevey (Suisse), dans l'intimité.

[Né à Montpellier le 22 décembre 1906, docteur en médecine, Noël Rist est entré à l'Institut Pasteur en 1937. Il travailla d'abord dans le service de la diphtérie, puis dans le service de la tuberculose, où il devait accomplir l'essentiel de sa carrière. Ses travaux dans le domaine de la chimiothérapie et l'antibiothérapie lui ont apporté une grande notoriété. Il établit un modèle original chez la souris pour l'évaluation des médicaments antituberculeux et *l'étude de l'acquisition de la résistance* du bacille de Koch à ces médicaments, puis collabora directement aux études thérapeutiques chez l'homme. Lorsqu'il prit sa retraite en 1976, après trente-neuf années de carrière pasteurienne, Noël Rist était professeur à l'Institut Pasteur et chef de l'unité de la tuberculose et des mycobactéries.

Noël Rist était chevalier de la Légion d'honneur.]

– Mme Eurydice Zizikas,
son épouse,
Eva et Jean-Marc Rafenberg,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Aristide ZIZIKAS,
ingénieur civil et président
de la communauté hellénique de Paris
et des environs,

survenu le 28 novembre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 décembre, à 13 h 45, en la cathédrale Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, à Paris-16e.

14 *bis*, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

Remerciements

– Irène Morgenstern-Badarau
Et ses enfants,
profondément touchés par les très nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés lors du décès du

docteur
Bernard MORGENSTERN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin de trouver ici leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 2 décembre 1985, nous quittait

NATHALIE.

« Ta mort en moi ne cesse de s'accomplir, de s'achever... »

Communications diverses

– **Forum Bernard-Lazare** : cycle d'études et de réflexion sur le judaïsme moderne – **De Mendelssohn à Heine** aux origines allemandes du nationalisme juif, avec **Dominique Bourel** (CNRS) – mercredi 5 décembre à 20 h 30. Centre Tzavta, 10, rue Saint-Claude, 75003. Rens. : 42-71-68-19 (métro Saint-Sébastien-Froissard).

Soutenances de thèses

– *Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne)*, le samedi 1er décembre, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas. M. Alain Denizot : « Verdun 1914-1918 ».

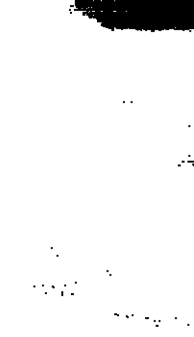
– Faculté de médecine Broussais, département de biochimie, 45, rue des Saints-Pères, 75270, Paris, Cedex 06, le mardi 4 décembre, à 10 h 30, salle Leduc. Mme *Lisette Cohen-Forterre* : « Etude de la sialidase du rein de rat : caractéristiques physico-chimiques et variations physiopathologiques ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 1er décembre, à 14 heures, salle 113, entrée 1, rue Vic*tor-Cousin, galerie J.-B. Dumas.* M. Philippe Goujard : « La vie religieuse dans les paroisses rurales de Haute-Normandie (1680-1789) ».

– Université Paris-II (Panthéon-Assas), 12, place du Panthéon, le mercredi 5 décembre, à 15 heures, salle cabinet 3. M. Panayotis Mattheou : « La théorie des actes juridiques à l'épreuve de l'interventionnisme économique et social. Le cas des actes juridiques d'intervention économique et sociale émanant des collectivités locales ».

– Université Paris-X (Nanterre), le vendredi 7 décembre, à 14 h 30, salle des Colloques (bâtiment C). M. Gérard Da Silva : « Plan, règle, hasard ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), le vendredi 7 décembre, à 14 h 30, études ibériques, salle 45, 31, rue Gay-Lussac. M. Antoine Le Duc : « La zarzuela de 1832 à 1851. Genèse, évolution et signification d'un genre ».



Le Monde

HEURES LOCALES

Sous la neige, la crise

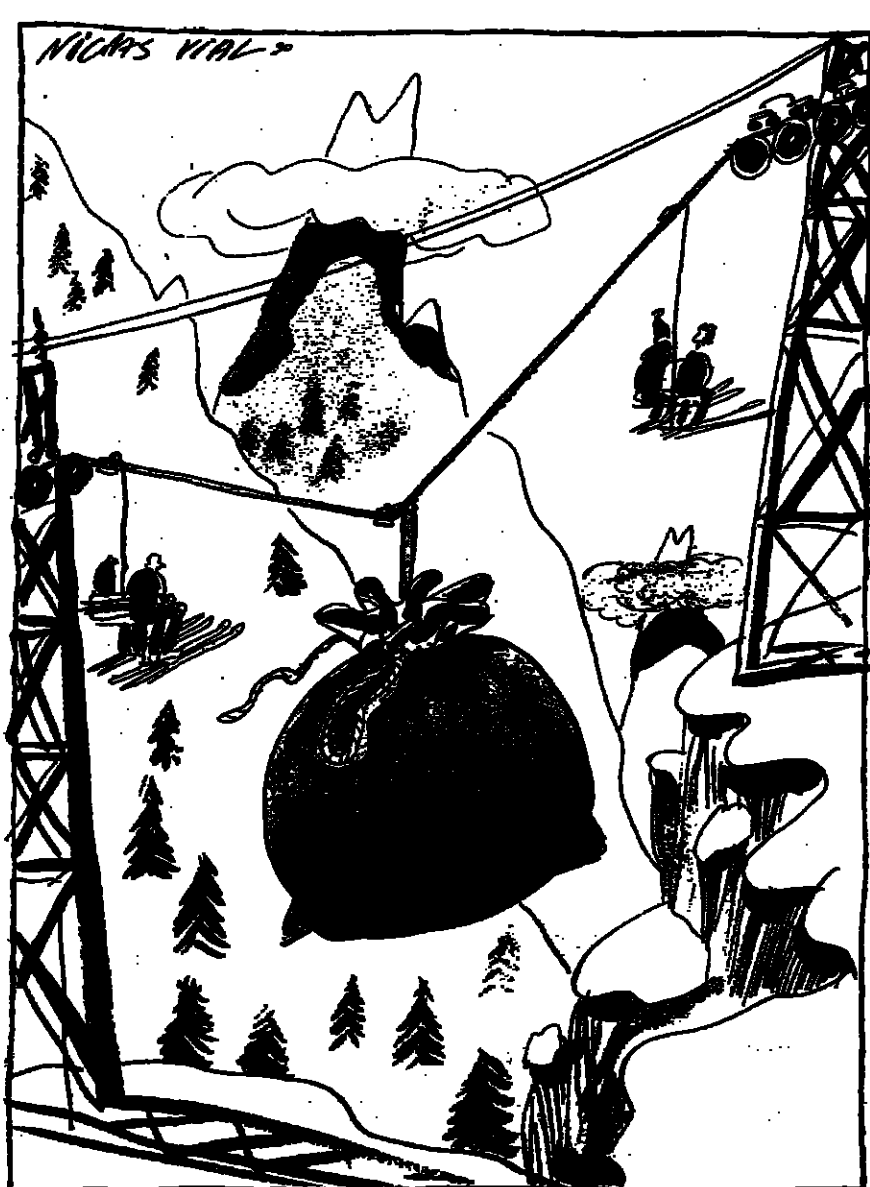
Le nouveau « plan montagne » préparé par le gouvernement suffira-t-il à sortir les stations de sports d'hiver du gouffre financier ?

LES maires des stations de sports d'hiver contemplent depuis quelques jours avec délice leurs pentes abondamment enneigées. La « manne blanche », tant attendue depuis trois hivers, est enfin de retour. Dans certains villages d'altitude, elle permettra de cicatriser les plaies laissées par les précédentes saisons. Mais, dans beaucoup d'autres, elle ne fera que dissimuler – mais pour combien de temps encore? – des situations souvent désespérées.

La montagne est sinistrée. Le constat est partagé par un grand nombre de fonctionnaires et de banquiers, mais aussi d'exploitants de remontées mécaniques et de maires. 80 % des sites où se pratique le ski seraient déficitaires, affirment les spécialistes de la Société centrale d'équipement du territoire (SCET, filiale de la Caisse des dépôts et consignations), qui, ces dernières années, furent appelés en consultation par les maires des communes de montagne. Seuls une dizaine de sites prestigieux, peut-être moins encore, dégageraient des bénéfices.

Le conseil des ministres du 9 janvier prochain devrait examiner un nouveau « plan montagne » présenté par le ministre délégué au tourisme, M. Jean-Michel Baylet, tandis qu'un rapport devrait être remis début décembre à M. Philippe Marchand, ministre délégué chargé des collectivités locales. Ce rapport, rédigé par M. Jean-François Lorit, inspecteur général de l'administration, suggère de redonner aux préfets un certain nombre de pouvoirs pour la *« mise en observation »* des collectivités en difficultés structurelles, avant éventuellement de leur imposer un plan de redressement échelonné sur plusieurs années.

Finie la boulimie des investissements essentiellement insufflés par les maires des stations. En 1988 – année préélectorale –, 960 millions de francs furent dépensés dans la construction ou le renouvellement des remontées mécaniques. Ce chiffre record chuta brutalement l'année suivante avec 670 millions de francs, puis 540 millions en 1990. Beaucoup de petites communes n'arrivent plus à assurer ce que M. Gérard Morand, maire de Megève et président de l'Association des maires des stations de sports d'hiver et d'été (AMSFSHE) appelle le *« grand équilibre »*.



La construction immobilière « en chute libre »

Saint-Pierre-de-Chartreuse, par exemple, petite localité de l'Isère de six cent cinquante et un habitants, avait investi 33 millions de francs pour les seules remontées mécaniques ces dix dernières années. Aujourd'hui, avec le coût des autres investissements (voirie, station d'épuration...), la commune, dont le budget ne dépasse pas 20 millions de francs par an, se retrouve avec une dette de 48 millions de francs. Les emprunts pour les remontées mécaniques n'ont pu être remboursés qu'aux trois quarts : *« Non seulement nous ne pouvons plus honorer nos dettes, mais nous devons ajouter 400 000 francs de frais financiers à un budget qui présente déjà 6,5 millions de francs de déficit en 1990 »*, explique le maire, M. Henri Lafond. Une situation qui empêche désormais la commune d'assurer ne serait-ce que l'entretien indispensable des équipements publics : *« Nous vivotons, nous ne pouvons même plus envisager le regroupement de notre domaine skiable avec celui d'une commune voisine, car cela nécessiterait un investissement, impensable à l'heure actuelle. »*

Dès cette année, la part communale des impôts locaux a augmenté de 28 % : *« Cet effort, décidé par la préfecture et la chambre régionale des comptes, est imposé à une population qui a déjà souffert de moindres ressources en raison de la baisse de la fréquentation*, regrette M. Lafond. *Nous devrions plutôt bénéficier de la solidarité des grandes villes. Nous devons payer seuls les équipements nécessaires pour recevoir trois mille personnes : cinq fois la population permanente. »* La construction immobilière, qui fut, à partir du début des années 70 et jusqu'en 1985, le principal « moteur » des investissement réalisés sur les pentes alpines – les bénéfices dégagés permettaient de financer la construction de remontées et l'aménagement des pistes –, est, selon le directeur du Service d'études et d'aménagement touristiques de la montagne (SEATM), M. Jean-Pierre Vézinet, *« en chute libre »*. Au début des années 80, trente mille à quarante mille lits nouveaux étaient chaque année mis sur le marché; en 1990, moins de la moitié.

Quant aux projets présentés par les stations dans le cadre de la procédure dite des Unités touristiques nouvelles (UTN) – ce dispositif, institué par la loi-montagne de 1985, soumet à autorisation du préfet de région tous les programmes immobiliers et de remontées mécaniques à partir d'un certain volume, – ils sont depuis un an quasi inexistants dans le massif des Alpes du Nord.

La montagne doit, en effet, faire face à une trop lente progression du nombre de skieurs étrangers (environ un million) et à une désaffection très sensible de la clientèle nationale : le taux de départs des Français aux sports d'hiver a atteint 7,9 % au cours des deux dernières saisons, contre 10 % en 1984. Ce diagnostic traduit cependant une réalité, celle d'une montagne à deux vitesses. L'une comprend les stations de haute altitude, au-dessus de 1 800 mètres, à l'abri des incertitudes climatiques et disposant d'un « produit neige » de grande qualité. L'autre, qui est installée en moyenne altitude, et parfois même à basse altitude, a vu dans la neige le relais indispensable à des activités agricoles ou industrielles déclinantes. Or le développement de ces stations, assumé par des communes ne disposant pas de ressources importantes et encouragé par des pouvoirs publics soucieux de maintenir une montagne habitée, a le plus souvent fait faillite.

Les communes, à travers les régies municipales et les sociétés d'économie mixte (SEM) chargées de gérer les remontées mécaniques, doivent éponger de très lourds déficits. Ainsi, La Chapelle-d'Abondance (Haute-Savoie), petite station de sept cent vingt-six habitants (six mille cinq cents lits), au budget annuel de 20 millions de francs, ne pouvait plus cette année faire face aux pertes de 15 millions de francs et aux emprunts de l'ordre de 12 millions de francs d'une SEM imprudente.

Un plan de sauvetage comme pour la sidérurgie

« Bien que La Chapelle soit située à l'altitude « sensible » de 1 000 mètres, la population a toujours poussé au développement des activités d'hiver, reconnaît M. Bernard Maxit, le nouveau maire, élu en mai dernier, après la démission en bloc de onze conseillers. *Ils comprennent aujourd'hui qu'il est nécessaire de recentrer le développement de la commune, d'améliorer l'aspect physique de la station. »* D'aucuns pensent en effet que la détérioration de l'environnement montagnard, sacrifié sur l'autel du profit, n'est peut-être pas totalement étranger à la désaffection de la clientèle.

Subventions et augmentations des impôts locaux n'ont pas suffi à la plupart des stations. Certaines demandent aujourd'hui à l'Etat des subventions d'équilibre pour un montant total de 40 millions de francs, soit une somme supérieure à la dotation nationale que gère le ministère de l'intérieur. Celui-ci n'accepterait de débloquer pour ces communes de montagne « sinistrées » que 10 millions de francs. *« Les pouvoirs publics font moins que le seul département de l'Isère »*, déplore le Syndicat national des téléphériques et téléskis de France, dont les cinq cent soixante entreprises de remontées mécaniques ont connu une baisse de 20 % du chiffre d'affaires l'an dernier (de 2,7 à 2,1 milliards de francs).

Aujourd'hui, certains se demandent si les pentes des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, du Massif Central et du Jura ne doivent pas faire l'objet, très vite, d'un *« plan de sauvetage du type de celui mené pour les entreprises sidérurgiques et les bassins charbonniers »*. Les loisirs de montagne ont été un enjeu d'aménagement du territoire dans lequel l'Etat s'est fortement impliqué. Aussi son intervention, au moment où les stations de montagne traversent la plus grave crise de leur histoire, ne serait pas contraire au dispositif mis en place par la loi-montagne de 1985.

CHRISTOPHE DE CHENAY et CLAUDE FRANCILLON

Carton rouge des maires

L'ACHARNEMENT mis par M. Jacques Chaban-Delmas à cautionner et à soutenir la gestion de M. Claude Bez à la tête des Girondins de Bordeaux n'est pas partagé par ses pairs. La plupart des maires sont au contraire prêts à tirer sur l'ambulance du football professionnel. De peur d'être éclaboussés par l'argent sale du foot, ou tenus comptables de l'argent public englouti, de façon directe ou détournée, dans les caisses des clubs, les élus locaux ont choisi l'attaque comme moyen de défense.

Autour de M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz, président de l'Association des maires de grandes villes (AMGVF), ils ont distribué, mercredi 28 novembre, des cartons rouges à l'ensemble des responsables du football français, accusés pêle-mêle de *« magouilles »* et d' *« irresponsabilité »*. Au mieux, ils seraient incompétents, au pire malhonnêtes. Et les élus, souvent en bonne place dans les tribunes d'honneur des stades, ne seraient que les victimes d'un *« racket »*.

Condamnées au rôle passif du bailleur de fonds, les collectivités locales veulent profiter du remue-ménage actuel pour clarifier leurs relations avec les clubs professionnels. Pour M. Rausch, la collectivité devrait s'en tenir à l'entretien des équipements (seul le club d'Auxerre est propriétaire de ses installations) et au versement de subventions directes. Finies les garanties d'emprunt et autres avances perdues à jamais dans le tonneau des Danaïdes du foot. Le nouveau statut juridique des clubs, attendu pour le 1er janvier, devrait permettre à la ville de choisir son degré d'engagement : certaines, comme Marseille ou Toulon, désireuses de se transformer en simples sponsors, appuient pour cela la proposition de M. Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes, de transformer les clubs en sociétés anonymes. D'autres, pour qui le foot est une valeur ajoutée en termes d'image, pourraient participer à des sociétés d'économie mixte dans lesquelles, propose l'AMGVF, *« les subventions ne devraient pas excéder 10 % de la masse salariale brute »*.

Pour les maires, l'association loi de 1901, même « renforcée » par le ministère – formule qui a la faveur des dirigeants de clubs – est définitivement hors-jeu.

J.-J. B.

LIRE ÉGALEMENT

Dossier :
Les grands ensembles en révision

Tandis que les assises de Banlieues 89 se réunissent, les 4 et 5 décembre à Bron *« pour en finir avec les grands ensembles »*, l'urbaniste Jean-François Parent, père de la Villeneuve de Grenoble dans les années 70, explique dans un entretien au *Monde* pourquoi il ne renie rien. En Europe, pour revitaliser les quartiers en crise, beaucoup misent sur la participation des habitants : l'exemple d'Eindhoven.

■ Cinq communes contre la délinquance ■ *Le satellite au secours de l'animation locale* ■ Débat : Les Français préfèrent la région au département ■ L'indicateur de la semaine ■ Bloc-notes.

Pages 14 à 16

La thrombose annoncée des villes

Les élus chargés des transports dénoncent le blocage des tarifs et les budgets peau de chagrin

LES hommes politiques, maires ou maires adjoints en charge des transports urbains de province sont pessimistes. De rencontre en colloque – et celui du Groupement des autorités responsables de transport (GART) l'a confirmé, à Reims, du 14 au 16 novembre – s'aiguise chez eux la conviction que le transport collectif dans les villes françaises est entré en décadence et que le pire, c'est-à-dire la thrombose automobile, est pour demain.

Ces élus ne sont pas pour autant à l'aise pour plaider la cause des bus, des tramways et des métros, même s'ils n'hésitent pas un instant sur le diagnostic. *« Il n'existe pas de volonté politique nationale en faveur des transports urbains*, dénonce M. Jacques Auxiette, président du GART et maire socialiste de La Roche-sur-Yon (Vendée). *Dans le même temps où le gouvernement baisse de trois points la TVA sur les automobiles, on voit surgir des textes complètement contradictoires sur le versement-transport avec un plan Soisson sur l'emploi qui prévoit de baisser son taux – alors qu'il y va de la survie des transports publics – et avec la loi Joxe, qui propose d'augmenter celui-ci ! »*

Parmi les coresponsables de ce laisser-aller, il y a, bien sûr, les maires des grandes villes qui n'assument pas leurs responsabilités et qui, dans un savant numéro d'équilibrisme entre les automobilistes, les commerçants et les nécessités de la circulation, se gardent d'arbitrer en faveur des bus et des tramways, comme on l'a vu dans le fiasco du référendum sur le tramway brestois. Ils construisent des parkings en centre-ville tout en prétendant, de discours en discours, qu'ils sont favorables aux transports publics.

Comme Athènes ou Mexico

Mais il faut aussi attribuer le bonnet d'âne au ministre de l'économie et des finances, qui refuse toujours de rendre aux autorités locales la liberté de fixer les tarifs des transports. *« On laisse aux pétroliers le soin de choisir leurs prix*, soupire M. Auxiette, *mais le ministère décide, sans compétence particulière, de la part que doivent respectivement supporter, dans le financement des transports, l'usager, le contribuable et les entreprises. Le ministre invoque le monopole dont les transports publics profiteraient. C'est faux : nous transportons moins de la moitié de nos concitoyens, le reste empruntant la voiture. De plus, et c'est à n'y rien comprendre, les tarifs sociaux sont libres alors que les tarifs dits commerciaux ne le sont pas. »*

Si l'on considère les sommes que l'Etat consacre aux transports urbains de province, le jugement est plus complexe. Certes, le budget respectera, en 1991, les promesses du Plan en investissant 450 millions de francs dans les infrastructures nouvelles, mais, dans tous les autres chapitres, c'est la peau de chagrin, et on revient de 119 millions de francs en 1987 à 72,8 millions en 1991.

« Nous voyons arriver le cancer urbain, conclut le président du GART, *l'asphyxie des centres-villes par l'automobile. Un jour ce sera dans nos villes, comme à Athènes ou à Mexico, la liberté de déplacement, y compris en voiture, qui sera menacée. Il nous faut sortir les transports en commun de l'image un peu misérabiliste qui est la leur et cesser d'apparaître comme des empêcheurs de rouler en rond. »*

Comme il n'est pas possible de faire le bonheur des Français malgré eux, les élus n'ont plus qu'à tenter de les persuader que le tram et le bus sont les meilleurs amis de la voiture.

ALAIN FAUJAS

DÉBAT

Les Français préfèrent la région au département

par Alain Lancelot et Annick Percheron

DÈS septembre 1789 – c'est dire l'importance accordée au problème, – l'Assemblée constituante se saisit du dossier sur le découpage territorial de la France. L'objectif est à la fois social et politique : unifier la France, donner au pouvoir central les moyens de gouverner et de contrôler la périphérie. Les constituants, écartant l'idée d'un quadrillage du territoire en unités de taille strictement identique, se rallient à un découpage respectant largement la géographie et le poids des traditions. Les départements, dans leur configuration actuelle ou presque, sont nés. Au sein même de la métropole, seuls quelques remaniements interviendront ensuite pour tenir compte des contingences de l'histoire (suites de la guerre de 1870 dans le cas du Territoire de Belfort), du développement démographique et économique (découpage de la Seine-et-Oise en cinq unités en 1964) ou bien encore du contexte politique (partage de la Corse en deux départements en 1975).

Face à cette « vieille dame », l'institution régionale fait encore figure d'« adolescente ». Sans doute commence-t-on, dès la fin de la première guerre mondiale, à envisager la constitution d'entités régionales, mais il faudra plus d'un demi-siècle pour que, de projets avortés en avancées prudentes, la région voie le jour. L'ambition est tout autre cette fois. Il s'agit de dynamiser le tissu économique de la France et de créer des unités territoriales à la taille de la compétition européenne et mondiale, en desserrant l'étau du pouvoir central. Desserrer mais non supprimer. On connaît les débats entre déconcentration et décentralisation ; on peut penser que le nombre de régions retenu (22 en métropole et non 10 ou 12 comme le souhaitaient certains) et la taille des budgets mis à la disposition des régions (en 1982, l'ensemble des budgets régionaux représente un total inférieur de 13 fois à celui de l'ensemble des budgets départementaux) portent la trace de la vieille méfiance jacobine à l'égard de tout ce qui pourrait entamer l'unité de l'Etat. Depuis les lois sur la décentralisation de 1982 qui fondent la redistribution des attributions entre l'Etat, la région et le département, les régions ont largement développé leurs actions et étendu, en fait sinon toujours en droit, leur champ de compétences, mais, aujourd'hui encore, dans la réalité quotidienne le pouvoir de gestion du département demeure plus important et plus visible. Que l'on prenne en compte le moment, les raisons, les conditions de la fondation respective des départements et des régions, que l'on compare leurs budgets ou le champ de leurs actions, tout pousse à estimer – comme le font la plupart des élus – que le département reste le « maillon fort » de l'administration de la France.

Un contexte assez flou

On ne peut manquer d'être frappé, dès lors, de découvrir dans les enquêtes sur l'enracinement des régions (1), la rapidité avec laquelle les Français ont compris l'importance de l'enjeu régional. Dès 1986, année des premières élections des conseillers régionaux au suffrage universel, une nette majorité du public estime qu'entre le département et la région, c'est cette dernière qui est porteuse d'avenir *(voir indicateur)*. Au fil des années, cette opinion se renforce dans toutes les régions, en mordant davantage, fait intéressant, sur le nombre des indécis que sur celui des départementalistes. En 1989, un rapport de forces de l'ordre de deux tiers/un tiers en faveur de la région paraît se stabiliser dans l'opinion française.

Ce plébiscite de l'institution régionale se situe cependant dans un contexte assez flou. Pouvoir citer avec exactitude le nom de leur région continue à poser problème à bon nombre de régionaux, surtout dans le cas où le nom ou le territoire de celle-ci ne renvoient pas à d'anciennes provinces : 83 % des Alsaciens connaissent certes le nom de leur région, mais 33 % seulement des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La situation, sur ce point, ne s'améliore que lentement. En outre, l'identité régionale (15 %) est encore loin de rivaliser avec l'identité communale (41 %) et l'identité nationale (38 %) dans la façon dont se définissent spontanément les Français (2). Mais si le « petit Liré » et la « douce France » séculaires l'emportent sur la région, celle-ci coiffe largement le département (15 % contre 8 %).

La reconnaissance de la région accompagne la forte adhésion des Français à la politique de régionalisation : en 1989, près des trois quarts d'entre eux se déclarent favorables (dont un quart très favorables) à la politique de régionalisation. Il n'a pas échappé, du reste, aux observateurs des récents mouvements, que ceux-ci manifestaient l'intériorisation du fait régional.

Les Français, pour autant, n'ont pas transféré toutes leurs attentes à l'échelon de la région. Ils lui demandent surtout d'être un aiguillon et un adjuvant, conformément à la philosophie qui a présidé à la mise en place de ce nouvel échelon politico-administratif. Aider les départements et les communes à réaliser leurs projets plutôt que de mettre en œuvre les siens, voilà ce que les trois quarts des Français demandaient à la région en 1988. Et plus de la moitié d'entre eux préféraient le « saupoudrage » des moyens sur un grand nombre de projets plutôt que leur concentration sur quelques priorités régionales. Si les Français se montrent si favorables aux régions, n'est-ce pas d'abord parce qu'ils voient en elles une source de subsides supplémentaires, le banquier naturel des collectivités locales ?

Incarner la liberté moderne

En quittant le constat pour la prospective, peut-on imaginer l'avenir respectif du département et de la région ? On voit bien, en dehors même de la création des régions, ce qui risque d'affaiblir le département : le dépeuplement des zones rurales, le développement des grandes agglomérations urbaines (quelle visibilité peut avoir le département à Lyon, Marseille ou Paris ?), la taille trop faible de la quasi-totalité des départements à l'heure de l'européanisation et de la mondialisation des choix et des décisions dans le domaine socio-économique. Mais cet échelon demeure sans doute celui où peut le mieux s'exercer la solidarité. Sur un autre problème essentiel et de grande actualité, celui de l'environnement, le département pourrait également devenir un acteur décisif en assurant le rôle de gardien de la nature dévolu un peu vite et sans grand succès aux agriculteurs. Quant à la région, largement acceptée par l'opinion, ses grandes chances résident sans doute dans la souplesse d'utilisation de ses ressources budgétaires, même si celles-ci sont limitées, et, plus encore, dans la place qu'elle peut occuper du fait de la construction européenne. Dans des domaines de plus en plus nombreux, l'Europe déplace le lieu de décision de Paris à Bruxelles ; elle se construit concrètement par la multiplication de coopérations et de « joint-ventures » entre les régions des divers pays de la Communauté. Du reste, les éléments les plus dynamiques de la société ne s'y trompent pas. Ils soutiennent souvent avec la même ferveur le développement régional et la construction de l'Europe. Peut-être faudrait-il modifier, dans ces conditions, la distribution de la trilogie républicaine entre les collectivités locales que propose A. Frémont (3). Si le département, issu du maillage régulier de la Constituante, évoque toujours l'égalité, c'est à la commune qu'il reviendrait de faire vivre la fraternité et à la région d'incarner la liberté moderne, non plus celle du repli sur soi, mais celle de l'action concertée, la liberté d'entreprendre plutôt que la liberté d'empêcher.

(1) Enquêtes régionales réalisées en octobre 1990 auprès d'échantillons représentatifs de 700 personnes de dix-huit ans et plus par région. Méthode des quotas.

(2) Le texte exact de la question est le suivant : Auquel de ces lieux avez-vous le sentiment d'appartenir avant tout ? La ville, la commune où vous habitez ; votre département ; votre région ; la France ; aucun.

(3) A. Frémont, *France - Géographie d'une société*, Paris, Flammarion, 1988.

▶ Alain Lancelot est professeur des universités, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris.
▶ Annick Percheron est directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre d'étude de la vie politique française.
Ils sont coresponsables de l'Observatoire interrégional de politique.

L'INDICATEUR DE LA SEMAINE

LE MONDE/OIP

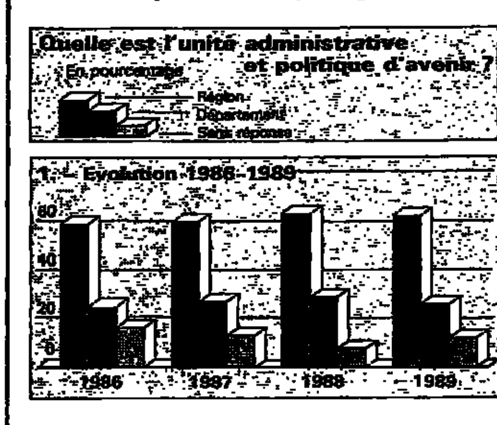
Politique

L'Observatoire interrégional du politique (OIP) a été créé en 1985 par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), en partenariat avec les conseils régionaux, pour recueillir et diffuser les données nécessaires à l'analyse des phénomènes politiques à l'échelon régional.

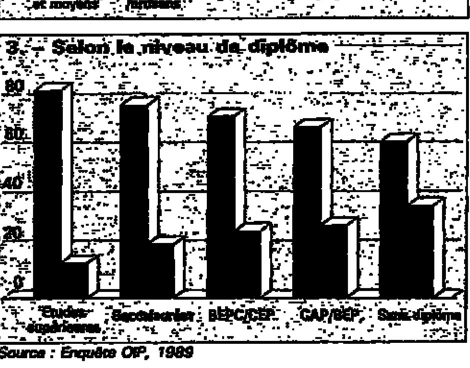
L'OIP offre à ses régions partenaires (1) un tableau de bord annuel de la politique sociale et économique dans chaque région ; un baromètre de l'image de la région et des attentes de l'opinion à son égard ; des analyses sur des problèmes spécifiques.

Toutes les quatre semaines, nous publierons ici un indicateur politique fruit des travaux de l'OIP.

(1) Les régions partenaires de l'OIP en 1990 sont les suivantes : Alsace ; Aquitaine ; Bourgogne ; Bretagne ; Centre ; Champagne-Ardenne ; Franche-Comté ; Ile-de-France ; Languedoc-Roussillon ; Limousin ; Lorraine ; Midi-Pyrénées ; Nord-Pas-de-Calais ; Haute-Normandie ; Pays de la Loire ; Picardie ; Poitou-Charentes ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Rhône-Alpes.







Source : Enquête OIP, 1989

L'avenir sera régional

Entre le département et la région, dès 1986, l'opinion a fait son choix. Interrogés pour savoir quelle est l'unité politique et administrative d'avenir, 59 % des Français ont fait le choix de la région en 1986, 62 % partagent ce point de vue en 1989. L'année même des élections cantonales, en 1988, le département placé, pourtant, sous le feu de l'actualité, ne recueille que 29 % des suffrages. En fait, le rapport de forces semble à peu près fixé et le temps n'entame guère le camp des départementalistes ; seuls les indécis se rallient peu à peu à la région.

La région est plébiscitée par tous. Ainsi, parmi les groupes socioprofessionnels, la reconnaissance de la région comme unité d'avenir s'échelonne de 68 % chez les ouvriers à 83 % chez les cadres. On notera que les agriculteurs eux-mêmes accordent très nettement leur préférence à la région (77 %). Parmi les sympathisants des divers partis politiques, ce sont les personnes proches du Parti socialiste et de l'UDF qui adoptent les positions les plus en flèche, et dans une conjonction des extrêmes, les personnes proches du Front national et surtout du Parti communiste qui sont les plus réservées. Les effets conjugués du diplôme et des préférences partisanes expliquent que les ouvriers, et non les agriculteurs, demeurent les plus départementalistes de tous.

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Les acteurs de l'aménagement du territoire et du développement local : rôles et moyens,** tel est le thème du 37e congrès des économies régionales qui aura lieu les 6, 7, et 8 décembre à Lille. Le CNERP (Conseil national des économies régionales et de la productivité), qui organise ces rencontres, regroupe les comités d'expansion.

▶ Renseignements : CNERP (16-1) 42-22-35-29.

□ **Urbanisme et commerce.** – *Trente années après leur création,* les centres commerciaux font partie du paysage urbain. La première conférence annuelle du Conseil national des centres commerciaux, le 4 décembre au CNIT de Paris-la Défense, devrait permettre de faire le point tant sur les enjeux économiques de ces structures qui occupent le quart de la surface totale de la vente de détail en France que sur les stratégies foncières, l'urbanisme et l'architecture qui permettraient d'en faire réellement des lieux de rencontres entre le commerce et la cité.

▶ Renseignements : Conseil national des centres commerciaux, 37, rue La Pérouse, 75698 Paris Cedex 16.

□ **Protéger les maires contre les incertitudes du droit.** – La marge de manœuvre des maires est si étroite dans certains domaines (urbanisme, politique sportive, communication, associations, etc.) que certains d'entre eux se retrouvent, à tort ou à raison, en position d'accusés devant les chambres régionales des comptes au mieux, devant les tribunaux au pire. C'est pourquoi le colloque organisé le 4 décembre par la Fondation pour la gestion des villes, avec des juristes, des représentants des chambres régionales des comptes et de la Cour des comptes, sera particulièrement suivi par tous ceux qui veulent savoir où se situe actuellement une jurisprudence qui est la seule référence de ce qu'il est possible de faire... ou de ne pas faire.

▶ Renseignements : Fondation pour la gestion des villes, 59, rue La Boétie 75008 Paris. (16-1) 42-56-39-70.

□ **Les SEM et l'Europe.** – La Fédération nationale des sociétés d'économie mixte, présidée par M. André Santini, ancien ministre, maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux, organise un congrès sur « les SEM et l'Europe » à Strasbourg, le 6 décembre. Quelles sont les attentes des SEM, quelles seront les conséquences du grand marché de 1992 sur leur développement ?

▶ Renseignements au (16-1) 47-42-81-19.

NOMINATIONS

□ **Sept nouveaux trésoriers-payeurs généraux.** – *Un mouvement de trésoriers-payeurs généraux vient de s'effectuer à la suite de plusieurs admissions à la retraite.*

M. Robert Drape, en poste dans la Seine-Saint-Denis depuis 1989, vient d'être nommé trésorier-payeur général du département du Rhône et de la région Rhône-Alpes (en remplacement de M. Jacques Baudrier). M. Jean-Pierre Dutet, directeur général de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, a pris sa succession en Seine-Saint-Denis.

M. Gérard Scribot, agent comptable des services industriels de l'armement, devient trésorier-payeur général du Val-d'Oise en remplacement de M. René Soustide.

M. Pierre Dubourdieu prend le Calvados et la région Basse-Normandie, en remplacement de M. Jean Bougle.

M. André Neuville, jusqu'ici trésorier-payeur du Jura, rejoint les Côtes-d'Armor, en remplacement de M. Claude Lhorty. C'est M. Jean Jouandet, préfet hors-cadre, qui le remplace dans le Jura.

M. Laurent Medan, jusqu'ici trésorier-payeur général de la Haute-Corse, rejoint le Loir-et-Cher, en remplacement de M. Jacques Guillot.

CONTACTS

□ **La Prévention routière a** décerné, pour la première fois, une écharpe d'or aux communes qui s'efforcent d'éviter les accidents de la route. Fougères (Ille-et-Vilaine) a reçu le premier prix pour avoir réalisé un plan de circulation exemplaire, qui a réduit le nombre des accidents corporels de deux tiers sur six ans. L'aménagement de la voirie a coûté 24 millions de francs.

□ **Formation des élus.** – M. Kléber Mesquida, maire (PS) de Creissan (Hérault), vient de créer une Fédération nationale pour la formation des élus locaux. Celle-ci souhaite déposer une motion sur la formation des élus locaux lorsque le projet de statut de l'élu sera discuté. Elle réclame notamment une meilleure décentralisation, une participation financière de l'Etat ainsi *qu'une formation plus longue et plus* proche du terrain. Son siège social se trouve à l'Association des maires de France et son siège administratif à Montpellier.

▶ Renseignements au (16-1) 67-84-60-06.

PUBLICATIONS

□ **Pratique économique des collectivités territoriales.** – Depuis 1982, *les collectivités territoriales* ont entrepris, en matière de développement économique local, une *multitude d'actions, qui* n'étaient pas prévues dans les textes de 1982 et 1983 formulant les principes de la décentralisation. L'ouvrage de Bernard Farcy, administrateur territorial et directeur général de la Caisse d'épargne de Beauvais, recense la diversité des modes d'action possibles en la matière et leur évolution : GIE, SEM, syndicats de collectivités, etc.

▶ Edition du CNFPT, 424 pages, 138 francs.

□ **Rectificatif : Orléans oubliée.** – Orléans figure bien parmi les agglomérations de plus de 200 000 habitants dont la population s'est accrue entre 1982 et 1990. Nous l'avions écrit dans notre article « Retour en force des métropoles » (« Heures locales » daté 25-26 novembre), mais nous l'avions oublié dans le tableau. Orléans a vu sa population passer de 220 000 à 243 000 habitants, soit une croissance de 10,4 %.



Cinq communes contre la délinquance

Des villes de la banlieue parisienne font cause commune et signent un contrat avec l'Etat

SALIM lève les yeux vers les nuages sombres qui s'amoncellent au-dessus du Luth, à Gennevilliers. Son quartier est encore plus austère sous le ciel d'automne. Appuyé contre un mur, un keffieh rouge autour du cou, il raconte sa vie en deux bouts de phrases : *« Je suis né ici... Où je peux aller ? »* A quinze ans, Salim ne se souvient plus très bien de sa dernière journée à l'école et on n'a pas besoin de lui apprendre que Gennevilliers est la commune la plus pauvre de la banlieue parisienne. Il le voit. Les vols, les bagarres, la drogue reviennent comme une routine. *« Au Luth,* reprend Salim, *il paraît que le maire vient souvent. Moi, je ne le connais pas et je m'en fous. C'est pas lui qui changera tout ça... »*



L'association née entre les communes de Gennevilliers, Asnières, Clichy, Villeneuve-la-Garenne et Colombes pour lutter contre la délinquance le fait sourire, même s'il en entend parler pour la première fois. Le jeune beur appelle des copains et répète la nouvelle. *« C'est quoi ce truc,* demande l'un d'eux, *ils vont encore nous envoyer des keufs* (policiers), *mais nous, on n'a pas peur. »* En écho et en chœur, les cinq maires qui ont signé le contrat intercommunal avec l'État répondent que l'association *« a seulement pour but de mettre en place des actions de prévention ».*

Pas de frontières communales

L'idée de cette Association intercommunale de la boucle nord (AIBN) émane de M. Charles-Noël Hardy, le préfet des Hauts-de-Seine : *« Il y a un an, quand je suis arrivé,* explique M. Hardy, *j'ai été frappé par les contrastes de ce département : au sud la haute performance et au nord le ghetto. J'ai choisi de m'occuper en priorité du ghetto avec ses cinq communes de la boucle nord qui représentent plus de 250 000 habitants. »*

Sur le terrain, les municipalités ont fait fi de leurs divergences politiques – Gennevilliers et Colombes sont communistes, Asnières RPR, Clichy PS et Villeneuve-la-Garenne UDF – pour aborder ensemble le problème. Les casseurs ou les dealers ne connaissent pas les frontières communales. *« A Clichy,* commente M. Gilles Catoire, le maire, *nous avons, par exemple, un gros problème le long de la Seine avec des bandes qui viennent d'Asnières ou de Gennevilliers. »* Le préfet a également tenu à ce que les services de l'Etat, notamment l'inspection d'académie, participent aux travaux de l'association, envisageant dans un second temps de mobiliser la société civile par l'intermédiaire des chambres consulaires.

Concrètement, six actions ont été décidées : la lutte contre l'absentéisme scolaire, l'organisation d'activités sportives, la promotion de groupes musicaux, des projets d'insertion professionnelle, la création d'un centre anti-drogue intercommunal, ainsi que des lieux sociaux polyvalents à Asnières, Gennevilliers et Clichy. Le coût total de ce plan s'élève à 1,7 million de francs, financés pour 50 % par l'Etat dans le cadre de la délégation interministérielle à la ville et 50 % par les cinq villes. Le département des Hauts-de-Seine prendra en charge 480 000 F au titre de la création des lieux sociaux polyvalents.

Reste que les décisions n'ont pas encore dépassé les bureaux des mairies. *« Il ne faut pas brûler les étapes,* précise le maire de Colombes, M. Dominique Frelaut. *Pour l'instant, nous échangeons nos expériences et définissons les bases de notre coopération volontaire. »* A Villeneuve-la-Garenne ou à Clichy, même si la délinquance a augmenté dans des proportions moins importantes que chez les voisins, les maires s'engagent à fond dans l'intercommunalité. *« Les bandes viennent d'un peu partout car ils savent que nous n'avons pas de commissariat de police,* précise M. Prévot, maire de Villeneuve. *Nous ne devons pas attendre d'être submergés pour réagir. »*

Pour beaucoup, l'association de la boucle nord est une première étape. *« Dans un second temps,* poursuit M. Hardy, *nous devrons mettre en place une opération emploi-formation en l'élargissant aux autres communes du Nord. Les efforts ne doivent pas se disperser. » « L'optique intercommunale est un choix politique,* reconnaît M. Gilles Catoire. *Le véritable enjeu est l'aménagement de la boucle de Gennevilliers sur lequel nous devons mener une réflexion ensemble. »* Mais cette réflexion est loin de faire l'unanimité. *« Attention,* prévient M. Jacques Brunhes, le maire de Gennevilliers. *Je n'irai pas au-delà des problèmes ponctuels de la délinquance et de l'association telle qu'elle est aujourd'hui. Prenons garde à la supracommunalité qui aurait des pouvoirs urbanistiques. »*

Dans sa cité du Luth, Salim et ses copains écoutent l'énoncé des projets de l'association. *« Tant mieux, s'ils organisent des matches de foot,* dit-il, *mais ça va changer quoi, tout ça, c'est des idées de mecs dans des bureaux. »*

ÉRIC DECOUTY

Le satellite au secours de l'animation locale

Les petites villes et les communes rurales s'enthousiasment pour la vidéotransmission

POUR offrir de nouvelles distractions à leurs administrés et susciter une meilleure convivialité dans les communes, un nombre grandissant de maires misent aujourd'hui sur la vidéotransmission. Cette technique, qui permet de relier en direct, par satellite, le Zénith, le Parc des Princes ou le palais Garnier au plus isolé des foyers ruraux, avait été mise en sommeil en 1987, après l'échec d'une expérience menée sur une centaine de salles de cinéma. Seules, ses applications professionnelles se sont développées.

Aujourd'hui, M. Gérard Vuillaume, compagnon de route de M. Jean-Charles Edeline, pionnier de la vidéotransmission grand public, veut renouveler l'expérience en s'adressant aux collectivités locales. Au terme de six mois de prospection, plus de deux cent cinquante communes ont déjà pris une souscription au réseau VT1. La société VTHR, qui le commercialise, a instauré ce système pour éviter que les communes ne prennent des risques. Celles-ci peuvent donc attendre que le réseau ait obtenu les quatre cent quatre-vingts souscriptions nécessaires à son équilibre financier pour s'abonner réellement et acheter leur équipement : une antenne de réception par satellite et des vidéo-projecteurs haute définition, qui représentent un investissement de 80 000 à 200 000 francs.

Les petites communes disposent de la même facilité d'accès au réseau que les grandes, dans la mesure où VTHR a établi un tarif d'abonnement proportionnel au nombre d'habitants : de 9 000 francs par an pour une collectivité de cinq cents âmes à 90 000 francs pour une ville de cent mille personnes.

Un public qui « chauffe »

M. Vuillaume apprécie, pour sa part, l'enthousiasme des communes. Les premières expériences ont montré, il est vrai, que les salles municipales dans lesquelles sont diffusés les spectacles *« chauffent »*, selon l'expression d'un élu breton, au moins autant que celles de la capitale. *« Il est évident que les maires se montrent bien plus ouverts à la vidéotransmission que les exploitants de salles de cinéma sur lesquels nous nous étions appuyés en 1985,* remarque M. Vuillaume. *La société VTS, dont j'étais actionnaire, pensait, à l'époque, qu'elle pourrait revivifier leur activité en leur proposant d'autres spectacles que les films. Mais, en pleine crise du septième art, ces exploitants étaient plutôt réticents à s'engager dans l'aventure. Nous n'avons donc touché que cent trente salles alors qu'il en aurait fallu trois cents pour atteindre notre point mort. »*

M. Vuillaume estime que les collectivités locales offrent un marché plus large, avec un potentiel de deux mille cinq cents salles et cinq cent mille fauteuils. De plus, les élus des villes ciblées (de quatre mille à trente mille habitants) possèdent en général des moyens capables d'attirer un grand nombre de spectateurs : affichage, animation par le biais des associations, mise en place de navettes pour les aller-retour.

M. Vuillaume espère voir une chaîne publique entrer dans le capital de VTHR. Au début, cette participation s'élèverait seulement à 2 %. Tout en étant infime du point de vue financier, elle lui procurerait certaines facilités professionnelles, comme la négociation conjointe de droits ou l'achat en exclusivité d'images exploitées en différé par la télévision. Quel que soit le résultat de ses tractations, VTHR compte proposer trente programmes par an à partir de septembre 1991 et se lancer à l'assaut de l'Europe dès l'année suivante.

RAFAËLE RIVAIS

BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE
Un bureau pour deux à Bruxelles

La Bretagne et les Pays de la Loire font désormais partie des nombreuses régions ayant pignon sur rue à proximité des instances européennes installées dans la capitale belge. Originalité de leur démarche : elles ont ouvert, le 14 novembre à Bruxelles, un bureau commun pour mettre en relation avec les fonctionnaires européens les entreprises dont la démarche européenne aura été approuvée par l'un ou l'autre des deux conseils régionaux.

LIMOUSIN
Les « oubliés » de la DATAR

Le président du conseil régional du Limousin, M. Robert Savy (député socialiste de la Haute-Vienne), a vivement réagi, dans une lettre à M. Jean-Pierre Duport, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) aux décisions prises par le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 5 novembre dernier.

La DATAR, chargée de faire connaître aux instances régionales ces décisions, y a joint des fiches sur les points qui intéressent plus particulièrement chaque région. Or la fiche concernant le Limousin *« se borne,* estime M. Savy, *à citer l'effort d'aménagement rural dans les zones de faible densité, et la création d'une aide à l'investissement industriel dans quatre zones à dominante rurale ».*

Autrement dit, elle *« révèle une vision du Limousin qui ne correspond pas à sa réalité »*, en l'enfermant dans un traitement social de la *« ruralité »*, alors qu'il s'agit d'une région *« certes à dominante rurale mais avec une grande ville, une université, des industries performantes »* ; et qui *« se considère particulièrement intéressée par d'autres mesures prises par le CIAT »*, notamment le doublement des crédits de la prime à l'aménagement du territoire et les politiques de décentralisation d'activités sises en région parisienne que le gouvernement prétend vouloir *« relancer ».*

« Je serais heureux, écrit M. Savy à l'intention de M. Duport, *que vous puissiez me confirmer que la rédaction de la fiche « Limousin » n'exprime en aucune manière un choix déjà fait des mesures d'aménagement du territoire à y appliquer. »* La vivacité de cette réaction est d'autant plus partagée par les instances régionales que le Limousin est, avec le Nord-Pas-de-Calais, la seule région de France métropolitaine dirigée par une majorité de gauche.

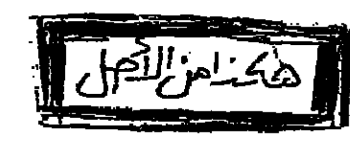
LANGUEDOC-ROUSSILLON
La bête du Gévaudan fait la pub de la Lozère

Le comité du tourisme et le conseil général de la Lozère viennent de prendre une initiative originale : assurer la promotion du département grâce à un jeu de société au titre très évocateur, « La bête du Gévaudan ». Elaboré par les habitants du pays, avec le concours d'une équipe de professionnels, ce jeu de stratégie et de découverte est édité à dix mille exemplaires.

Son coût, qui s'élève à 800 000 francs, a été financé par l'assemblée départementale et la société d'économie mixte de la Lozère, dont le directeur, Guy Julien, croit à la réussite d'une telle opération : *« La vraie valeur touristique de la Lozère,* dit-il, *c'est son histoire et sa culture. Nous sommes persuadés que ce jeu leur donnera l'envie de découvrir notre magnifique contrée ».*

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Georges Chatain (Limoges), Christian Tual (Rennes) et Jean-Marc Gilly (Mende).





DOSSIER

Les grands ensembles en révision

Un entretien avec l'urbaniste Jean-François Parent. Le père de la Villeneuve de Grenoble, vitrine de l'urbanisme des années 70, reste fidèle à ses options

« Pour en finir avec les grands ensembles » : tel est le thème des assises de Banlieues 89, qui auront lieu à *Bron, dans la banlieue lyonnaise*, les 4 et 5 décembre, avec la participation du président de la République et du premier ministre. Il ne s'agit pas de détruire les quartiers érigés dans les années 70, mais de *« re-voir »* la ville de demain à la lumière des événements récents survenus dans les banlieues. Cette *préoccupation est partagée* par les autres pays européens, comme en témoignent les premiers bilans du « programme européen des quartiers en crise ».

LA Villeneuve de Grenoble est un grand ensemble : deux quartiers – Arlequin et Balladins – de 2 500 logements chacun, construits le premier en 1972-1973, le second entre 1975 et 1980. Mais un grand ensemble pas comme les autres : toute une série d'innovations sociales ou techniques en avait fait une sorte de laboratoire de l'urbanisme, maintes fois cité en exemple. La mort d'un jeune drogué à la fin du mois dernier, une quinzaine de jours après les émeutes de Vaulx-en-Velin, a provoqué une certaine tension dans le quartier, où des jeunes se sont mobilisés pour faire la chasse aux dealers et ont été reçus par le maire, M. Alain Carignon.

L'un des « pères » de la Villeneuve, Jean-François Parent, a aujourd'hui soixante ans. Lorsque cet urbaniste, ingénieur de formation, est arrivé à Grenoble, en 1966, appelé par le socialiste Hubert Dubedout, élu maire l'année précédente, il avait trente-six ans. Responsable des études, d'abord à l'agence d'urbanisme, puis au sein de l'équipe opérationnelle de la Société d'aménagement du département de l'Isère (SADI), il assume aujourd'hui, avec lucidité et conviction, la défense de ce « morceau de ville » où vivent 15 000 Grenoblois (1).

« Si vous deviez construire, aujourd'hui, un grand ensemble de 5 000 logements, adopteriez-vous le même parti ?

– Sur les orientations fondamentales, je ne changerai rien. Concentrer les logements pour libérer au sol un grand espace – le plus grand parc public de Grenoble – est un parti que je garderai. Ce parc s'est révélé un endroit exceptionnel de convivialité et d'agrément.

» En revanche, la traduction achitecturale serait forcément différente, heureusement. Je pense aussi que je ferai plus attention aux problèmes d'entretien, en facilitant davantage l'introduction de moyens mécaniques pour les prendre en charge. Enfin, je veillerai à développer plus largement la mixité, dans le même immeuble, de logements sociaux et d'appartements en copropriété. Pour la Villeneuve, nous l'avons pratiqué trop tardivement alors que c'est capital. Je ne suis pas certain, toutefois, que je trouverai la volonté politique municipale pour cela. Du moins pas à Grenoble aujourd'hui.

– Vous estimez donc que la Villeneuve réunit les conditions pour vivre agréablement ?

– Je considère, en effet, que les conditions matérielles sont réunies pour avoir une vie urbaine épanouie. Les logements sont confortables. Le cadre, l'environnement, ont été soignés. Les équipements nécessaires à la vie sociale sont nombreux et présents depuis le départ. Surtout, une vie associative foisonnante s'est développée qui reste vive, intense, aujourd'hui.

– A quoi attribuez-vous alors la dégradation que les récents événements ont paru révéler ?

– La Villeneuve est un morceau de ville et, comme tel, elle n'échappe pas aux maux de notre société. Comme dans d'autres quartiers de Grenoble, comme dans d'autres villes, se cachent parmi les 15 000 habitants des voyous, des petits délinquants, des consommateurs ou des pourvoyeurs de drogue. Mais ni plus, ni moins. En tout cas, la Villeneuve est le contraire d'un ghetto. Ici, la diversité des logements (40 % en *locatif social*, *50 %* en copropriété et 10 % en locatif libre) permet réellement de faire cohabiter des cadres, travailleurs immigrés et employés. Certes, cette population se côtoie plus qu'elle ne se fréquente. Mais c'est déjà beaucoup.

» Si dégradation il y a, elle tient donc, selon moi, à la politique menée depuis 1983, à l'égard de la Villeneuve, par la municipalité de M. Alain Carignon. Celle-ci a *réduit considérablement* les moyens affectés à l'entretien, des espaces publics notamment, et a, par ailleurs, concentré volontairement les familles supposées à problèmes qu'on ne voulait pas dans d'autres quartiers. Résultat : même si on n'est pas encore arrivé à une réaction de rejet et si M. Le Pen ne recueille que 4 % de suffrages, on perçoit une sensibilité sur ce sujet. Je crois aussi que la ville a affiché un mépris pour les associations qui sont de moins en moins écoutées alors qu'elles demandent à être partenaires.

– Vous n'évoquez pas le chômage. N'y aurait-il pas de problèmes d'emploi ?

– C'est un sujet terriblement réel, mais que les urbanistes ne maîtrisent pas. A la Villeneuve, nous nous sommes efforcés dès le départ de développer les emplois en même temps que les logements et cet équilibre a été réalisé à toutes les étapes du programme. Il reste que ce quartier abrite pratiquement la moitié de tous les jeunes de moins de vingt-cinq ans de Grenoble et une forte proportion de femmes-chefs de famille. *On a donc une population qui est* plus touchée par le chômage que dans les quartiers du centre-ville. Ajoutons à cela un manque criant de logements sociaux – au moins 10 000 sur l'agglomération – qui ne permet pas à des jeunes de quitter le foyer familial où ils étouffent parfois, et vous avez là quelques-uns des ingrédients d'un cocktail explosif !

– Si vous n'aviez qu'une priorité à mettre en tête d'une politique de la ville, quelle serait-elle ?

– Ce serait amorcer une reconquête sociale des grands ensembles par leurs habitants. Et pour cela, commencer par donner aux jeunes chômeurs un travail qui leur permet de se réapproprier le quartier. Nous avons, à la Villeneuve, une expérience probante de régie de quartier qui remplit cette fonction. Mais elle est portée par des militants bénévoles alors qu'il faudrait raisonner en termes d'entreprise. Les crédits affectés aux opérations de développement social des quartiers (DSQ) devraient servir, en priorité, cet objectif. Cela suppose de trouver l'interlocuteur associatif compétent et reconnu, ce qui n'est pas toujours facile, mais existe heureusement à la Villeneuve. Il faut simplement savoir se donner la peine de la démocratie. »

Propos recueillis par BERNARD ÉLIE


GUILLAUME ATGER/EDITING

(1) Jean-François Parent a quitté la SADI en 1989 et est, aujourd'hui, secrétaire fédéral aux études au sein de la fédération socialiste de l'Isère.

Le difficile apprentissage du développement social urbain

Les personnels de trente-six agglomérations explorent les difficultés d'application au quotidien de la politique de la ville

FINI, le quartier. Le développement social se risque à l'échelle de l'agglomération. Les opérations DSQ (développement social des quartiers) ont tenté de sortir certains quartiers défavorisés d'une marginalisation croissante. Les acquis de cette politique, engagée en 1982, sont incontestables, mais ceux qui l'ont menée sur le terrain en révèlent aujourd'hui les limites. Le quartier n'est plus à l'échelle du problème, disent-ils. C'est la ville qui doit être prise en compte. Un changement de territoire qui force à une conception nouvelle de la gestion urbaine, construite du quartier à l'agglomération.

C'est autour de cette nouvelle dimension du développement social que travaillent, depuis un an, les partenaires locaux de trente-six villes, dans le cadre du séminaire « Services des villes et développement social urbain », organisé par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la délégation interministérielle à la ville (DIV). Les 15 et 16 novembre derniers à Angers, élus, personnels municipaux, chefs de projets, travailleurs sociaux, sociologues et formateurs ont fait le point sur leurs travaux et ont préparé les rencontres nationales qui devraient avoir lieu sur ce sujet au printemps prochain.

Mener des opérations de développement social à la dimension de la ville entraîne quelques nécessaires mutations dans l'organisation et les missions des services municipaux. Comme à Mantes-la-Jolie ou à Mulhouse, deux des communes associées au séminaire, l'objectif est de *« faire partager l'esprit DSQ à l'ensemble des services »*. Mais cet esprit doit maintenant traverser les autres services qui interviennent sur la ville, notamment ceux qui dépendent moins directement de la commune, comme les centres communaux d'action sociale ou les offices municipaux d'HLM.

Le vocabulaire des acteurs du développement social va peut-être s'enrichir d'un nouveau concept, « les services des villes ». Une notion qui rassemble, dans une même logique, sur le même espace public, tous les services de la ville.

Reste un travail de coordination, de construction d'une double approche, sectorielle et transversale. La tâche est complexe, le métier est nouveau. Les cadres et personnels territoriaux associés aux actions de développement social s'en rendent compte chaque jour. Leur besoin de formation est grand. Et ils revendiquent plus que jamais la capacité d'y réfléchir avec d'autres, de prendre *le temps de cerner les compétences* qui leur sont demandées.

BERNARD DELJARRIE

Les habitants, de la parole à l'acte

Lancé en octobre 1989, à l'initiative de la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain (DIV), un programme d'échanges européen permet à dix villes françaises et étrangères (1) de confronter leurs expériences en matière de revitalisation des quartiers en crise. C'est dans ce cadre qu'a été réuni, les 29 et 30 novembre à Bruxelles, un séminaire sur le thème de « La participation des habitants » aux projets de rénovation urbaine et sociale.

EINDHOVEN

de notre envoyé spécial

NIAAL DOGAN est femme, et Turque. Aux Pays-Bas, cela revient à cumuler les handicaps quand on cherche du travail : seulement quatre Néerlandaises sur dix font partie de la population active, et le taux de chômage des étrangers (50 %) est plus de cinq fois supérieur à celui des autochtones. Comme si ce n'était pas assez, le fonds patriarcal des mœurs turques constitue, dans bien des familles, un obstacle supplémentaire à l'emploi. Mais il en faudrait plus pour toucher Niaal Dogan et ses acolytes de l'Association des femmes turques d'Eindhoven (ETKB). Elles viennent de mettre sur pied un projet de lutte contre le chômage dont l'originalité réside dans une analyse individuelle des capacités ou des besoins de formation des candidates à l'emploi et sur une *médiation directe auprès des* employeurs potentiels.

Ce projet est sorti des limbes depuis quelques semaines seulement, car l'ETKB *« a eu besoin de dix ans pour être reconnue par les instances officielles »*. Et, lorsque ce fut le cas, Niaal Dogan a dû frapper à pas moins de cinq portes, dont celles de trois ministères, pour débloquer des financements. Hans Rithof, responsable de la rénovation sociale au sein de la Direction des minorités du ministère de l'intérieur à La Haye, commente : *« Voici une illustration parfaite du mur que nous devons abattre : la bureaucratie. »* Le moteur de la rénovation sociale doit être *« la force d'action et d'initiative des gens qui sont proches de la réalité »*. Comprendre : « leur » réalité.

Telle est la conviction commune qu'ont exprimée, à l'occasion de leur première rencontre lundi 19 novembre à Eindhoven, le président de la DIV, Yves Dauge, et son alter ego néerlandais, Jan Schaefer, délégué du gouvernement pour le renouveau social. Une convergence d'autant plus notable que ces deux responsables *représentent*, le premier un Etat d'inspiration colbertiste, le second un Etat traditionnellement *moins* centralisateur. Mais, aux Pays-Bas comme en France, l'étatisme et l'encadrement réglementaire ont fini par prendre le pas.

Un système contractuel

Succédant à la politique dite des zones à problèmes cumulés (PCG), le renouveau social à la néerlandaise est un système contractuel : seules ou associées, les communes qui le souhaitent peuvent passer avec l'Etat une convention qui leur permet de débloquer en une fois des crédits distribués jusqu'à présent au titre de vingt-huit *règlements. Depuis mai 1990*, 37 municipalités ont fait usage de cette possibilité et 220 autres sont candidates, soit 28 % des communes. Non pas que le tiers des villes *néerlandaises* aient leur Vénissieux ou leur Vaulx-en-Velin ; au contraire : rien ne ressemble moins à une banlieue française qu'une banlieue *« made in Holland »* – l'habitat est moins monstrueux, les espaces verts plus nombreux et les équipements sociaux et collectifs plus intégrés, – mais les normes du bien-être social sont ici plus sévères.

Axé sur les problèmes d'emploi, de cadre de vie et d'amélioration des équipements, le renouveau social est avant tout, selon l'expression de Jan Schaefer, *« un processus de dérégulation et de décloisonnement »*. Aux gestionnaires locaux élus et fonctionnaires, ici co-habitants, de s'en servir *« pour lutter contre la bureaucratie et ses inerties »*.

« Il faut commencer par le bas de la pyramide, par les gens eux-mêmes : ce sont leur souhait qu'il faut faire devenir réalité », renchérit Frank Van der Tillaart. Allié des 4 600 habitants du quartier de Woensel ouest à Eindhoven, mais payé par la ville, il a joué un rôle charnière dans la création d'une *« association des locataires »* qui est aujourd'hui responsable de l'entretien de 887 des 1 275 habitations du quartier appartenant à la ville. Etonnamment basses, les maisons sont blotties les unes contre les autres et alignées comme des corons. Les douze bénévoles de l'association prennent en charge les petits travaux d'entretien ; les réparations plus importantes sont commanditées à des entreprises par l'association, qui les supervise. Ce sont donc les locataires qui sont les mandataires de leur propriétaire, en l'occurrence la commune.

Une telle expérience, qui suppose un joli brin de fibre associative *du côté des habitants*, et un goût pour la délégation du côté de l'institution publique, est-elle reproductible en France ? Claude Jacquier, chercheur au CNRS et superviseur du programme d'échanges européen, élude la question, non sans faire remarquer toutefois que *« certains organismes HLM refusent toujours de discuter avec les locataires »*.

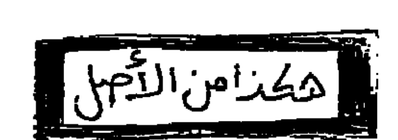
Le monstre froid de la bureaucratie

Yves Dauge n'en est pas moins convaincu que *« l'autogestion est la voie à suivre pour mettre en œuvre une politique de développement social urbain : il ne faut pas travailler avec la population d'un quartier en crise contre la bureaucratie »*. Mais la bataille contre ce monstre froid est loin d'être gagnée, et c'est un double cri d'alarme qu'a lancé le délégué à la ville : *« L'Etat doit se réformer, se décentraliser, car il y a inadéquation entre sa structure institutionnelle et le service qu'il doit rendre aux dix millions de personnes »* concernées par la revitalisation des quartiers déshérités.

De plus – et peut-être surtout, – *« l'inégalité de richesse entre les communes les plus riches et les communes les plus pauvres ne cesse de croître »*. Selon Yves Dauge, *« les moyens de combler le fossé sont à portée de main : un écrêtement de la taxe professionnelle dégagerait de 3 à 4 milliards de francs et une nouvelle répartition de la dotation globale de fonctionnement, de 2 à 3 milliards de francs. En jouant sur les marges, on peut ainsi débloquer en quelques semaines plusieurs milliards de francs »*.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Anderlecht et Charleroi pour la Belgique, Calais et Mulhouse pour la France, Belfast et Paisley pour la Grande-Bretagne, Eindhoven et Groningue pour les Pays-Bas, Dortmund et Brême pour l'Allemagne.



INDUSTRIE

Avec l'accord du gouvernement français

Le GIAT reprend les activités d'armement du belge FN-Herstal

Poursuivant sa politique d'implantation à l'étranger, le groupe français GIAT-Industries (1) va reprendre, avec l'approbation du ministère de la défense, l'essentiel des activités du groupe belge FN (Fabrique nationale) installé à Herstal, dans la banlieue de Liège. Après de longues tractations (*le Monde* du 1er novembre), une assemblée générale extraordinaire de cet ancien fleuron de l'industrie wallone, en difficulté depuis longtemps, a donné son accord, vendredi 30 novembre, pour cette cession dont la mise en œuvre commencera au début de l'an prochain.

BRUXELLES

de notre correspondant

GIAT-Industries achète pour 800 millions de francs belges (environ 135 millions de francs français) certains des actifs et des passifs industriels de la FN, et promet d'importants investissements. Sous le nom de Herstal-Défense, la nouvelle firme née de ces accords reprendra les activités d'armement de l'ancienne FN en Belgique et à l'étranger – notamment aux Etats-Unis et au Brésil – à l'exception d'un site à Mulhouse (spécialisé dans la machine-outil), des Forges de précision (FNPF) et du secteur FN-Moteur (déjà cédé à la SNECMA française). *Seront également maintenues les activités civiles du groupe et de ses filiales, en particulier la fabrication du célèbre pistolet Browning*

En présentant cet accord aux actionnaires, M. Dielh, le PDG de la FN, a souligné que GIAT garderait pour principal site de production la cité d'Herstal, *« considérée comme le centre mondial de développement des armes légères »*. Cela donne également satisfaction aux syndicats, qui acceptent la suppression de 1 200 emplois (sur 2 500 travailleurs en Belgique ces derniers mois) pour prix de ce douloureux sauvetage

Le leader des métallurgistes wallons de tendance socialiste, M. Carol Gluza, avait rencontré M. Jean-Pierre Chevènement à Paris il y a quelques jours. Apparemment pas trop perturbé par cette nouvelle implantation française en Belgique, dans un secteur *sensible, il nous a déclaré : « Ce projet s'inscrit dans une redéploiement au niveau européen. Grâce à nos produits complémentaires pour GIAT et à nos structures commerciales reconnues dans le monde entier, il y a synergie »*

Très concernée également par le maintien, au moins partiel, de l'emploi, et jouissant d'une grande liberté de manœuvre en raison de la décentralisation belge, la région wallone a été associée aux tractations et elle s'est engagée financièrement . Outre l'octroi de facilités au repreneur, elle prend 10 % du *capital de la nouvelle société*, GIAT en ayant 90 % Cette association entre une région belge et une entreprise française à capitaux publics sera sans doute riche d'enseignements

Elle-même contrôlée par Suez, la Générale de Belgique était l'actionnaire principal (70 %) de la FN. Le holding de Bruxelles désirait depuis longtemps se défaire d'une entreprise déficitaire qui lui coûtait beaucoup d'argent. Pour un franc symbolique, il cède ses titres à une entité juridique chargée de *régler le passif social (notamment* les pensions de retraites anticipées) de la FN. Mais – sous la forme d'un crédit d'attente à la FN en juillet, de nouvelles facilités de trésorerie et de la création d'un fonds social spécial – ce désengagement lui a encore coûté 6 milliards de francs belges. De quoi partir la tête haute, laisse-t-on entendre au siège.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) Société anonyme à capitaux publics, créée en juillet dernier à partir *d'une société en régie déjà existante*, GIAT-Industries rassemble environ 14 000 salariés pour un chiffre d'affaires (en 1989) de 6,8 milliards de francs. Elle est spécialisée dans la fabrication de systèmes d'armes : chars, blindés, pièces d'artillerie et munitions. Au *« collectif »* budgétaire de cette fin d'année, le gouvernement a prévu de lui allouer 1 012 millions de francs qui permettront de financer la nouvelle dotation en capital.

CONJONCTURE

L'Uruguay Round, une négociation complexe

Cent cinq pays cherchent à Bruxelles un accord sur l'organisation mondiale du commerce

Cent cinq pays, dont cent sont membres à part entière de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), ont participé au huitième cycle de négociations commerciales multilatérales connu sous le nom d'Uruguay Round. Lancé le 20 septembre 1986 dans la station balnéaire de Punta-del-Este, en Uruguay, ce cycle devait s'achever à Bruxelles lors de la conférence ministérielle qui s'ouvre lundi 3 décembre.

Si un compromis général était signé au cours de la semaine à venir, le libre-échange ferait un progrès considérable : sur le plan géographique, d'abord, puisque la très grande majorité des pays s'associeraient aux normes communes ; en termes de contenu, ensuite, puisque l'agriculture et les services, qui représentent respectivement *11 % et 19 % des échanges* mondiaux, seraient pour la première fois couverts par un accord planétaire ; sur le plan qualitatif, enfin, avec une amélioration des *procédures du GATT permettant* de mieux faire respecter les règles admises par tous.

La négociation, extrêmement complexe étant donnés le nombre de participants et la quantité de sujets abordés, a été subdivisée en quinze dossiers. L'un d'entre eux, l'agriculture, a constamment occupé le devant de la scène, puisqu'il a cristallisé l'opposition entre deux acteurs majeurs du commerce mondial, les Etats-Unis et la Communauté économique européenne (porte-parole unique au GATT de ses douze pays membres).

Les quinze dossiers peuvent se regrouper par thèmes. Ceux qui concernent les diverses méthodes de protection des marchés nationaux : droits de douane, mesures non-tarifaires, sauvegardes, subventions ; ceux qui concernent des produits spécifiques : agriculture, textiles, produits tropicaux, ressources naturelles ; ceux qui touchent aux services, à la propriété intellectuelle, aux investissements liés au commerce ; enfin ceux qui fixent de nouvelles règles à l'organisation du commerce mondial : *fonctionnement du GATT*, règlement des différends, révision des articles existants, codes du GATT.

Des coalitions différentes

Dans chacune de ces négociations, les inévitables coalitions de pays ont pris des configurations *différentes*, selon les intérêts en jeu. La traditionnelle coupure entre pays développés et pays en développement est apparue sur certains problèmes – essentiellement sur les textiles – mais, après avoir culminé lors de l' « examen de mi-parcours » en décembre 1988, elle s'est ensuite atténuée. C'est bien l'opposition entre pays riches – Etats-Unis, Japon, CEE – qui aura dominé toute la deuxième partie du cycle et risque en fin de compte de réduire à peu de chose les résultats de l'Uruguay Round.

L'agriculture a été placée au *cœur de la négociation par la* volonté des Etats-Unis et de quatorze autres pays dits du groupe de Cairns, qui représentent le tiers des exportations mondiales de produits agricoles *(en particulier Canada*, Australie, Nouvelle-Zélande, Brésil, Argentine, Thaïlande, Indonésie). Ils se sont fixés pour but l'abaissement des subventions à l'agriculture de la Communauté économique européenne et du Japon. La proposition, difficilement élaborée par la CEE, d'une réduction de 30 % des subventions sur la période 1986-1996, avec maintien de la « préférence communautaire » et des restitutions à l'exportation, a été rejetée.

Si bien que lorsque les hauts fonctionnaires qui ont négocié pendant quatre ans à Genève se sont séparés mardi 27 novembre au petit matin, ils n'étaient pas parvenus à un projet de compromis. Pour les dirigeants politiques qui se retrouvent lundi à Bruxelles, beaucoup, peut-être l'essentiel, reste à faire. Accord partiel, prolongations jusqu'en janvier ou février ? Aucune partie n'a voulu admettre qu'elle accepterait pas autre chose qu'un accord global.

SOPHIE GHERARDI

Ouverture du Salon annuel de la moto à Paris

Les ventes de deux-roues profitent des embarras de la circulation urbaine

***Le Salon de la moto, du cyclo* et du scooter, est organisé du samedi 1er au vendredi 9 décembre au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Dans un marché français qui se porte bien, les fabricants essaient de changer l'image des deux-roues de « machines de vitesse » en « véhicules urbains ».**

Moins de cyclos, plus de motos et de scooters. Telle est la tendance dans un marché français en bonne forme en 1989 et au cours du début de cette année. Le deux-roues se porte bien, qu'il ait ou non un moteur, d'ailleurs, puisque les ventes de bicyclettes auront crû de 16 % cette année, tirées par l'arrivée des vélos tout-terrain (VTT) (« le Monde Affaires » du 22 *novembre*).

Les cyclomoteurs (d'une cylindrée inférieure à 50 cc) poursuivent leur recul de 5 % à 10 % l'an. Comme les Solex, les Mobylettes d'hier disparaissent peu à peu : on note une chute des ventes de 191 000 en 1988 à 186 000 en 1989 et à 128 000 pendant les neuf premiers mois de cette année, ce qui représente une glissade accélérée de 14 %.

Modifier l'image

Désormais l'explosion du scooter (27 000 en 1988, 41 000 en 1989 et 41 000 sur neuf mois 1990), véhi*cule dit « urbain »* qui tire profit des difficultés de circulation en ville, n'arrive plus à compenser la retraite du cyclo traditionnel.

Les motos, elles, poursuivent leur remontée. La réforme de 1980 imposant le permis de conduire pour les 125 cc avait cassé le marché. Depuis 1985, il regagne environ 10 % l'an. En 1989 il s'est vendu 111 500 motos et *les bonnes* nouvelles ont continué cette année.

Les petites 125 cc représentent un tiers des immatriculations (en léger recul) tandis que les « grosses » (au-delà de 500 cc) attirent la majorité des clients (52 %) mais dans une formule « tout-terrain » dont la destination est là encore le plus souvent urbaine. La moto est-elle une deuxième voiture pour la ville ? Les constructeurs essaient en tout cas d'en modifier l'image dans cette direction.

Mouvement de mode

Cette évolution des marchés n'est pas sans conséquense pour les industriels installés en France. Peugeot et MBK (ex-Motobécane repris par le Japonais Yamaha en 1986) sont en effet spécialisés dans les petites cylindrées et en particulier dans les cyclomoteurs. Protégés par une limitation officieuse, mais bien réelle, des importations japonaises à 5 % du marché français, Peugeot en détient 48 %, MBK 30 % et l'italien Piaggio 8 %.

Les Français sont absents des motos mais si la suprématie des Honda, Yamaha, Kawasaki, Suzuki est évidente, les constructeurs européens ne sont pas si négligeables. Ils contrôlent 23 % du marché des machines immatriculées (plus de 80 cc). On compte dans la liste les Français sur les scooters de 80 cc et 125 cc, mais aussi les Italiens dont Piaggio et l'Allemand BMW dont la réussite est notable (BMW a vendu plus de 2 000 motos au Japon l'an passé). On signale même le retour des très fameux constructeurs britanniques comme Triumph, écrasés dans les années 70 par les Japonais.

Harley Davidson, le constructeur américain n'est pas seul à bénéficier d'un considérable mouvement de mode. Le deux-roues est de retour mais de façon différenciée : le « marketing » des couleurs, des modèles et des motorisations font et défont les succès très vite.

E. L. B.

Les ventes de deux-roues à moteur en France
(en milliers)

	1988	1989	9 mois 1990	9 mois 1990/ 9 mois 1989
Cyclomoteurs... (50 cc)	218	226	169	– 7,2 %
dont scooter	27	41	41	+ 37 %
Motocycles ..... (50 cc)	102	111	102	+ 10,3 %
dont 80 cc..............	9,5	11,6	10,6	+ 18,7 %
125 cc..............	31,5	32,7	26,5	+ 0 %
Plus de 125 cc	61	66,7	64,7	+ 13,1 %

EN BREF

□ **Grève à l'usine Renault de Flins.** – Pour la quatrième journée consécutive, la production de la « Clio » a été affectée vendredi 30 novembre par des débrayages qui touchent essentiellement le département sellerie-mécanique de l'usine Renault de Flins-sur-Seine (Yvelines). Alors que l'établissement est visé par le plan de réduction des effectifs engagé par l'entreprise, les grévistes (cent à cent cinquante ouvriers sur deux cent quatre-vingt par équipe, selon la CFDT) s'opposent à une augmentation des cadences de 52 à 57 véhicules par heure.

□ **Nouvelle baisse de l'indice composite américain .** – L'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis, a reculé de 1,2 % en octobre, enregistrant ainsi sa quatrième baisse mensuelle consécutive, a annoncé vendredi 30 novembre le département du commerce à Washington.

□ **60 000 tonnes de viande bovine retirées du marché européen.** – Pour enrayer la baisse des cours, les autorités européennes ont décidé de retirer du marché communautaire près de 60 000 tonnes de viande bovine, dont 7 000 tonnes en France, a indiqué le vendredi 30 novembre le ministère de l'agriculture et de la forêt. D'autre part, à la demande de la France, le commissaire européen chargé de ce secteur, M. Mac Sharry, a décidé d'envoyer en Allemagne une mission de contrôle pour vérifier l'application des règles sanitaires et des règles relatives aux importations par cet Etat d'animaux d'Europe de l'Est *(le Monde* du 1er décembre).

□ **Le Crédit national porte plainte contre *les anciens responsables* de la société de Bourse Girardet.** – Le Crédit national, qui a pris en catastrophe le contrôle de la société de Bourse lyonnaise Girardet au mois d'octobre *pour la sauver de la faillite*, a décidé de porter plainte contre les anciens responsables de cette ex-charge et de la société L. Finance. Les plaintes visent l'ex-présidente de la société de Bourse, Mme Sylvie Girardet, son mari M. Daniel Benoist d'Anthenay, président de L. Finance et ancien administrateur de Girardet, M. Marc Delaruelle, directeur général, et les *« co-auteurs et complices éventuels »*.

□ **Inculpation de M. Thierry Tuffier, ancien président de Tuffier et Associés.** – Après la transmission au parquet du rapport établi par la Commission des opérations de Bourse (COB) le 30 octobre, et l'ouverture, le 22 novembre, d'une information judiciaire contre les responsables de Tuffier et Associés, le juge d'instruction Mme Monique Radenne, a inculpé M. Thierry Tuffier, l'ancien président de ce holding contrôlant la société de Bourse Tuffier Ravier Py qui avait déposé son bilan durant l'été.

TRANSPORTS

La Manche à pied

Suite de la première page

Faut-il rappeler qu'il y a seulement 120 000 actionnaires britanniques du tunnel pour 437 000 *français* ?

La poignée de main sous la mer du 1er décembre a été rendue possible par la volonté acharnée des *« inventeurs »* et des responsables de l'ouvrage. Car il fallait beaucoup de foi pour ne pas désespérer en 1988, lorsque les tunneliers se cassaient les dents dans la craie et progressaient seulement d'un kilomètre par an. Il en fallait encore, en 1989, lorsque le concessionnaire Eurotunnel se querellait sur la place publique avec les entreprises chargées de la construction, au moment où le coût total de l'ouvrage bondissait de 50 à 76 milliards de francs. 1990 n'a guère été année plus sereine puisque des trésors de diplomatie durent être *déployés pour convaincre les deux* cent dix banques prêteuses de rajouter 21 milliards de francs.

Enfin, il était écrit qu'Eurotunnel choisirait pour ses augmentations de capital des dates calamiteuses : en 1987, au moment du krach boursier, et en 1990, alors que le monde entier redoute une guerre dans le Golfe et une récession mondiale. Pendant que le cours des actions d'Eurotunnel jouait au yoyo, entre 24 F et 124,50 F, les « mineurs » se relayaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre auprès des tunneliers « Brigitte » ou « Catherine » pour qu'un jour passagers et marchandises franchissent le détroit en trente-cinq minutes, quelle que soit la météo et que Londres se trouve rapprochée de Paris (trois heures en TGV) et de Bruxelles (trois heures dix).

Le tunnel sous la Manche devrait donner des idées à tous ceux qui, à Bruxelles et dans les gouvernements des Douze, veulent *tirer le meilleur de l'Europe*. La sophistication de ses montages techniques et financiers, tout comme la répartition des rôles entre la puissance publique et l'ini*tiative privée, pourraient* être réemployées pour faire sauter certains des verrous naturels que représentent les Alpes, les Pyrénées et quelques bras de mer en Balti*que ou en Méditerranée*. L'Europe se construira aussi par les infrastructures.

ALAIN FAUJAS

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 26 AU 30 NOVEMBRE

PARIS

L'arme au pied

INDICE CAC 40

-2,6 %

Après être passée par une double phase de lassitude, puis avoir *affronté l'ennui* avant de se plonger dans l'indifférence, la Bourse de Paris, passablement désorientée, a décidé cette semaine de camper l'arme au pied, non sans avoir auparavant sérieusement rectifié *la* position, à la baisse bien sûr.

Tout avait assez bien commencé. Lundi matin, le marché avait réussi à prendre une petite avance, de 0,51 %. Las ! Deux heures plus tard, la tendance se renversait brutalement et la journée se terminait sur une jolie chute des cours, de 2 %. Cette réaction épidermique à la remontée soudaine des prix du pétrole brut ne devait toutefois pas avoir de suite. Incapable de trouver la bonne orientation, et par crainte *sans doute de prendre une mau*vaise direction, la Bourse allait, les jours suivants, littéralement piétiner tout autour du point d'équilibre, passant plusieurs fois au cours de chaque séance, alternativement, dans le rouge, puis dans le vert et vice-versa.

Ainsi mardi, d'abord en léger repli de 0,4 %, l'indice CAC 40 redevenait un rien positif (+ 0,02 %), pour terminer la journée à 0,08 % en dessous de son niveau précédent. A peine plus accentués, les mêmes petits sautillements furent enregistrés mercredi avec, en clôture, un repli de 0,29 %. Le lendemain, commencée sous le signe de la baisse (- 0,56 %) – mais en était-ce vraiment une ? – la séance *s'achevait sur une note plus optimiste* (+ 0,36 %). A la veille du week-end, ce fut le bouquet. L'indice CAC 40 n'arrêta pas de changer de couleur toute les demi-heures. La malchance voulut qu'il se bloquât sur le rouge à 17 heures (- 0,12 %). Mais il aurait tout aussi bien pu conserver une teinte végétale. Bref, d'un vendredi à l'autre, les valeurs françaises se sont dépréciées de 2,6 %.

Singulière attitude ? Pas vraiment. Passées les nouvelles inquiétudes causées par la remontée du prix du pétrole, les investisseurs se sont interrogés sur les actions à prendre. Et aucun n'a trouvé de réponses satisfaisantes aux questions qu'il se posait. Ces dernières sont de deux ordres : la situation dans le *golfe Persique, la conjoncture* internationale.

S'agissant de la crise ouverte au Proche-Orient par l'invasion du Koweït en août dernier, celle-ci approcherait maintenant de son dénouement, avec la résolution adoptée à l'ONU en fin de semaine, qui autorise un recours à la force si l'Irak n'avait pas évacué ses troupes de l'émirat le 15 janvier prochain, puis la proposition de dialogue de M. Bush. Reste à savoir maintenant quel choix va faire le président *Saddam Hussein*. Y *a-t-il* encore de la place pour les négociateurs ou la guerre est-elle inévitable ? Mais immédiatement une autre question vient aux lèvres. Si le président américain *George Bush a maintenant l'aval* de l'ONU, est-il pour autant disposé à prendre le risque de lancer les Etats-Unis dans une épreuve de force sans l'assentiment de son opinion publique. A dire vrai, personne sous les lambris ne se hasardait à faire des paris. Au point même que nul ne s'est avisé à prendre au pied de la lettre le fameux dicton boursier qui recommande d' *« acheter au bruit du canon et de vendre au son des violons »*.

Une récession peu prononcée ?

Dans l'immédiat, et en attendant d'en savoir plus sur l'affaire du Golfe, la communauté financière ne s'intéresse qu'à une seule chose : la conjoncture. Là *encore, les réponses ne sont pas* évidentes. Le point est surtout de savoir comment va se comporter l'économie de la France, tiraillée entre celles des Etats-Unis, où la récession paraît s'installer, de la Grande-Bretagne, où déjà l'expansion n'est plus qu'un souvenir, et de l'Allemagne, où la croissance reste toujours assez vigoureuse grâce à l'unification. Comme le fait remarquer M. Philippe Plassart dans *le Nouvel Economiste, « les Etats-Unis et la Grande-Bretagne la freineront, l'Allemagne la tirera »*. Quel en sera le résultat ? Là encore, les spécialistes sont perplexes. La Bourse, elle, veut du concret. Si la consommation des ménages français s'est redressée en octobre, ce n'est que grâce aux achats de matériels électroniques. En revanche, beaucoup ont prêté une oreille attentive aux propos de M. Frédéric Saint-Geours, directeur général d'Automobiles Peugeot, recueillis par *l'Agefi* : il ne pronostique pas moins qu'une reprise du marché automobile européen dans la seconde partie de 1991. Et l'automobile est comme le bâtiment : quand elle va, tout va. Mais M. Saint-Geours n'est-il pas exagérément optimiste ?

Enfin, les investisseurs ont pris bonne note aussi des déclarations de M. Boskin, le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, qui affirme que, si récession il y a, elle sera peu prononcée et de brève durée. Mais là encore il ne s'agit que de *frêles prévisions*.

Une certitude : la crise du Proche-Orient va pour 1990 coûter 15 milliards de francs de déficit commercial en plus à la France. C'est M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, qui l'a dit. Voilà du concret. Alors, comme le fait remarquer le commentateur de la société de Bourse Didier Philippe, *« seule une forte baisse du pétrole après un dénouement heureux de la crise du Golfe pourrait modifier la perception de l'environnement en général »*.

ANDRÉ DESSOT

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	30-11-90	Diff.
AGF	886	- 43
Bail Equipement	128,80	+ 4
Bancaire (Cie)	463,50	- 0,50
Cetelem	490	- 22
CCF	151,50	- 8,30
CFF	850	- 42
CFI	352	- 14,10
Chargeurs	744	- 42
CPR	245	- 30,50
Eurafrance	1 334	- 30
GAN	1 700	- 20
Hénin (La)	485	- 31
Locafrance	461	+ 17
Locindus	675	- 9
Midi	955	- 14
Midland Bank	80	+ 3,95
OFP	1 480	- 40
Paribas	479	- 27
Prétabail	1 015	- 15
Schneider	653	- 2
Société générale	390,50	- 11,50
Sovac	541	+ 4
Suez (Cie fin.)	298,20	- 8,30
UAP	546	- 20
UCB	150,20	- 0,80

Métallurgie construction mécanique

	30-11-90	Diff.
Alspi	340	- 13
Dassault Aviation	416	- 2
De Dietrich	1 460	- 72
Facom	1 276	- 34
Fives-Lille	198	- 10
Penhoet	440	- 15
Peugeot SA	541	+ 35
Sagem	1 320	+ 11
Strafor	1 009	- 41
Valeo	354	- 15
Vallourec	220	+ 2

Mines d'or, diamants

	30-11-90	Diff.
Anglo-American	134,90	+ 0,90
Amgold	345	+ 12
Buf. Gold M.	72,50	+ 3,25
De Beers	94,80	+ 3,50
Drief. Cons.	55,95	+ 2,95
Gencor (1)	12,90	- 0,25
Harmony	37,50	+ 2,05
Randfontein	23,05	+ 0,55
Saint-Helena	43	+ 2,20
Western Deep	162,20	+ 4,70

(1) Coupon de 0,45 F.

Bâtiment, travaux publics

	30-11-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 101	+ 131
Bouygues	418,50	- 6,70
Ciments franç.	912	- 20
GTM	301	+ 6
Immob. Phénix	126,60	+ 6,60
J. Lefebvre	645	+ 15
Lafarge C.	323,50	- 14,50
Poliet et Chaus.	411	- 22
SGE-SB	162	+ 2

Produits chimiques

	30-11-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 150	- 130
Labo-Bell	2 580	- 100
Roussel-Uclaf	1 931	- 69
Synthélabo	606	- 34
BASF	687	+ 2
Bayer	714	+ 13
Hoechst	646	+ 5
Imp. Chemic	85,40	- 3
Norsk Hydro	167	+ 7,20

Valeurs diverses

	30-11-90	Diff.
Accor	689	- 11
Air liquide	622	- 17
Arjomari	1 541	- 49
Bic	523	+ 20
Bis	273	- 7
CGIP	832	- 33
Club Méditer.	432,10	- 1,90
Essilor	303	- 15,10
Euro-Disney	95	- 1
Europe 1	1 050	+ 30
Eurotunnel	31,60	- 1,40
Groupe Cité	650	inch.
Hachette	151	+ 5
Havas	457,50	- 17,50
Marine Wendel (1)	266	+ 9
Navigation mixte	1 130	- 39
Nord-Est	120,80	- 6,20
L'Oréal	483,50	- 27,50
Saint-Gobain	370	+ 4,50
Sanofi	867	+ 16
Saulnes Châtillon	255,10	- 5,50
Skis Rossignol	720	+ 20

(1) Coupon de 9 F.

Alimentation

	30-11-90	Diff.
Béghin-Say	663	- 14
Bongrain	2 430	- 70
BSN	733	- 24
Carrefour	3 326	- 94
Casino	131,90	- 2,60
Euromarché	3 050	- 50
Guyenne-Gasc.	1 045	- 30
LVMH (1)	3 570	- 174,50
Occid. (Gle)	530	- 5
Olipar	255	- 17
Pern.-Ricard	990	- 5
Promodès	1 985	- 30
Saint-Louis	1 276	- 19
Source Perrier	1 240	+ 6
Nestlé	28 900	- 200

(1) Coupon de 16,50 F.

Mines, caoutchouc

	30-11-90	Diff.
Géophysique	931	- 11
Imétal	211,80	+ 1,80
Métaleurop	71,50	- 3,50
Michelin	68	+ 2,20
RTZ	42	- 2,10
ZCI	1,70	- 0,02

Pétroles

	30-11-90	Diff.
BP-France	92,10	+ 2
ELF-Aquitaine	325,50	+ 6
Esso	706	+ 27
Primagaz	640	- 18
Sogerap	401	inch.
Total	679	+ 29
Exxon	258,10	+ 2,60
Petrofina	1 623	- 60
Royal Dutch	403	+ 14

Matériel électrique

	30-11-90	Diff.
CGE	539	- 16
CSEE (ex-Signaux)	161,10	- 13,90
Générale des eaux	2 198	- 58
Intertechnique	1 050	inch.
Labinal	840	+ 82
Legrand	3 700	inch.
Lyon. des eaux	498,10	+ 17,90
Matra	221	+ 1
Merlin-Gerin	454	- 4
Moulinex	74	- 3,50
Radiotechnique	360	+ 2
SEB	1 223	+ 19
Sextant-Avionique	513	- 12
Thomson-CSF	113,70	+ 5,70
IBM	570	- 5
ITT	234,20	+ 0,70
Schlumberger	284	- 13
Siemens	2 020	- 106

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 novembre 1990

Nombre de contrats : 68 357.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 90	Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Premier	99,40	99,38	99,34	–
+ haut	99,76	99,74	99,46	–
+ bas	99,28	99,28	99,34	–
Dernier	99,74	99,74	99,46	–
Compensation	99,74	99,76	99,76	99,52

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26 nov.	27 nov.	28 nov.	29 nov.	30 nov.
RM	2 006 751	1 871 347	1 994 591	–	–
Comptant R. et obl.	11 390 333	8 909 636	8 151 642	–	–
Actions	95 551	290 929	154 323	–	–
Total	*13 492 635*	*11 071 913*	*10 300 556*	–	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

Françaises	75	75	74,7	74,6	–
Étrangères	78,1	77,7	77,4	77,7	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	433,1	426,3	410,2	424,3	425,7

(base 1 000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	1 607,24	1 605,92	1 601,25	1 607,06	1 605,12

Filatures, textiles magasins

	30-11-90	Diff.
Agache (Fin.)	842	+ 41
BHV	650	- 5
CFAO	380	- 2,50
Damart	1 940	- 53
DMC	354	- 1,20
Gal. Lafayette	1 800	- 10
Nouvelles Galeries	760	- 6
Printemps	563	+ 3
La Redoute	3 000	+ 10
SCOA	14,25	- 1,25

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Aux. Entrepr.	638 253	699 072 108
CGE	862 061	465 229 955
ELF-Aquitaine	983 347	401 258 241
Eaux (G. des)	161 756	354 324 231
AGF. Ass. Gén	349 630	320 470 719
Eurot. SA-PLC	9 164 556	290 392 546
Total (F. Pétr.)	415 377	279 789 032
GYM Entr.	871 651	256 725 866
Peugeot S.A.	489 130	254 265 238
BSN	310 488	230 863 848
Thomson-CSF.	1 424 714	195 895 836
Suez (Co. de)	625 051	188 333 884
Air Liquide	284 096	179 538 465
LVMH M. H.	50 904	175 406 676

(*) Du vendredi 23 novembre au jeudi *29 novembre 1990 inclus.*

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Auxil. Entrepr.	+ 12,8	CSEE	- 13,4
Lebon Cie	+ 9,5	Bafip	- 10,1
Labinal	+ 9,3	De Dietrich Cie	- 9,8
Zodiac	+ 7,7	Legris Indus.	- 9,7
Thomson-CSF	+ 5,9	Metaleurop	- 8,7
Salomon SA	+ 5,8	Synthelabo	- 8,6
Peugeot	+ 5,3	Metrologie Inter.	- 8,5
Bail Equipement	+ 4,8	BIS	- 8,2
Esso	+ 4,7	CFI	- 7,8
Nordon et Cie	+ 4,3	UFB Locabail	- 7,2
Bic	+ 3,8	Hénin (La)	- 7
Simco	+ 3,6	Cegid	- 7
Hachette	+ 3,4	Luchaire SA	- 6,8
Imm. Phénix	+ 3,4	CCF	- 6,6

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23-11-90	Cours 30-11-90
Or fin (kilo en barre)	61 200	63 100
– (kilo en lingot)	61 150	63 150
Pièce française (20 fr.)	387	385
• Pièce française (10 fr.)	420	420
Pièce suisse (20 fr.)	407	423
Pièce latine (20 fr.)	363	362
• Pièce tunisienne (20 fr.)	356	380
Souverain	461	467
• Souverain Elizabeth II	470	470
• Demi-souverain	400	400
Pièce de 20 dollars	2 080	2 080
– 10 dollars	1 210	1 250
• – 5 dollars	775	750
– 50 pesos	2 360	2 376
• – 20 marks	480	495
– 10 florins	364	381
• – 5 roubles	265	270

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Une bouffée de paix

INDICE DOW JONES

+ 1,3 %

Au lendemain du vote, par le Conseil de sécurité, des Nations unies d'une résolution autorisant les pays membres à recourir éventuellement à la force pour déloger du Koweït les troupes irakiennes, la Bourse de Wall Street a réagi en légère hausse vendredi 30 novembre en début de séance. Mais l'annonce surprise, par le président Bush en fin de matinée de la proposition d'envoyer à Bagdad *son secrétaire* d'Etat et d'inviter son homologue irakien à se rendre à Washington a exercé une vigoureuse poussée sur l'indice Dow Jones.

En clôture, le marché new-yorkais s'adjugeait une hausse de 40,84 points, la plus forte depuis *près d'un mois, pour se hisser* à 2 559,65. Cette bonne humeur a contaminé le marché obligataire alors que les cours du pétrole régressaient d'un peu plus de 4 dollars pour être ramenés à 28,55 dollars le baril de brut au New York Mercantile Exchange.

Au total, Wall Street aura progressé de 1,3 % sur l'ensemble de la semaine grâce à cette séance de vendredi, qui constitue un tournant dans l'indexation du marché boursier – pétrolier – sur les hauts et bas de la crise du Golfe. Pour un temps, la Bourse a cru à nouveau à une perspective de paix, et cet espoir a occulté les mauvaises nouvelles en provenance d'un autre front, celui de l'économie américaine.

Sur le front du chômage tout d'abord, M. Michael Boskin, le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, a admis l'hypothèse d'un taux de chômage de 6 % pour l'année prochaine contre 5,7 % actuellement. Par ailleurs, la baisse de 1,2 % au mois d'octobre de l'indice des indicateurs précurseurs, après une régression de 0,8 % le mois précédent, annoncée le même jour, le 30 novembre, a fait mauvais effet. Au moins autant que les propos du président Bush, prononcés dans la matinée et selon lesquels l'économie américaine, qui fait face à *« un sérieux ralentissement »*, devra affronter une nouvelle détérioration de sa situation si les prix du pétrole se maintiennent aux niveaux élevés qu'ils connaissent actuellement.

de notre correspondant
SERGE MARTI

	Cours 23 nov.	Cours 30 nov.
Alcoa	54 1/8	54 7/8
ATT	32 1/8	32 1/8
Boeing	44 3/8	44 1/4
Chase Man. Bank	10 3/8	10 7/8
Du Pont de Nemours	35 3/8	36 7/8
Eastman Kodak	42 5/8	42 3/8
Exxon	51 1/8	50 3/4
Ford	26 3/4	27 3/8
General Electric	53 5/8	54 3/4
General Motors	37 1/4	36 5/8
Goodyear	15 5/8	15 7/8
IBM	112 3/4	113 1/2
ITT	46 1/2	46 7/8
Mobil Oil	57 1/2	58 7/8
Pfizer	77 1/4	80 3/4
Schlumberger	54 1/2	56 3/4
Texaco	57 1/8	59 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	95 1/2	97 1/2
Union Carbide	16	16
USX	30 7/8	31 1/4
Westinghouse	27	26 5/8
Xerox Corp.	33 7/8	34 3/4

TOKYO

Nouvelle déprime

INDICE NIKKEI

- 4,2 %

La Bourse de Tokyo a connu, à nouveau, une très mauvaise semaine. L'indice Nikkei n'avait pourtant pas mal commencé. Ouvrant lundi à 23 400 points, le *thermomètre* de Tokyo s'était offert un petit coup de galop et gagnait, sur la lancée de la hausse de la semaine précédente, 362 points. Le vent a ensuite tourné et la cote n'a cessé de dégringoler, de plus en plus vite. On a frisé la catastrophe vendredi. *« Si les « gardiens du marché » – les quatres grandes maisons de titres japonaises – n'étaient pas intervenus, on aurait sans doute perdu 1000 points »*, confiait un professionnel. Cette arrivée massive d'ordres d'achat a limité la perte. Le Nikkeï a cloturé à 22 454 points, sur un recul de 257 points.

Derrière cette dégradation, encore et toujours le Golfe. La résolution de l'ONU d'autoriser le recours à la force si les Irakiens ne quittaient pas le Koweït a été très mal interprétée. *« L'hypothèse d'un règlement par les armes était, il y a encore quelques semaines, le moins plausible des scénaris envisagés à Tokyo. Désormais, c'est le contraire »*, jugeait un responsable d'une des grandes compagnies d'assurance-vie japonaises vendredi, avant donc que M. Bush ne fasse sa proposition de dialogue à Bagdad.

A ces craintes extérieures s'ajoutent des facteurs techniques. Vendredi était le jour de dénouement des contrats à terme placés en mai. Les investisseurs engagés sur ces instruments ont donc vendu, le plus souvent à perte, puisque ces contrats ont été noués, il y a six mois, lorsque la Bourse était en train de récupérer du *« krach rampant »* du début de l'année. Enfin, pour assombrir davantage le tableau, circulent des rumeurs persistantes sur les difficultés de trois groupes de spéculateurs parmi les plus actifs du Japon. Les engagements financiers de ces raiders seraient très importants.

BRUNO BIROLLI
(correspondance)

Indices du 30 novembre : Nikkei, 22 454,63 (contre 23 400,28) ; Topix, 1652,01 (contre 1727,66).

	Cours 22 nov.	Cours 30 nov.
Akai	532	484
Bridgestone	1 050	1 000
Canon	1 250	1 250
Fuji Bank	2 100	2 170
Honda Motors	1 340	1 330
Matsushita Electric	1 630	1 570
Mitsubishi Heavy	663	623
Sony Corp.	5 770	5 780
Toyota Motors	1 770	1 760

FRANCFORT

Retour à l'incertitude – 2,9 %

Après deux semaines consécutives de hausse, la Bourse de Francfort s'est à nouveau montrée incertaine ces derniers jours. L'indice instantané DAX s'est déprécié de 2,9 % en une semaine. L'attentisme a été de rigueur chez les investisseurs. On observait toutefois une légère reprise de confiance vendredi, due en partie aux sondages en faveur de la majorité au pouvoir pour les élections allemandes de ce 2 décembre.

Indices du 30 novembre : DAX, 1 441,23 (contre 1 483,36) ; Commerzbank, 1 767,90 (contre 1 816,7).

	Cours 23 nov.	Cours 30 nov.
AEG	226	217
BASF	205,50	204,30
Bayer	216,40	212,20
Commerzbank	233,50	234,30
Deutschebank	623	610
Hoechst	190	192,20
Karstadt	655	661
Mannesman	274	273,50
Siemens	627	597,80
Volkswagen	365,50	337,70

LONDRES

Hésitante – 0,9 %

La Bourse de Londres n'a pas accordé de période de grâce à M. John Major, élu chef du Parti conservateur mardi 27 novembre et entré en fonction comme Premier ministre le lendemain en remplacement de Mme Margaret Thatcher.

Indices *« FT »* du 30 novembre : *100* valeurs, *2 149,4* (contre 2 170,5) ; 30 valeurs, 1 682,8 (contre 1 712,2) ; fonds d'Etat, 90,23 (contre 81,88) ; mines d'or, 160,2 (contre 155,3).

	Cours 23 nov.	Cours 30 nov.
Bowater	476	483
BP	334	346
Charter	400	415
Courtaulds	330	334
De Beers (*)	–	9,53
Glaxo	798	815
GUS	13,25	13,50
ICI	9,13	8,82
Reuters	6,63	6,08
Shell	452	466
Unilever	655	655
Vickers	194	176

* En dollars.

هكذا من الأصل

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les banques veulent reprendre l'initiative

Les grandes banques sont nombreuses à vouloir reprendre l'initiative sur la marché international des capitaux. Longtemps, beaucoup se sont trop effacées devant les emprunteurs les plus prestigieux. Pour obtenir la faveur de diriger une émission d'euro-obligations, certaines étaient prêtes à d'importants sacrifices. Ces dernières années, lorsque les affaires étaient encore prometteuses, elles n'ont pas hésité, pour se tailler une place dans un compartiment de l'euromarché, à concéder aux débiteurs des conditions défiant toute concurrence.

Une telle attitude a conduit à rendre la situation intenable. Les établissements financiers qui s'occupent du lancement d'emprunts internationaux, même ceux qui se sont toujours refusé à la moindre concession, ont vu diminuer leur rentabilité si fortement qu'une réaction s'imposait. Elle s'est produite cette année sous différentes formes. Aux simples appels à la raison lancés par quelques spécialistes se sont ajoutées à intervalles presque réguliers des mises en garde spectaculaires. Les banques n'hésitent plus à indiquer publiquement qu'elles jugent insuffisant le rendement de certaines opérations. La déférence qu'elles peuvent témoigner à tel ou tel emprunteur ne les empêche plus de faire connaître leur désapprobation. Nul n'est épargné.

De cette attitude critique, on a eu un nouvel exemple mardi dernier. Le Crédit foncier de France, dont la signature est très respectée et qui bénéficie de la garantie de la République, entendait lever pour 125 millions d'écus. Son émission est destinée à s'ajouter à un emprunt en circulation d'un montant de 150 millions qui viendra à échéance en juillet 1996 et dont le taux d'intérêt nominal est de 9 %. La nouvelle tranche a été offerte de façon à procurer un rendement de 10,24 %, tenant compte des commissions. Cela correspondait à quelque 13 centimes de plus que les fonds d'Etat français de durée comparable. Deux banques étaient chargées de l'opération, le Crédit commercial de France et l'eurobanque londonienne de la Société de banque suisse. Elles s'étaient engagées, durant une période initiale, à ne pas se défaire de titres à une décote supérieure à 1,75 %. Comme le total des commissions était de 1,875 %, cela revenait à fournir aux autres banques invitées à faire partie du groupe de direction l'assurance d'un gain d'au moins 0,125 %.

Il y a encore un an, la perspective d'une telle rémunération aurait probablement été accueillie avec faveur par la plupart des participants. Elle n'a en fait eu l'assentiment réel que d'une partie de la communauté eurobancaire. Beaucoup par contre ont trouvé insuffisante la marge qui était offerte et, même s'ils n'étaient pas concernés directement par cette émission, ils ont manifesté avec force leur mécontentement. Les plus exigeants auraient voulu que la commission d'intermédiation soit d'au moins 0,25 %. Ce taux correspond à une sorte de barème qui tend de plus en plus à s'imposer pour les transactions internationales lancées en Europe. Il est possible que ce barème ne devienne jamais vraiment officiel.

Barème européen et méthode américaine

En affirmer l'existence, le figer, pourrait s'avérer contraire à la nécessaire liberté d'action qui doit prévaloir en matière financière. Toutefois c'est une référence utile. Ses partisans se plaisent à souligner que la commission versée par le Trésor français lui-même à l'occasion de son dernier emprunt en écus y est tout à fait conforme. Pour eux, les commissions devraient, d'une part, dépendre de la qualité de l'emprunteur et, d'autre part, de la durée de la transaction. Un débiteur au-dessus de tout soupçon devrait verser 0,25 % pour une transaction de cinq ans et 0,325 % pour une transaction de dix ans. Cela, ajoutent-ils, ne représente que la moitié de ce qui, normalement, est exigé pour des opérations comparables aux Etats-Unis.

S'entendre sur des taux de commissions ne suffit pas. Il faut en plus s'assurer de leur application. C'est pourquoi de nombreux eurobanquiers s'emploient à propager en Europe une méthode employée sur le marché américain des obligations. Le système a été introduit l'année dernière sur l'euromarché par la maison de titres Morgan Stanley International à l'occasion d'une grande émission pour le compte de la Nouvelle-Zélande (*le Monde* daté 20-21 août 1989). Il suppose que les banques qui font partie d'un groupe de direction, après négociation avec l'emprunteur, s'accordent sur un prix minimum au-dessous duquel elles ne vendront pas d'obligations pendant une période donnée. Ce prix est normalement fixé de telle sorte qu'il leur laisse une rémunération de l'ordre de la commission en usage. Il a toutes les chances d'être respecté, puisqu'il est déterminé en fonction de la demande qui aura été décelée auprès des investisseurs. La solution a le mérite de rétribuer convenablement les banques pour les risques qu'elles prennent et leur travail, et de placer tous les membres du groupe de direction sur un plan d'égalité. Il en résulte une grande cohésion dont la perspective renforce la position des banques lors des négociations avec l'emprunteur.

Mais la méthode américaine, malgré tous ses avantages, a aussi ses détracteurs. Le principal reproche qu'on lui fait est son caractère exclusif. Par la force des choses, puisqu'il repose sur l'entente et la discipline, il ne peut vraiment bien fonctionner que si le nombre de banques qui s'occupent d'un emprunt est le plus faible possible. Le danger est grand, dans un marché donné, que ce soient toujours les mêmes, et qu'une sorte de cartel se constitue.

Le problème est compliqué et, comme il touche au nerf du marché, il suscite des débats parfois passionnés. Cela a été le cas à l'occasion de l'opération du Crédit foncier, qui, il faut le souligner, s'est déroulée à la satisfaction de l'emprunteur et des banques qui s'en occupaient. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas à ranger au nombre des adversaires de la méthode américaine. Le chef de file de la transaction du Crédit foncier, le Crédit commercial de France, a été le premier à l'appliquer au compartiment de l'eurofranc à l'occasion, l'année dernière.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar de guerre

Les cours du dollar ont bondi brusquement sur les marchés des changes jeudi 29 novembre et vendredi 30 dans la matinée à l'occasion du vote du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant l'Irak et fixant la date du 15 janvier prochain pour l'évacuation du Koweït par l'Irak. L'invitation au dialogue de M. Bush a cependant provoqué, vendredi en fin de journée, une légère rechute du billet vert. On a donc vu le billet vert remonter au-dessus de la barre des 130 yens, à plus de 133 yens pour terminer à 132,55 yens vendredi à New-York. Après avoir frôlé les 5,09 F à Paris, le dollar a terminé la semaine à 5,055 F aux Etats-Unis. Nous voilà loin tout de même des 129 yens et 4,96 F cotés il y a trois semaines.

A vrai dire, la proposition de M. Bush après le vote du Conseil de sécurité n'a pas modifié fondamentalement la tendance à la reprise du dollar qui s'amorçait déjà il y a une dizaine de jours, pour diverses raisons. La première, purement technique, est le rapatriement habituel de dollars en provenance de leur filiale étrangère par les sociétés américaines soucieuses d' *« habiller leur bilan »* (*window dressing*) à l'approche de la fin de l'année. Ce phénomène ne devrait guère se poursuivre après le 31 décembre, ce qui devrait, logiquement, entraîner une rechute de la devise américaine, sauf risque de guerre, évidemment.

La seconde est l'intervention de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Déposant devant le Congrès, il a notamment déclaré que la chute du dollar constituait *« une cause d'inquiétude »*. Certes, l'affaiblissement du billet vert stimule les exportations américaines et donc l'économie du pays, mais il risque également de relancer l'inflation et d'éveiller les réticences des investisseurs étrangers. Jusqu'à présent toutefois les adjudications du Trésor se sont très bien effectuées, notamment celle de l'automne dernier qui a bénéficié il est vrai de souscriptions saoudiennes, en sus des habituelles souscriptions japonaises, en diminution. La troisième raison, purement fortuite, a été l'achat sur les marchés des changes de 6 milliards de dollars par le groupe japonais Matsushita pour solder l'acquisition de MCA, société-mère des studios américains Universal.

La faiblesse relative du yen

L'affaiblissement relatif du yen a été remarqué. Le redressement de la devise japonaise amorcé durant l'été dernier paraît stoppé pour l'instant en raison des difficultés des banques nipponnes éprouvées par la chute de la Bourse et de l'immobilier.

De toute façon, il est probable que le dollar restera plus ferme jusqu'à la fin de l'année pour les motifs énoncés précédemment : au-delà, c'est l'inconnu. M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, assure que le niveau actuel du dollar ne l'inquiète pas outre mesure. Parbleu ! La RFA a besoin d'un mark fort pour lutter contre l'inflation importée, ce qui explique sa sérénité. M. Pierre Bérégovoy est de l'avis contraire, soulignant avec raison les dégâts que cause et va causer la sous-estimation de la monnaie américaine. En attendant, les représentants des ministres du groupe des Sept se sont prononcés contre la réunion du groupe, estimant que la situation sur le marché des changes ne l'imposait pas. Mais selon le vice-ministre japonais des finances, M. Makoto Utsumi, le groupe des Sept poursuit ses discussions discrètement. *« Il y a un dialogue très intéressant entre nous et une détermination à ne pas se laisser faire »*, a-t-il déclaré à Paris. *« Nous sommes prêts à accepter un yen plus fort par rapport aux devises européennes, mais nous devons être très prudents face à la baisse incontrôlée du billet vert. »* En attendant, le cours du yen en Europe est inférieur de 20 % à ce qu'il était il y a deux ans, ce qui favorise les exportations des industriels japonais et leur implantation commerciale : tout le reste n'est que littérature.

En ce qui concerne la future monnaie européenne, M. Pierre Bérégovoy s'exprimant au colloque Eurocap 90 consacré à « La finance et l'Europe face aux nouveaux enjeux », a déclaré qu'il *« approuve entièrement l'idée d'un écu renforcé dont l'usage sur le marché serait développé »*. Le ministre français des finances se rallie tactiquement à l'idée du premier ministre britannique, M. Major, et préférerait un *« acclimatement »* progressif à une mise en œuvre brutale, ce qui peut en effet provoquer quelque appréhension

A Paris, le cours du mark a remonté, s'élevant progressivement tout au long de la semaine pour passer de 3,3710 à 3,3780 F. Le mark, qui valait moins de 3,35 F il y a trois semaines avant de monter à près de 3,38 F avant le vote sur la motion de censure et pendant les manifestations des lycéens, n'est pas retombé après le rejet de la motion et la reconduction de M. Rocard à son poste, ce qui ne satisfait guère la Banque de France. Néanmoins les analystes, notamment ceux de la Banque Indosuez, sont très confiants à l'égard du franc, le taux d'inflation devant être plus élevé en Allemagne qu'en France pendant l'année 1991. Leur faisant écho, M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, a déclaré à Stockholm : *« Sur le long terme, le franc français ne devrait pas baisser face au mark. Puisque nous n'attendons pas, à long terme, de dépréciation du franc face au mark – ce qui serait très improbable – il n'y a pas de raison de penser qu'il y aura un important écart de taux entre les deux devises. »*

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AU 30 NOVEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,9410	–	19,7316	78,1250	66,6000	3,2248	59,0493	0,0887
	1,9675	–	19,9600	79,5228	67,3947	3,2594	59,6658	0,0896
Paris	9,8370	5,0680	–	395,94	337,53	16,3431	299,26	4,4969
	9,8571	5,0100	–	398,40	337,14	16,3298	298,92	4,4892
Zurich	2,4845	1,2800	25,2565	–	85,2481	4,1277	75,5831	1,1357
	2,4741	1,2575	25,1004	–	84,6231	4,0987	75,0298	1,1268
Francfort	2,9144	1,5015	29,6271	117,30	–	4,8420	88,6625	1,3323
	2,9237	1,4860	29,6612	118,17	–	4,8435	88,6634	1,3315
Bruxelles	60,1904	31,01	6,1188	24,2266	20,6527	–	18,3112	2,7516
	60,3629	30,68	6,1237	24,3976	20,6460	–	18,3054	2,7491
Amsterdam	3,2871	1,6935	33,4155	1,3230	112,79	5,4611	–	1,5027
	3,2975	1,6760	33,4537	1,3328	112,78	5,4628	–	1,5018
Milan	2187,51	1127	222,38	880,47	750,58	36,3431	665,49	–
	2195,73	1116	222,76	887,47	751	36,3755	665,87	–
Tokyo	258,74	133,30	26,3023	104,14	88,7778	4,2986	78,7127	0,1183
	258,46	127,30	25,4097	101,23	85,6662	4,1492	75,9546	0,1149

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 30 novembre 3,8020 F, contre 3,9355 F le vendredi 23 novembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN: Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

30 nov. 1990

MATIÈRES PREMIÈRES

La rechute de l'étain

La reprise des cours de l'étain n'aura été qu'un feu de paille. La tonne de métal, qui valait 5 000 dollars début septembre, s'était envolée au-dessus des 6 000 dollars en octobre, mais, c'était pour mieux retomber. Cette semaine, cette même barre des 6 000 dollars a été franchie, mais à la baisse cette fois-ci. Sur le London Metal Exchange (LME), la tonne d'étain à trois mois, a terminé à 5 970 dollars.

Début octobre, les pays producteurs d'étain, réunis au sein de l'ATPC (1), avaient bien tenté de donner une impulsion au marché en annonçant une réduction de 6 % de leurs exportations en 1991. Le total de ces ventes devrait donc représenter 95 849 tonnes l'année prochaine. Le Brésil, premier producteur mondial, qui a toujours refusé de faire partie de l'ATPC, avait même fait des concessions en acceptant de limiter son quota de ventes dans les mêmes proportions que les membres de l'association. Quant à la Chine, quatrième producteur mondial, également non membre de l'ATPC, elle s'était engagée à contenir ses exportations à 15 000 tonnes. La décision des pays exportateurs d'étain était d'autant plus remarquable qu'elle fait exception dans le monde des matières premières où la solidarité, entre producteurs est rarissime. L'accord international sur le café et son système de quotas à l'exportation en savent quelque chose.

Mais cette unanimité n'aura pas suffi à redresser les cours. L'étain est en effet victime de la taille gigantesque des stocks mondiaux. Ces réserves sont officiellement estimées à 45 300 tonnes, soit l'équivalent de plus de douze semaines de consommation. La discipline des pays exportateurs ne devrait réduire cette montagne que de 5 000 tonnes. Les entrepôts agréés du LME détiennent à eux seuls 14 745 tonnes de métal, un niveau qui ne s'est pas vu sur le marché londonien depuis le retour des cotations en juin 1989. Comme tous les autres non-ferreux, l'étain souffre du ralentissement de la croissance économique mondiale, et les perspectives de récession ne font rien pour embellir son environnement.

Dans un de ses principaux débouchés, l'emballage, il est en outre concurrencé par l'aluminium et le plastique. Pour couronner le tout, les Etats-Unis procèdent régulièrement à des ventes de métal pour dégonfler les stocks stratégiques bâtis au plus fort de la guerre froide et financer leur budget sans trop accroître la dette publique.

Depuis le début de la crise du Golfe, l'étain est en outre frappé de plein fouet par la hausse des prix du pétrole. Pour produire 180 000 tonnes d'étain en 1989, il a fallu brûler 182 millions de litres de fuel. Au niveau des cours actuels, plus de la moitié des mines de Malaisie, deuxième producteur mondial, ne sont plus rentables et les fermetures de sites se suivent en cascade. La Malaysia Mining Corporation, le plus important groupe minier du pays, a annoncé une baisse de 51 % de son bénéfice avant impôt pour les six premiers mois de l'année. Aujourd'hui, il existe moins de deux cents mines malaisiennes opérationnelles contre encore trois cent vingt et une fin 1989. Dans le même temps, les emplois du secteur sont passés de douze mille sept cents à moins de dix mille. La production malaisienne, pour les huit premiers mois de l'année, est d'ailleurs retombée à 20 100 tonnes contre 21 200 tonnes sur la période correspondante de 1989.

Le jeu du Brésil

La fermeture d'unités de production pourrait constituer une solution au marasme que connaît l'étain. Mais une nouvelle fois le Brésil, qui porte une large part de responsabilité dans l'effondrement du Conseil international de l'étain en 1985 et la crise qui a suivi, joue les trouble-fêtes. Pour compenser la baisse des cours, les mineurs indépendants brésiliens augmentent leur production sur les sites amazoniens et écoulent leur métal par des circuits non officiels. Les autorités de Brasilia ont bien tenté d'enrayer le mouvement, mais le territoire à couvrir se révèle trop vaste, et les mineurs découvrent tous les jours de nouveaux gisements. Une bonne partie des stocks détenus dans les entrepôts du LME proviendrait de ces sites « sauvages » *via* des acheteurs tout à fait officiels.

ROBERT RÉGUER

(1) Australie, Bolivie, Indonésie, Malaisie, Nigéria, Thaïlande et Zaïre.

PRODUITS	COURS DU 30-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 276 (– 35,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 555 (– 25) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 950 (+ 50) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	305,3 (– 2) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	630 (+ 60) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 245 (– 68) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	245 (– 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	227 (+ 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	172,7 (– 2,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

□ **Le London Fox lance un contrat à terme sur le riz.** – Le London Futures and Options Exchange (FOX), le marché à terme de marchandises londonien, a lancé vendredi 30 novembre un contrat à terme sur le riz qui porte sur le riz thaïlandais, grade B. Pour les négociants, ce nouveau contrat permettra des couvertures et des arbitrages. Sur une production mondiale de l'ordre de 250 millions de tonnes, seules quelque 12 millions de tonnes font l'objet de véritable négoce. Car les grands pays producteurs comme l'Inde ou la Chine populaire sont également de grands consommateurs.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Réaction technique

La bouffée d'optimisme qui avait dopé les marchés obligataires mondiaux la semaine dernière a laissé place à un peu de morosité, par une réaction technique bien naturelle : on avait été trop vite et trop fort. En conséquence, les cours de l'échéance décembre du MATIF, qui avaient touché 99,80 à la fin de la semaine dernière (et non 98,80, comme indiqué par erreur) n'ont pu durablement s'élever plus haut, atteignant 100,10 lundi, avant de revenir dans la zone des 99,50. Le rendement de l'OAT 10 ans, qui était revenu à 10,04 % la semaine dernière, s'est élevé un moment à 10,15 %, avant de retomber à 10,06 % en fin de semaine, ce qui prouve la confiance indéfectible des opérateurs en une baisse des taux d'intérêt à long terme, comme à court terme, en 1991.

Comme nous l'avons souligné la semaine dernière, les milieux financiers prennent conscience de l'environnement : récession aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ralentissement en France, Italie et Espagne. Seule la zone mark (RFA, Pays-Bas, Belgique, Suisse et Autriche) voit sa production industrielle se maintenir correctement. En Europe, relèvent les analyses d'Indosuez, cela aboutit à un véritable divorce entre cette zone mark et les autres pays de la CEE, qui vont avoir besoin d'une baisse des taux d'intérêt pour freiner leur ralentissement, tandis que l'Allemagne n'a aucun besoin de cette baisse, bien au contraire. Les entreprises germaniques, dont les fonds propres sont abondants et la trésorerie saine, peuvent supporter des taux élevés, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs, notamment en France pour les PME.

De plus, la Bundesbank se préoccupe de financer la modernisation de l'Allemagne de l'Est sans trop d'inflation . Elle va sans doute monnayer une hausse des impôts allemands pour freiner l'augmentation rapide du déficit budgétaire ou, à défaut, relever les taux d'intérêt pour attirer les prêteurs. En attendant que sa décision soit prise, après les élections allemandes du week-end, son attitude actuelle éviterait à ses partenaires de prendre des initiatives dans le sens d'une baisse des taux.

La Banque de France le sait bien, qui laisse les taux d'intérêt au jour le jour s'établir à 10 %, par suite d'une pénurie de liquidités. Pour l'instant, elle estime avoir assez donné en abaissant d'un quart de point ses taux directeurs récemment.

Reflet de ce petit regain de morosité, l'ambiance était moins optimiste que la semaine dernière sur le marché obligataire, où tout s'enlevait en un clin d'œil. L'emprunt de 800 millions de francs de l'Auxiliaire du Crédit foncier, émis à 10,60 %, s'est tout de même placé assez correctement, de même que celui de 700 millions de francs à 10,40 % de Finansder (pour le compte des Sociétés de développement régional), le niveau moins élevé des coupons étant compensé par la garantie de l'Etat, une des dernières qui restent acquises à des émetteurs privilégiés (CEPME, CCCE et BFCE partiellement). Le GOBTP (Bâtiment travaux publics) a reçu un excellent accueil pour ses 700 millions de francs, avec son somptueux coupon de 11 %, qui a fait le bonheur des guichets des banques pour leur clientèle particulière. La semaine prochaine, place sera faite à l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT)

Francfort contre Londres

Un événement s'est produit outre-Rhin : l'ouverture, à la fin de la semaine dernière, d'un marché à terme sur obligations allemandes, les Bunds. Installé à Francfort, sous le nom de DTB (Deutsche Terminar Börse), il est destiné à lutter contre le marché à terme de Londres, le Liffe, qui a lancé, il y a dix-huit mois, ses opérations sur obligations allemandes, ce qui attristait fort les banquiers et financiers allemands. Créé en janvier dernier pour coter les options sur actions, le DTB vient donc de démarrer la cotation des Bunds avec de grandes ambitions et le soutien actif des banques germaniques. Néanmoins, les opérations de ce DTB sont entièrement électroniques, technique qui donne prise aux incidents. Par ailleurs, le marché allemand, entièrement dominé par les établissements bancaires, est étroit. A Londres, on se montre confiant, mais la concurrence va devenir plus dure.

F. R.

Le Monde

La convention nationale du PS

M. Debarge rappelle aux socialistes qu'ils sont le « parti du président »

La convention nationale du Parti socialiste a commencé, samedi matin 1er décembre, au CNIT de la Défense, avec la présentation du rapport d'activité de la direction par M. Marcel Debarge, fabiusien, numéro deux du parti, qui a réaffirmé que le PS est le *« parti du président »*. M. Pierre Mauroy devait insister, pour sa part, sur la nécessité des réformes.

Les cinq cents délégués réunis samedi et dimanche à la Défense ne devaient pas avoir l'occasion d'entendre les principaux dirigeants socialistes, à l'exception du premier secrétaire, M. Mauroy, et du numéro deux, M. Debarge. M. Fabius, *qui inaugurait*, vendredi soir, une nouvelle permanence du PS à Clichy, ville dont le maire, M. Gilles Catoire, est l'un de ses partisans, avait prévu de s'exprimer samedi soir dans une autre ville *« amie »* de la banlieue parisienne, Evry, où il devait participer à un *« banquet républicain »*.

Le message fabiusien a été délivré à la convention, samedi matin, *par M. Debarge, qui a d'emblée* déclaré : *« Nous sommes le parti du président »*, formule que le numéro deux avait déjà assénée au bureau exécutif, le 28 novembre.

Pour le président de l'Assemblée nationale et ses amis, il s'agit d'enfoncer le clou après les péripéties du mouvement lycéen et ses suites internes, marquées par la mise en cause, chez une partie des socialistes, de l'attitude du chef de l'Etat. *« Sous la Ve République*, a insisté M. Debarge, *le président de la République est la clé de voûte des institutions. Il est soutenu par une majorité, dont notre parti est le principal élément organisé.* (...) *Comment peut-on imaginer une autre attitude*, a fortiori *quand c'est M. François Mitterrand et quand c'est le Parti socialiste ? »*

Selon le sénateur de la Seine-Saint-Denis, si, à certains égards, *« le PS est en ordre de marche »*, les militants, néanmoins, *« sentent bien que les séquelles de Rennes n'ont pas encore disparu ». « A la lecture de certains journaux*, a-t-il ajouté, *ils constatent même, quelquefois,* (...) *que notre unité si durement acquise, condition nécessaire et indispensable de notre action collective, est fragile. »* Pour expliquer cette situation, M. Debarge a évoqué l'action des *« courants ou sous-courants »* du PS, mais, aussi, *« le fait que l'action du gouvernement ne trouve pas forcément une traduction immédiatement perceptible sur le quotidien de nos concitoyens »*.

Parti du président, le PS doit aussi, selon le numéro deux, être et rester *« le parti du rassemblement à gauche »*, ce qui implique que, malgré le vote de la motion de censure de la droite par les députés communistes, le 19 novembre, les socialistes respectent les accords passés avec le PCF dans les villes, les départements et les régions. M. Debarge a insisté, aussi, sur l'idée que le PS doit être *« le parti de la transformation sociale »*, et, s'il a donné acte au gouvernement des *« progrès »* accomplis, il a souligné que *« la demande reste très forte de la part des Français et des Françaises »*.

M. Mauroy devait, en fin de matinée, insister à son tour sur la *nécessité des réformes*, moteur, selon lui, de l'action d'un gouvernement dirigé et soutenu par les socialistes. Le premier secrétaire prévoyait de préciser laperspective des « états généraux de la gauche », destinés à rassembler, fin 1991, autour du PS, des éléments venus du communisme et de l'écologisme.

P. J.

Le projet de loi de M. Joxe

La majorité sénatoriale est allergique à la notion de « peuple corse »

La majorité sénatoriale aborde avec beaucoup de précautions le projet de loi présenté par M. Pierre Joxe sur un nouveau statut de la Corse. Les quatre groupes qui constituent cette majorité (le Rassemblement démocratique et européen, les Républicains et indépendants, le RPR et l'Union centriste) n'ont pas encore arrêté officiellement leur position. Si ces sénateurs semblent d'ores et déjà allergiques à la référence faite au *« peuple corse »* que comporte l'article premier du projet, ils pourraient être sensibles à certains aspects du texte proposé par M. Joxe, tel le renforcement des compétences de cette collectivité territoriale.

La désignation comme rapporteur du projet, mercredi 28 novembre, de M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), président de la commission sénatoriale des lois, témoigne de cette prudence. N'a-t-on pas déjà confié à M. Larché deux dossiers délicats au cours des deux dernières sessions : l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel, au printemps dernier, et la réforme des méthodes de travail du Sénat, en octobre dernier ?

M. Larché entend examiner au fond le projet de loi et s'oppose, pour cette raison, à un *« examen hâtif, entre deux lectures du budget »*, qui empêcherait, selon lui, la vaste consultation *« qui n'a pas été réalisée à l'Assemblée nationale »*.

G. P.

□ ***Le Sénat repousse le budget des anciens combattants.*** – Au cours de la séance du 30 novembre, les sénateurs ont repoussé le budget des anciens combattants présenté par M. André Méric. Ils ont ensuite examiné le budget du *commerce et de l'artisanat, proposé par* M. François Doubin. Le vote sur ces crédits interviendra ultérieurement.

L'ESSENTIEL

DATES

Le triomphe d'Enver Hodja aux élections en Albanie 2

ÉTRANGER

La crise du Golfe
Les déclarations de M. Bush et les réactions 3-4

Pénurie en URSS et aide alimentaire
La population soviétique éprouve un sentiment d'humiliation 5

POLITIQUE

Contestation au PCF
La direction ne parvient pas à contrôler le débat 6

Livres politiques
par André Laurens 7

COMMUNICATION

La mort de Raymond Bourgine
Homme de presse, moraliste et sénateur 7

SOCIÉTÉ

Journée de protestation du monde judiciaire
Le discours de M. Mitterrand devant la Cour de cassation 8

Les pompiers dans la rue
Appréciés par la population, ils s'estiment incompris par les pouvoirs publics 9

CULTURE

Portrait de Bokassa
Echos d'un sombre empire, de Werner Herzog : une déambulation à travers le règne de l'ex-empereur de Centrafrique 10

HEURES LOCALES

• Sous la neige, la crise • Cinq communes contre la délinquance • Le satellite au secours de l'animation locale • Les grands ensembles en révision... 13 à 16

ÉCONOMIE

Industrie de l'armement
Le GIAT pourra racheter la société belge Herstal 17

Revue des valeurs 18

Changes, Crédits Grands marchés 19

Services

Abonnements 2
Carnet 12
Météorologie 12
Mots croisés 12
Radio-Télévision 12
Spectacles 11

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er décembre 1990 a été tiré à 519 451 exemplaires.

Les « Rencontres nationales sur le renouveau du service public »

Les fonctionnaires mettent en garde le gouvernement contre le risque de « déception »

Deux mille fonctionnaires, venus de toute la France, ont participé, jeudi 29 et vendredi 30 novembre à Paris, aux premières « Rencontres nationales sur le renouveau du service public ». Les débats ont confirmé que l'on ne passe pas impunément de cinq siècles de centralisme fondé sur le respect des procédures à une « logique de déconcentration » qui repose sur des objectifs et des contrôles *a posteriori*.

« Cela bouge dans le service public », si l'on en croit, par exemple, cette liberté d'expression toute *neuve que des milliers d'agents* de l'Etat ont découverte, à l'occasion, notamment, des vingt-huit rencontres régionales organisées depuis le mois de juin. Mais la grande nouveauté réside avant tout dans l'ouverture de nouveaux espaces de responsabilité à travers les discussions des projets de service, l'installation de centres de responsabilités expérimentaux, la décentralisation et la globalisation des crédits, la réorganisation et la rénovation des locaux...

Cet élan s'est également illustré au niveau national à travers la signature par plusieurs fédérations syndicales des deux premiers accords-cadres non salariaux (formation continue, réforme de la grille des classifications). Pourtant, le blocage actuel de la politique conventionnelle, imposé par les controverses salariales, empêche encore les négociations prévues sur les conditions de travail ou le délicat sujet de la mobilité des fonctionnaires.

Cette rénovation, en effet, ne va pas sans à-coups, comme en témoignent les actuels mouvements revendicatifs. A plusieurs reprises, durant ces deux jours, le gouvernement a d'ailleurs été mis en garde contre le risque de *« déception »* de la part de fonctionnaires qui ne seraient pas payés en retour des gros efforts consentis.

Quant aux syndicats, a insisté M. Henri Vacquin, directeur de *Stratégies du management*, ils se sont jusqu'à maintenant contentés de *« négocier des acquis compensatoires pour ne pas avoir à se pencher ni sur les aliénations du système administratif, ni sur les leurs »*. Le dialogue reste encore largement à inventer.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Journée d'action FO-CGT

Faible mobilisation dans la fonction publique

Les appels à la grève lancés par la CGT et FO contre la politique salariale du gouvernement ont été suivis vendredi 30 novembre par moins de 6 % des agents, selon le ministère de la fonction publique. *Le mouvement a eu le plus d'im*pact dans l'administration des finances (15,7 %) et à la Poste (10,8 %) où d'autres organisations s'étaient jointes à l'action.

La manifestation organisée à Paris par FO a difficilement rassemblé quelque trois cents agents alors que la CGT a fait mieux (3 500 personnes selon la police, 15 000 selon les organisateurs). Environ 3 000 personnes, selon l'AFP, ont ensuite défilé à l'appel de la CGT contre le projet de contribution sociale généralisée (CSG) qui doit être discuté par le Sénat. En province, la grève a été mieux suivie dans le sud, notamment à Marseille.

Alors qu'une autre journée de grève aura lieu le 7 décembre à l'initiative des fédérations de fonctionnaires CFDT, FEN, CFTC, CFE-CGC et Autonomes, les syndicats ont fourni une nouvelle fois l'illustration de leur modeste capacité de mobilisation.

□ ***ÉGYPTE : Cinq personnes tuées lors des législatives.*** – Cinq personnes ont été tuées et quatre vingt-douze autres blessées lors d'incidents qui se sont produits pendant les élections législatives, jeudi 29 novembre, en Egypte, a-t-on appris de source proche des forces de sécurité. L'incident le plus grave a eu lieu près de Damiette, en Basse-Egypte, où des affrontements à l'arme à feu entre policiers et villageois ont fait quatre morts et 63 blessés. Ces heurts ont éclaté lorsque des villageois ont tenté d'envahir des bureaux de vote pour écrire sur tous les bulletins le nom de leur candidat favori, Dia Eddin Daoud (nassérien). – *(Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : nouveau « tsar » antidrogue.** – L'ancien gouverneur de Floride, M. Bob Martinez, connu pour ses idées conservatrices, a été nommé vendredi 30 novembre nouveau « tsar » antidrogue en remplacement de M. William Bennett, qui avait démissionné en octobre. – *(AFP.)*

□ **Le plan de redressement de l'AFP serait porté de trois à cinq ans.** – Confronté à un déficit pour 1990 de 50 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 905 millions (*le Monde* du 29 novembre), le conseil d'administration de l'Agence France-Presse (AFP), réuni le 29 novembre, a décidé d'examiner le 12 décembre le budget 1991 et les plans de redressement et de développement de l'entreprise. Le PDG de l'agence, M. Claude Moisy, a indiqué qu'il faudra probablement porter de trois à cinq ans le plan de redressement prévu. Il a souligné qu'il y avait *« inadéquation »* entre les ressources disponibles et les objectifs d'information d'une agence de rang mondial comme l'AFP.

Après la démission du cardinal Casaroli

Mgr Angelo Sodano est nommé secrétaire d'Etat au Vatican

Le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, numéro deux de la hiérarchie catholique, a remis, samedi 1er décembre, sa démission au pape Jean-Paul II. Le cardinal Casaroli, né le 24 novembre 1914 à Castel-San-Giovanni, dans le diocèse italien de Piacenza, avait dépassé l'âge de soixante-quinze ans requis pour la mise à la retraite de personnalités de la Curie romaine. Mais le pape l'avait maintenu quelques mois supplémentaires en fonction.

Le cardinal Casaroli a, derrière lui, près de trente ans de diplomatie pontificale. Dès les années 60, sous Jean XXIII et Paul VI, il avait été l'homme-clé de la politique d'ouverture du Vatican aux pays de l'Est. Jean-Paul II en avait fait son secrétaire d'Etat et préfet du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, le 1er juin 1979, peu de temps après la mort du cardinal Jean Villot. Depuis cette date, il avait été le maître d'œuvre fin, patient, obstiné, de la politique de détente des rapports entre *Rome et les régimes de l'Est*, multipliant les voyages en Union soviétique et dans les anciens pays socialistes.

C'est lui, en particulier, qui avait dirigé la délégation du Vatican aux cérémonies, à Moscou, pour le millénaire du baptême chrétien de la Russie. Compte tenu de la normalisation intervenue depuis plusieurs mois dans les rapports entre le Vatican et les pays de l'Est, on savait que le cardinal Casaroli allait céder la place à une autre personnalité de la diplomatie pontificale pour engager une nouvelle étape.

Le successeur de Mgr Casaroli sera Mgr Angelo Sodano, qui était, depuis 1988, responsable à la secrétairerie d'Etat du Vatican de la section chargée des relations avec les Etats. Mgr Angelo Sodano est, comme son prédécesseur, un pur produit de la diplomatie pontificale. Né à Isao-d'Asti, le 23 novembre 1927, il a été ordonné prêtre le 23 septembre 1950, avant de devenir évêque le 15 janvier 1978. Après plusieurs années de représentation pontificale dans les nonciatures, notamment au Chili, il est revenu au Vatican à la secrétairerie d'Etat en 1988.

HENRI TINCQ

□ **Augmentation du SMIC de 2,1 % au 1er décembre.** – Un arrêté du ministère du travail paru au *Journal officiel* du 30 novembre revalorise le SMIC de 2,1 % au 1er décembre. Cette augmentation automatique, liée à la hausse des prix, porte le SMIC horaire à 31,94 francs, soit 5 397,86 F bruts mensuels sur la base de 169 heures de travail. Pour les départements d'outre-mer, le SMIC sera de 1 038,53 francs par semaine pour 39 heures de travail en Guadeloupe, Guyane et Martinique et de 992,23 francs à la Réunion dans les professions autres que les professions agricoles rémunérées à la tâche.

□ **Burt Lancaster hospitalisé dans un état critique.** – L'acteur américain Burt Lancaster a été admis d'urgence le vendredi 30 novembre à l'hôpital de Los Alamitos (Californie), après avoir été victime d'un malaise. Agé de soixante-dix-sept ans, l'acteur américain souffre de troubles respiratoires dont on ignore encore la cause. Il a subi une intervention chirgugicale.- *(Reuter.)*

Le « peuple poyaudin »

M. Xavier Deniau, député RPR du Loiret a demandé, jeudi 29 novembre, dans une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale, *« la reconnaissance au sein de la République française du peuple poyaudin »*. Les Poyaudins sont les habitants de la Puisaye, une contrée située au nord du Nivernais entre les vallées de l'Yonne et de la Loire, sur les trois départements de l'Yonne, du Loiret et de la Nièvre. La principale agglomération est la commune de Saint-Amand, chef-lieu de canton avec mille quatre cent quatorze habitants.

M. Deniau, avec les députés du groupe RPR, s'était opposé, la *semaine passée lors du débat sur* le nouveau statut de la Corse, à l'emploi dans le projet de loi de la formule *« peuple corse, composante du peuple français »*. Pour M. Deniau, président du Conseil général du Loiret, le *« peuple poyaudin »* est une *« composante du peuple français »*.